la presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

LA MÉTÉO: QUELQUES AVERSES, VENTS MODÉRÉS
MIN.: 3°, MAX.: 18°.
DEMAIN: PLUIE PASSAGÈRE. DÉTAILS PAGE A 2

Sears
vous en avez pour votre argent...et plus

MONTRÉAL, VENDREDI 16 SEPTEMBRE 1982, 99e ANNÉE, n° 215, 58 PAGES, 4 CAHIERS •

35 cents
HORS DE LA ZONE METROPOLITAINE 45¢

M. Donatien Corriveau

Corriveau démissionne de la présidence de la CSN

■ Le président de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), M. Donatien Corriveau, a décidé d'abandonner son poste.

LISA BINSSE

Agé de 47 ans et élu en mai de 1982, il quitte la direction de la centrale syndicale après un peu plus d'un an en fonction. Son mandat devait se terminer en mai 1984. Des raisons de santé seraient à l'origine de la décision du président de la CSN.

La rumeur de la démission du président de la CSN circule depuis une certain temps dans les couloirs de l'édifice de la rue de Lorimier où tous savaient que la santé du président, qui a subi une opération à coeur ouvert en août 1980, laissait à désirer. Il était en congé de maladie depuis quelques mois.

Il a confirmé hier à LA PRESSE que la rumeur était fondée. Sa décision, qui est irrévocable, sera annoncée officiellement la semaine prochaine.

Candidat de compromis lors du dernier congrès de mai 1982, M. Corriveau hésitait à s'embarquer. Au terme de cette réunion qui a donné lieu à un remue-ménage électoral rarement vu à la CSN, il était élu par acclamation pour prendre la relève de Norbert Rodrigue qui, pour des raisons de santé, lui aussi, ne reposait plus sa candidature.

Au moment de son élection, il était le président de la Fédération des affaires sociales. Réputé pour son efficacité et son «gros bon sens», il se voulait l'homme de la continuité. Et, dès le départ, cet homme de la base passionné de pêche et de hockey, établissait ses priorités. L'une d'elles, en particulier, lui tenait à coeur: rapprocher les membres du secteur privé et ceux du secteur public, faire comprendre

voir CORRIVEAU en A 2

VERS LE CHAMPIONNAT

EXPOS 4 PHILLIES 1

Division Est

	g	p	moy.	diff.
Philadelphie	76	70	.521	—
Pittsburgh	76	70	.521	—
Expos	**75**	**70**	**.517**	½
St. Louis	73	72	.503	2 ½

Division Ouest

	g	p	moy.	diff.
Los Angeles	85	61	.582	—
Atlanta	80	65	.552	4 ½

pages 2 à 5

Une soixantaine de personnes de la communauté sud-coréenne de Montréal ont profité de l'ouverture d'une session spéciale de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), hier à Montréal, pour manifester devant le consulat général de l'URSS, rue du Musée. L'OACI étudie le cas du Boeing 747 des KAL abattu par un chasseur soviétique. (Nos informations, page A 2)
photo Robert Mailloux, LA PRESSE

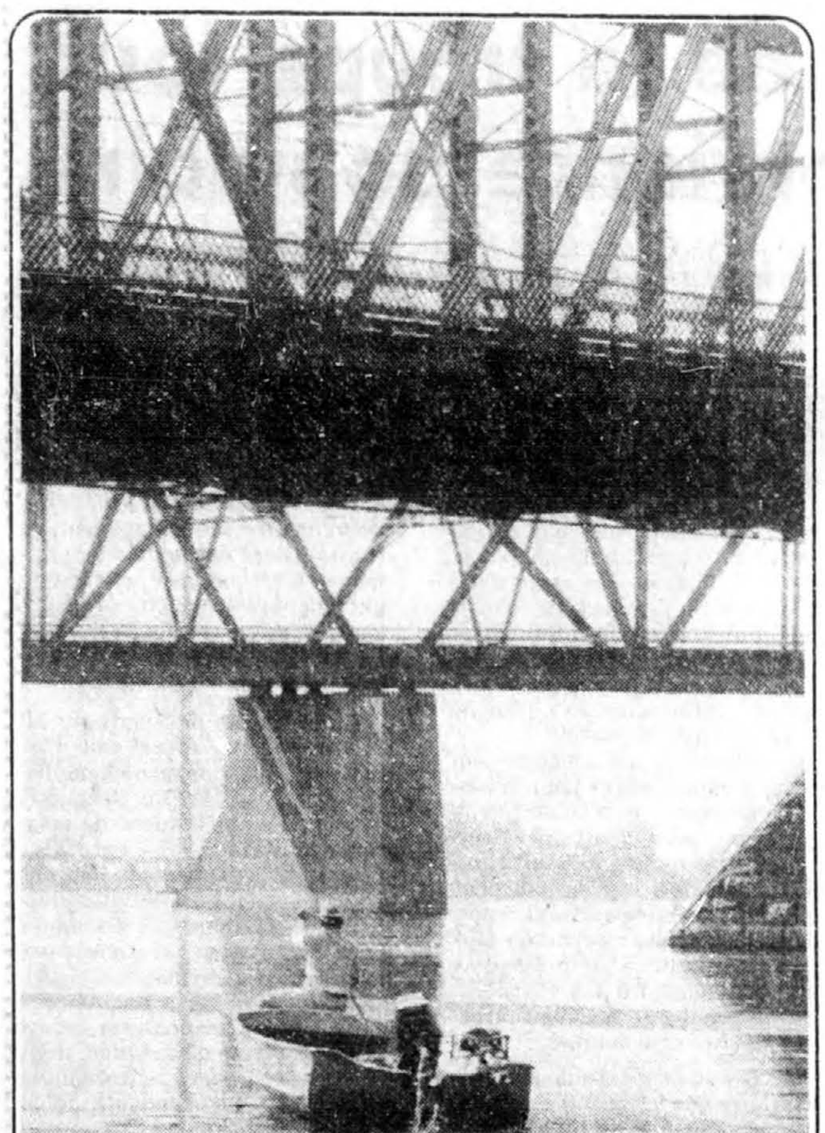

photo Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Ne souhaitez pas «bonne pêche» à Claude Leduc. Il est gardien de pont. Tous les jours il surveille patiemment les ouvriers qui procèdent à la toilette du pont Victoria. C'est lui qui devra les «cueillir» si, par accident, ils tombent à l'eau

GARDIEN SOUS LE PONT VICTORIA

«Non, je ne pêche pas. Je guette ceux qui tombent à l'eau»

■ À sept heures du matin, cinq jours par semaine, Claude Leduc s'installe avec sa chaloupe sur le fleuve, tout près du pont Victoria, à quelques dizaines de mètres de la rive sud. Si vous êtes parmi les milliers d'automobilistes qui empruntent ce pont pour vous rendre au travail à Montréal, vous l'avez sûrement vu. Il est là jusqu'à 15 h, depuis la mi-juillet.

PIERRE GINGRAS

«La pêche doit être excellente», vous êtes-vous demandé? Hier, on lui a posé la question.

«Non je ne pêche pas. Je guette les ouvriers qui tombent à l'eau...», dit-il avec un sourire malicieux.

Claude Leduc est gardien de pont. Il détient un contrat de trois mois du Canadien National. Son travail: surveiller les ouvrier qui refont la toilette du pont Victoria. Si l'un d'entre eux tombe à l'eau, il est là pour le

voir GARDIEN en A 2

L'OBJECTIF: 125,000 EMPLOIS PAR AN

Lévesque crée deux comités d'urgence

■ POINTE-AU-PIC — Pour réussir sa relance politique, le gouvernement Lévesque va déployer des efforts sans précédent en vue de remettre le Québec au travail. Avec, derrière la tête, un objectif à atteindre et même, si possible, à dépasser: faire baisser le taux de chômage de 14 p. cent à 10 p. cent d'ici à trois ans, ce qui signifie qu'il faudrait créer 125,000 emplois par année.

PIERRE VINCENT
envoyé spécial de LA PRESSE

À l'issue d'une séance spéciale de deux jours de son conseil des ministres, qui n'a pas été clôturée mais ajournée au début de novembre, le premier ministre, M. René Lévesque, a annoncé la mise sur pied de deux comités d'urgence, qu'il présidera: un premier, ayant pour mandat de s'occuper de la création d'emplois, sera composé des ministres des Finances, M. Jacques Parizeau; de la Main-d'Oeuvre, M. Pierre Marois; du président du Conseil du trésor, M. Yves Bérubé; des ministres des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson; de l'Énergie, M. Yves

voir LÉVESQUE en A 2

SOMMAIRE

Annonces classees. B 2, C 4 à C 9
Arts et spectacles
— Informations ... B 6 à B 11
— Cinéma ..... A 10, A 11
Décès, naissances, etc. ..... C 10
Économie ..... B 1 à B 5
Êtes-vous observateur? ..... C 6
FEUILLETON
« Jusqu'au matin »: C 5
Horoscope ..... C 6
Le monde ..... C 3
Mots croisés ..... C 9
« Mots mystère » ..... C 9
Quoi faire aujourd'hui ..... A 10
Télévision ..... B 6
— Télé-câble ..... B 6
Tribune libre ..... A 7
TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées 14
Mots croisés 14

L'ÉCONOMIE

Quebecair envisage des mises à pied

La société Quebecair prévoit enregistrer cette année un déficit de $17,8 millions, après en avoir connu un de $21,9 millions l'an dernier. Devant ces faits, les dirigeants estiment qu'il faudra en venir à des solutions draconiennes pour rétablir la santé financière de l'entreprise. À cet égard, l'actuel vice-président exécutif de la compagnie, M. Ghislain Leblond, explique que le rapport nombre d'employés/nombre d'avions en service est beaucoup plus élevé à Quebecair que chez les autres compagnies.

page B 1

AUJOURD'HUI

• BEGIN PART

Après six turbulentes années de pouvoir, M. Menahem Begin, premier ministre israélien, remet officiellement sa démission.

page C 3

• DÉLÉGUÉ À PARIS

En marge d'un éventuel remaniement ministériel, le premier ministre Lévesque devra aussi prévoir un successeur à M. Yves Michaud, délégué général à Paris.

page A 4

• OTTAWA ET LA REPRISE

La reprise économique semble être bien partie, mais Frédéric Wagnière estime, en éditorial, qu'Ottawa ne fait pas tout pour qu'elle soit durable.

page A 6

• LE CRIME D'OVIDE

Au milieu des cercueils, le tournage du film *Le Crime d'Ovide Plouffe* vient de commencer à L'Assomption.

page B 7

certificats de DÉPÔT GARANTI
doublement avantageux
TRUST GENERAL
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec
Montant maximum garanti: 60 000 $ par client
12 3/4 % (5 ans) Intérêt annuel Dépôt minimum 1 000 $
10 1/2 % (15 mois) Intérêt à l'échéance Dépôt minimum 1 000 $
PORTEFEUILLE-PLACEMENTS GRATUIT!
Demandez-le à l'un de nos conseillers financiers.
Montréal/University: 1100, University, 871-7280
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Laval/Chomedey: Place du Carrefour, 667-6760
Granby: 390, Principale, 378-8461
NOUVELLE SUCCURSALE! CENTRE ROCKLAND NIVEAU 2, TÉL.: 341-1414

CORRIVEAU

SUITE DE LA PAGE A 1

aux uns les problèmes et les conditions de travail des autres.

Sa connaissance du secteur privé, qui, disait-il, regroupait les travailleurs les plus touchés par la crise économique, avait milité en faveur de son élection.

Toutefois, la majorité des quelque 200,000 membres de la CSN proviennent du secteur public et, conséquence de la crise, la perte de membres dans le secteur privé n'a fait qu'élargir l'écart entre les deux. Depuis quelques années, il s'est créé une division interne importante entre ces deux groupes. Les préoccupations divergentes et la situation économique désastreuse ont exacerbé cette division.

Ce rapprochement essentiel n'était donc pas une tâche facile. À la veille des négociations dans le secteur public où, inévitablement, le vécu des uns serait mis en opposition avec la réalité des autres, M. Corriveau croyait d'ailleurs sincèrement que ces négociations seraient le terrain propice pour faire valoir les besoins urgents de l'ensemble des travailleurs.

D'aucuns craignaient, en revanche, un «troc» entre les acquis d'un groupe par rapport aux besoins de l'autre et la négociation classique l'emporta.

L'échec pour les syndicats fut cuisant. M. Corriveau a été blâmé pour cet échec, notamment par la FAS qui lui reprochait son absence dans ces négociations, alors qu'on lui avait demandé de se «retirer du portrait». Il n'a pas accepté ce blâme qu'il imputait à une mauvaise compréhension de l'orientation que la direction de la centrale préconisait à l'époque. Ce qui donna lieu, en juin dernier, au «message» de l'exécutif.

Cette intervention inusitée de la direction, mal reçue par certains, se voulait une réponse à ses reproches, une clarification des orientations passées et futures. S'y greffaient deux autres préoccupations: un malaise dans le fonctionnement interne et les conséquences de la crise sur la santé financière de la CSN.

Ce qui n'a pas empêché certains délégués de la FAS à leurs congrès d'orientation une semaine plus tard de se livrer, encore une fois, à une attaque en règle contre la direction de la centrale et ses orientations, ou tout au moins de l'interprétation qu'ils en font.

Le problème reste donc entier pour le successeur de M. Corriveau, le premier vice-président en poste, M. Gérald Larose. Ce dernier assurera l'intérim d'ici au prochain conseil confédéral, l'instance suprême entre les congrès, le 25 septembre. La décision de tenir des élections immédiatement ou lors du prochain conseil confédéral en décembre, ce qui est peu probable, appartient à cette instance.

C'est la deuxième fois dans l'histoire de la CSN qu'un président quitte durant son mandat. Le premier à le faire fut M. Jean Marchand, maintenant sénateur, qui démissionnait en 1964 pour être remplacé par M. Marcel Pepin. Celui-ci avait également renoncé à ce poste en 1971, pour des raisons «politiques», mais retirait sa démission lors du conseil confédéral convoqué pour lui trouver un successeur.

L'homme de tous les métiers. photo LA PRESSE

Un itinéraire bien rempli

Donatien Corriveau qui démissionne de la présidence de la CSN était l'homme de tous les métiers...ou presque.

Originaire de la région de Joliette, où il a surtout travaillé, il a été chocolatier, graveur sur cuivre et fabricant de boutonnières dans l'industrie du vêtement. Non syndiqué, puis syndiqué à différents moments à la CSN et à la FTQ, il a connu les deux côtés de la médaille. C'est en tant que technicien aux loisirs à l'hôpital psychiatrique Saint-Charles de Joliette qu'il a fait ses débuts dans le secteur public.

Il a gravi ensuite tous les échelons: vice-président et président de son syndicat, délégué régional pour les négociations de 1974 et, deux ans plus tard, président de la Fédération des affaires sociales jusqu'en mai 1982, alors qu'il devient président de la CSN.

GARDIEN

SUITE DE LA PAGE A 1

sauver, surtout si l'ouvrier s'est assommé dans sa chute. Heureusement, les accidents de ce genre sont très rares. Le dernier se serait produit il y a quelques années déjà. La pêche est-elle bonne? «Je n'aime pas la pêche. De toutes façon, ce n'est pas une bonne place. L'eau est très claire ici et peu profonde. J'ai rarement vu de poissons. Et puis je dois être attentif au travail que font les ouvriers...».

Âgé d'une vingtaine d'années, Claude Leduc trouve parfois le temps long. «L'eau est souvent invitante. Mais le travail d'abord». D'autant plus que le courant est rapide. D'ailleurs celui qui faisait le travail avant lui a chaviré avec son embarcation dans les rapides qui sont tout près. «Simple erreur de navigation», explique notre gardien de pont. Son contrat se termine à la mi-octobre. Il ne faut jamais souhaiter «bonne pêche» à Claude Leduc.

La Quotidienne — Tirage de samedi — à trois chiffres: **083** — à quatre chiffres: **1006**

LA MÉTÉO

DATE: Vendredi, 16 septembre 1983
AUJOURD'HUI: Min.: 3 Max.: 18
NÉB. CROIS., VENTS MODÉRÉS, AVERSES EN FIN DE JOURNÉE
DEMAIN: CIEL VARIABLE, AVERSES

37 5 01

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	3	18	Ennuagement
Outaouais	3	16	Néb. crois.
Laurentides	3	16	Néb. crois.
Cantons de l'Est	3	17	Néb. crois.
Mauricie	2	16	Néb. crois.
Québec	3	15	Néb. crois.
Lac-Saint-Jean	2	15	Néb. crois.
Rimouski	2	14	Ensoleillé
Gaspésie	2	14	Ensoleillé
Baie-Comeau	2	14	Ensoleillé
Sept-Îles	2	13	Ensoleillé

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	17	
Edmonton	4	19	
Regina	5	18	
Winnipeg	7	17	
Toronto	10	20	
Fredericton	2	18	
Halifax	8	18	
Charlottetown	8	16	
Saint-Jean	7	12	

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	12	19	N.-Orléans	19	30
Buffalo	5	20	Pittsburgh	5	21
Chicago	11	21	S. Francisco	14	29
Miami	23	33	Washington	14	25
New York	12	21	Dallas	19	31

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	17	Madrid	13	31
Athènes	19	30	Moscou	12	21
Acapulco	27	33	Mexico	13	24
Berlin	14	24	Oslo	10	13
Bruxelles	9	16	Paris	16	20
Buenos Aires	10	23	Rome	12	26
Copenhague	11	16	Séoul	19	27
Genève	10	23	Stockholm	11	17
Hong Kong	27	31	Tokyo	20	23
Le Caire	19	31	Trinidad	23	32
Lisbonne	14	29	Vienne	9	19
Londres	14	18			

LES SOVIÉTIQUES AURAIENT LOCALISÉ LE BOEING CORÉEN

Les chercheurs trouvent trois autres morceaux de cadavres

■ TOKYO (D'après Reuter, UPI et AFP) -- Trois morceaux de corps humains et deux pièces d'identité ont été retrouvés hier dans l'extrême-nord du Japon, au moment où surgissaient des indices donnant à penser que les Soviétiques avaient peut-être repérer l'épave du Boeing sud-coréen abattu il y a deux semaines.

Au large de l'île d'Hokkaido, trois morceaux de corps humains ont été repêchés par la police, et depuis l'attaque contre l'appareil de la KAL, le total des restes humains retrouvés se chiffre à cinq cadavres et onze morceaux de corps.

Dans la même région, des chercheurs ont aussi trouvé la carte d'affaire de Kathy Brown-Spier, une Américaine qui se trouvait à bord de l'avion sud-coréen et qui travaillait pour une fabrique de vêtements à New York. On a également trouvé une carte d'identité appartenant à un Canadien d'origine grecque, George Panagopoulos, 32 ans, de Toronto.

Les autorités japonaises ont également fait savoir hier qu'on avait vu les Soviétiques remonter un sous-marin de poche à la surface des eaux dans la région où le Boeing sud-coréen avait été abattu. Ce témoignage donne à penser que les Soviétiques ont peut-être retracé l'épave de l'appareil, étant donné que des bouées rouges et orangées avaient été disposées près de l'endroit où le sous-marin de poche avait été remonté à la surface.

Il semble d'ailleurs que l'URSS a déclenché hier une opération de grande envergure pour retrouver les restes de l'avion sud-coréen. Ainsi, l'Agence de sécurité maritime japonaise a précisé que 24 navires et un sous-marin de poche avaient été mobilisés par la marine soviétique.

Début du boycottage

Pendant ce temps, 15 pays occidentaux ont formellement entamé hier un boycottage aérien de l'Union soviétique pour protester contre la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, et le mouvement doit se poursuivre pendant deux semaines.

Treize pays de l'OTAN, ainsi que la Suisse et le Japon, articipent au mouvement.

La France, la Grèce et la Turquie ne se sont pas associés au boycottage. Le syndicat français des pilotes a toutefois décidé de suivre l'embargo aérien sur l'URSS, ce qui n'a pas empêché un avion d'Air France de décoller hier matin à destination de Moscou, avec un équipage composé de non-syndiqués.

En revanche, un vol Moscou-Paris de la compagnie Aéroflot a été annulé hier en raison de la fermeture pendant deux semaines de l'espace aérien ouest-allemand aux avions soviétiques.

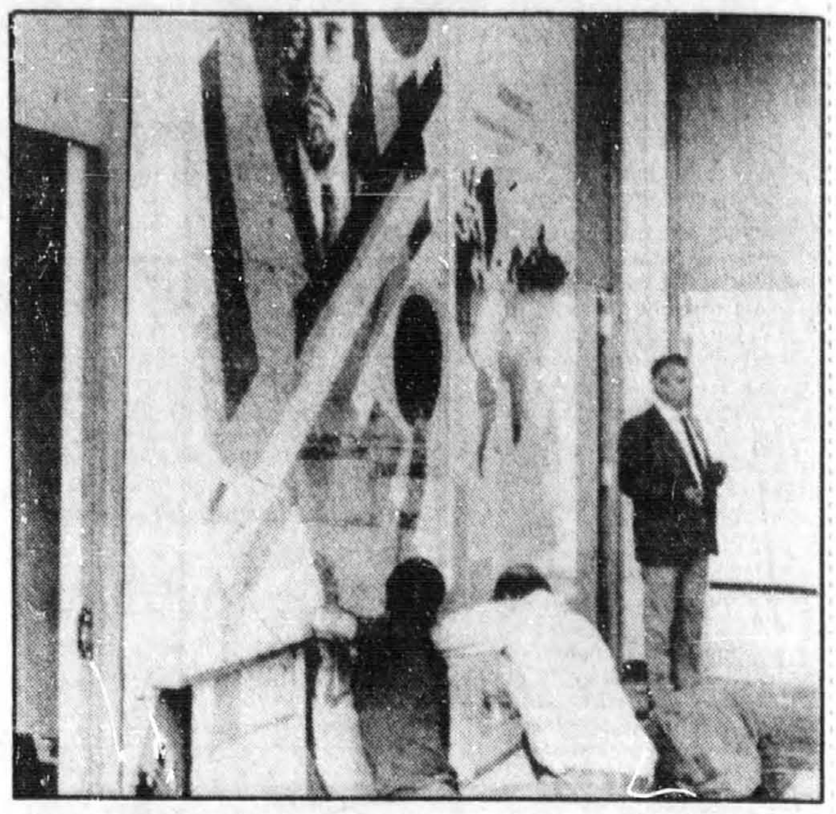

Des employés d'Aéroflot enlèvent des murs de leurs bureaux de Washington une murale de Lénine, avant de quitter les États-Unis hier. photo UPI

Le Canada veut une enquête neutre

■ (d'après CP et Reuter) — Les représentants du Canada et d'autres délégués occidentaux auprès de l'OACI (l'Organisation de l'aviation civile internationale), réunie en session extraordinaire à Montréal, ont réclamé hier une enquête impartiale sur la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse soviétique, une idée cependant rejetée par la délégation soviétique.

À la demande de plusieurs délégués, le président du Conseil de l'OACI, M. Assad Kotaite, a suspendu hier soir les travaux jusqu'à vendredi sans qu'aucune décision n'ait été prise. D'ici là, les tractations vont se dérouler en coulisse pour dégager un large consensus sur une motion déclenchant le processus d'une enquête internationale et d'un réexamen des procédures de manoeuvres d'intervention. L'URSS, rappellent les observateurs, ne dispose d'aucun droit de veto.

D'autre part, l'hypothèse d'une réunion extraordinaire de l'Assemblée des 151 membres de l'OACI en janvier 1984 était avancée par plusieurs sources diplomatiques. La session ordinaire de l'assemblée a lieu du 20 septembre au 10 octobre.

LA «NOUVELLE» POLICE DE TROIS-RIVIÈRES

Remonter le moral de la troupe tout en retrouvant la confiance populaire

■ TROIS-RIVIÈRES — «L'orage a été violent! Il a effrayé tout le monde. Mais le calme revient, on voit maintenant le soleil puis on se réorganise en espérant qu'il n'y ait plus d'ouragan. Nous attendons impatiemment l'arrivée d'un nouveau chef pour tourner définitivement la page».

ANDRÉ PÉPIN

M. Jacques Genest est inspecteur-adjoint à la police de Trois-Rivières. Depuis la fin de cette tapageuse enquête de la Commission de police qui a éclaboussé de magistrale façon ce corps policier, les administrateurs s'affairent à la réorganisation du service.

Mais avant de s'attaquer à la relance, la direction de la police trifluvienne devait d'abord panser les plaies, remonter le moral des policiers et faire la preuve, auprès de la population, que la sécurité de la ville pouvait être assurée d'une façon «honnête et efficace». «Nous ne pouvons tout bouleverser en quelques semaines. Petit à petit, avec discernement et diplomatie, nous revoyons nos structures. Le taux de solution des crimes se situe aux environs de 35 p. cent cette année, comparativement à 25 p. cent les années passées», explique M. Genest.

On a déjà vu à assurer la garde des pièces à conviction, dans un local bien surveillé et adéquatement organisé. Un policier spécialement formé, M. Gaston Rocheleau, est chargé de la discipline des policiers. C'est lui qui s'assure que le code de déontologie est appliqué avec rigueur. L'efficacité de son intervention ne peut être mesurée maintenant, il vient d'être nommé.

Les enquêtes criminelles importantes, dans les cas de meurtres, de vols à main armée, de fraudes, etc. sont maintenant assurées par la Sûreté du Québec. Une vingtaine de dossiers seulement, précise M. Genest, ont ainsi échappés aux huit détectives trifluviens. À ces derniers, on confie encore les crimes mineurs. Le dirigeants municipaux ont bien l'intention de laisser les choses telles qu'elles sont, le trésor public épargnant des sommes importantes en laissant agir la SQ dans les dossiers chauds.

L'enquête de la Commission de police, en plus de dénoncer le mode d'administration du corps policier, a pointé un doigt accusateur sur onze membres du service. Trois policiers ont déjà été congédiés et le processus des griefs est enclenché. Des recommandations ont été faites au procureur général relativement à quatre d'entre eux, c'est à dire qu'ils risquent des poursuites judiciaires. Le ministère de la Justice a l'intention d'affecter un procureur spécial à ces cas, a-t-on appris dans l'entourage du ministre Marc-André Bédard.

Aucune sanction disciplinaire n'a par ailleurs été imposée aux policiers à qui on reproche une mauvaise conduite. On attend, pour ce faire, l'arrivée d'un nouveau chef de police.

On cherche un chef

Quelques semaines après le départ du juge Denys Dionne et de son équipe, le conseil municipal, obéissant à une recommandation de la commission, a congédié le chef Guy-Paul Simard et rétrogradé son adjoint, M. Normand Rouette. La conclusion de la commission était lapidaire: M. Guy-Paul Simard n'avait pas les qualifications requises pour administrer un corps de police.

D'une façon temporaire, M. Germain Courchesne, de la Sûreté du Québec, dirige les policiers. Il assure l'activité quotidienne, mais n'entreprend aucune réforme majeure. Ce sera le premier objectif du futur chef: remettre de l'ordre dans le fouillis administratif constaté par le groupe du juge Denys Dionne.

«Je vous prie de croire que nous n'embaucherons pas le premier venu. Nous analyserons toutes les candidatures pour dénicher la perle rare, le vrai meneur d'hommes, l'habile administrateur. Nous ne voulons plus entendre parler des lacunes profondes de notre force policière», tranche le maire Gilles Beaudoin.

Le maire et ses collègues ont reçu 15 candidatures pour le poste de directeur, et n'en on retenu que trois pour analyse. «Trois candidats, ce n'est pas suffisant, nous relançons le concours pour quelques semaines, avec l'espoir de pouvoir choisir parmi un plus grands nombre», a précisé le maire Beaudoin à LA PRESSE. En novembre, le nouveau directeur devrait être nommé.

M. Beaudoin refuse de préciser le salaire que le conseil est prêt à verser, mais il se dit prêt à payer cher pour mettre la main sur l'homme qui fera oublier à la population trifluvienne, et au Québec tout entier ce qu'il est maintenant convenu d'appeler «le scandale de la police de Trois-Rivières».

Le maire est convaincu que l'enquête qu'il a lui-même réclamée était nécessaire. Malgré les faits troublants révélés, M. Beaudoin ne regrette pas sa requête et il se réjouit de la prise de conscience qu'elle a provoquée. «Le taux de solution des crimes s'améliore. Nous voyons les policiers partout, particulièrement lors de la tenue d'événements importants comme le Grand prix de la course automobile, la course de canots etc.», constate M. Beaudoin.

La principale faiblesse de ce corps de police, admet M. Beaudoin, provient de la mauvaise qualité des relations humaines qui l'a caractérisé durant les dix dernières années. «Depuis l'arrivée d'un directeur permanent, on constate déjà une nette amélioration. Il n'est pas rare, par exemple, que des dirigeants prennent leurs repas à la cafétéria avec les syndiqués pour parles des activités quotidiennes du service».

Le président du syndicat, M. André Poitras, admet que l'atmosphère s'est beaucoup améliorée depuis la fin de l'enquête, grâce à l'établissement de relations humaines plus cordiales avec la direction. «Nous sommes à négocier une convention collective. Les relations sont détendues avec l'employeur. L'atmosphère au travail est meilleure», précise-t-il. M. Poitras a par ailleurs confié que l'association ferait une importante déclaration, dans quelques semaines, concernant le déroulement de l'enquête de la Commission de police.

M. Beaudoin, au cours d'une entrevue avec LA PRESSE, a admis que le conseil municipal constatait, depuis 1975, les faiblesses administratives du directeur Guy-Paul Simard. «On ne congédie pas facilement un directeur de police. La preuve, c'est que M. Simard s'adresse aux tribunaux pour contester la décision que nous avons prise après l'enquête de la Commission de police», déclare le maire pour justifier l'attitude tolérante dont il a fait preuve au cours des dernières année à l'égard de la police.

LÉVESQUE

SUITE DE LA PAGE A 1

Duhaime; et de la Condition féminine, Mme Pauline Marois; et un deuxième, chargé à la fois de faire le point sur les incidences des politiques d'Ottawa dans l'économie du Québec et à la fois de renouveler le discours indépendantiste, comprendra les ministres des Affaires intergouvernementales, M. Jacques-Yvan Morin, de l'Éducation, M. Camille Laurin; de la Justice, M. Marc-André Bédard; du Commerce extérieur, M. Bernard Landry; de l'Agriculture, M. Jean Garon; et des Transports, M. Michel Clair. Ces deux comités remplacent temporairement le Comité des priorités, et ils devront avoir des projets concrets à soumettre lors la reprise de la séance spéciale du conseil des ministres, dans six semaines.

Comme beaucoup des effectifs du gouvernement seront retenus par ces deux comités, le premier ministre a, en conséquence, annoncé que la reprise parlementaire (prévue pour le 18 octobre) est reportée d'un mois.

Qualifiant la réunion de Pointe-au-Pic «d'exceptionnellement riche», tant parce qu'on s'est parlé franchement que parce qu'on n'a pas craint d'analyser la situation avec lucidité, M. Lévesque a également voulu dissiper le plus de doutes possible au sujet de ses présumés projets de remaniement ministériel, ainsi qu'à propos de son propre avenir politique.

«Je remercie tous ceux qui se sont intéressés à mon avenir politique», a-t-il d'abord plaisanté pour ensuite ajouter que la somme de travail qu'il compte s'imposer, au cours des prochains mois, ne lui laissera pas le loisir de «penser à quoi que ce soit d'autre». Invité plus tard à dire s'il serait encore à son poste pour mener ses troupes à la prochaine élection, M. Lévesque s'est alors contenté de faire une moue, ce qui, bien sûr, n'est pas de nature à faire taire la rumeur voulant qu'il laisse sa place à quelqu'un d'autre, s'il en venait à croire qu'il n'est plus l'homme de la situation.

Quant à la question d'un éventuel remaniement de son cabinet, M. Lévesque a demandé aux spéculateurs de «ranger ça dans leurs tablettes, pendant un certain nombre de mois». L'équipe actuelle demeurera la même, d'abord parce que le chef du gouvernement reconnaît qu'il n'est pas très amateur du jeu de chaises musicales et ensuite parce qu'il a le sentiment que son équipe est sortie ragaillardie de sa récollection du Manoir Richelieu.

En tout cas, les ministres de M. Lévesque avaient, hier, toutes les apparences de gens regonflés à bloc. Tous parlaient d'un des conseils des ministres les plus productifs et les plus stimulants qu'ils n'aient vécu jusqu'à ce jour.

Et, tel un capitaine d'équipe qui veut récompenser ses joueurs après un bon match, M. Lévesque a amené, après la séance d'hier, tous ses ministres ainsi que les journalistes en bateau pour une promenade d'une couple d'heures sur le fleuve, à bord de la Marie-Clarisse: il s'agit d'une goélette, qui, au début du siècle, faisait entre autres choses le transport des alcools prohibés entre Saint-Pierre-et-Miquelon, la Nouvelle-Écosse et les États-Unis, et qui, récemment, a été restaurée à grand frais (autour de $500,000, dont $80,000 provenant de subventions gouvernementales) pour servir maintenant à des opérations de relations publiques.

Et sur le chemin du retour vers l'hôtel, à bord d'un autobus d'écoliers, le premier ministre français Pierre Mauroy aurait sûrement échappé son mot de l'autre jour, quand des ministres québécois lui avaient chanté *Mon cher Pierre, c'est à ton tour*... au pied de la passerelle de son avion: «Mais, ce n'est pas un gouvernement, c'est une chorale!» Inspirés par Denise Lebianc et par Güy Thevrette, on y entonnait des chansons dédicacées, un peu à la manière des «Bye, bye» de fin d'année: pour Bernard Landry, *Un Québécois errant*; pour Jacques-Yvan Morin, *Sous les ponts de Paris*; pour Yves Bérubé, *Alouette, je t'y plumerai*...; et, pour René Lévesque, *Non rien de rien, non, je ne regrette rien, ni le mal ni le bien que tu m'as fait*...

FEU ROUGE BRÛLÉ

Acquitté grâce à la Constitution

QUEBEC (PC) — Un automobiliste de Montréal, Jean-Serge Boucher, accusé d'avoir brûlé un feu rouge le 26 mai 1979, vient d'être acquitté grâce à la ... nouvelle Constitution canadienne.

Dans un jugement de la Cour supérieure de Montréal, le juge-en-chef-adjoint James Hugessen affirme que l'article 11 de la nouvelle Constitution canadienne reconnait le droit pour un accusé « d'être informé de l'infraction qu'on lui reproche dans un délai raisonnable et d'être jugé dans un délai raisonnable ».

Or, l'infraction n'a été signifiée à Boucher que le 22 novembre 1982, soit trois ans et demi après qu'il l'eut prétendument commise.

En intentant la poursuite, la ville de Montréal avait plaidé que, grâce à la loi 62 votée en juin 1982 par l'Assemblée nationale, toutes les lois québécoises étaient exemptées de l'application de la Charte fédérale des droits de la personne.

La loi 62 dit en effet que toutes les lois québécoises ont effet en dépit des articles de la Charte fédérale.

Comme la présumée infraction de M. Boucher allait à l'encontre de la loi qui régit la Ville de Montréal, c'est-à-dire une loi provinciale, la prétention des procureurs de la ville était que la Charte fédérale ne pouvait pas s'appliquer dans le cas de M. Boucher. En conséquence, ce dernier ne pouvait pas plaider la longueur indue du délai dans lequel il a été informé de la plainte et jugé.

Jugement

Dans son jugement de trois pages, le juge Hugessen explique que les droits de la personne reconnus dans la Charte constitutionnelle canadienne « sont une protection du citoyen contre les abus du pouvoir exécutif ».

« Ce n'est pas normalement une législature provinciale qui va les brimer », affirme le juge. « La Loi constitutionnelle de 1982 est une loi fondamentale de notre société et toutes nos institutions législatives, gouvernementales et judiciaires en tirent leur autorité ».

Une loi provinciale peut contrecarrer l'exercice de certains droits consentis par la Charte fédérale mais cette loi doit être « spéciale et spécifique ».

Or, le juge Hugessen ne croit pas que la Charte de la Ville de Montréal, même modifiée par la loi 62, vienne « détruire les droits fondamentaux » consentis par la Charte fédérale.

En conséquence, le juge accueille le rejet de la poursuite présenté par les avocats de l'automobiliste Boucher.

Meurtre du chef des *Hell's Angels*: la police engagée sur trois pistes

La Sûreté du Québec laisse subsister le mystère concernant l'assassinat du chef des *Hell's Angels*, Yves Buteau, 32 ans, et d'un motard de l'Ontario, Guy Gilbert, il y a huit jours, en face d'un cabaret de Sorel.

ANDRÉ CÉDILOT

Selon les informations obtenues, les policiers suivent trois pistes à la fois: une guerre entre motards, un règlement de comptes de la pègre et une vieille rancune, dont on se refuse à dévoiler officiellement les détails pour ne pas nuire à l'enquête.

La bombe

La découverte, mardi après-midi, d'une bombe télécommandée qui avait été placée sur le chemin du cortège funèbre du chef des *Hell's Angels*, n'aurait pas modifié le plan de travail des enquêteurs de la Sûreté du Québec et de la police municipale de Sorel. « Pour l'instant, nous enquêtons les deux événements séparément. Ce qui nous intrigue, c'est la raison pour laquelle la bombe n'a pas explosé, car elle était bel et bien amorcée », souligne le policier.

C'est un garçon de 10 ans qui a trouvé l'engin dans un fossé, en bordure de la route 122, à Saint-Guillaume, un petit village situé à peu près à mi-chemin entre Sorel et Drummondville. Il était composé de cinq bâtons de dynamite reliés à un détonateur et à un système de radio de communication, de 25 livres de clous et de pierres concassés. Le tout avait été placé dans un baril que l'on avait entouré de sable et de pierre concassée.

Curieuse coincidence, dans la nuit de vendredi à samedi, un engin semblable avait fait explosion dans une sablière de Laval. Selon un porte-parole de la SQ, les policiers cherchaient, hier, à déterminer la provenance du matériel explosif. Des expertises étaient aussi en cours pour établir s'il y a un lien réel entre les deux incidents.

Trois hypothèses

D'après les policiers interrogés, la mort de Buteau pourrait être l'oeuvre du groupe rival des *Outlaws* qui voudrait freiner les ambitieux projets d'expansion des *Hell's* au Canada. Les *Outlaws*, qui ont la haute main en Ontario et dans le sud-est des Etats-Unis, viennent de s'installer à Joliette.

Il n'est pas impossible aussi, selon la police, que l'exécution du chef des *Hell's* puisse être reliée à l'assassinat du beau-frère de Frank Cotroni, Michel Desormiers. Si l'on en croit les policiers, il s'en est fallu de peu pour que des accusations soient portées relativement à cette affaire de meurtre survenu à Deux-Montagnes, à la mi-juillet.

Dans ce cas, les tueurs qui se sont attaqués à Buteau auraient utilisé des motocyclettes pour brouiller les pistes. L'un des revolvers qui auraient servi à commettre le crime a été retrouvés peu après dans la région de Sorel.

On explore enfin la possibilité qu'il puisse s'agir d'une vengeance concernant une affaire de meurtre qui remonterait à au moins trois ans. Sur ce point, toutefois, la police refuse fournir plus de renseignements. L'enquête est menée par les hommes du caporal Médar Cyr, de la section des crimes contre la personne, à la Sûreté du Québec.

Par ailleurs, la SQ a fait savoir, hier, que les membres de l'unité d'urgence avaient, le jour des funérailles de Buteau, distribué de 100 à 150 contraventions pour diverses infractions au code de la sécurité routière (absence du casque de sécurité, silencieux défectueux, etc.) aux motards qui avaient été interpellés sur la route 122, près de Yamaska, à l'issue des cérémonies.

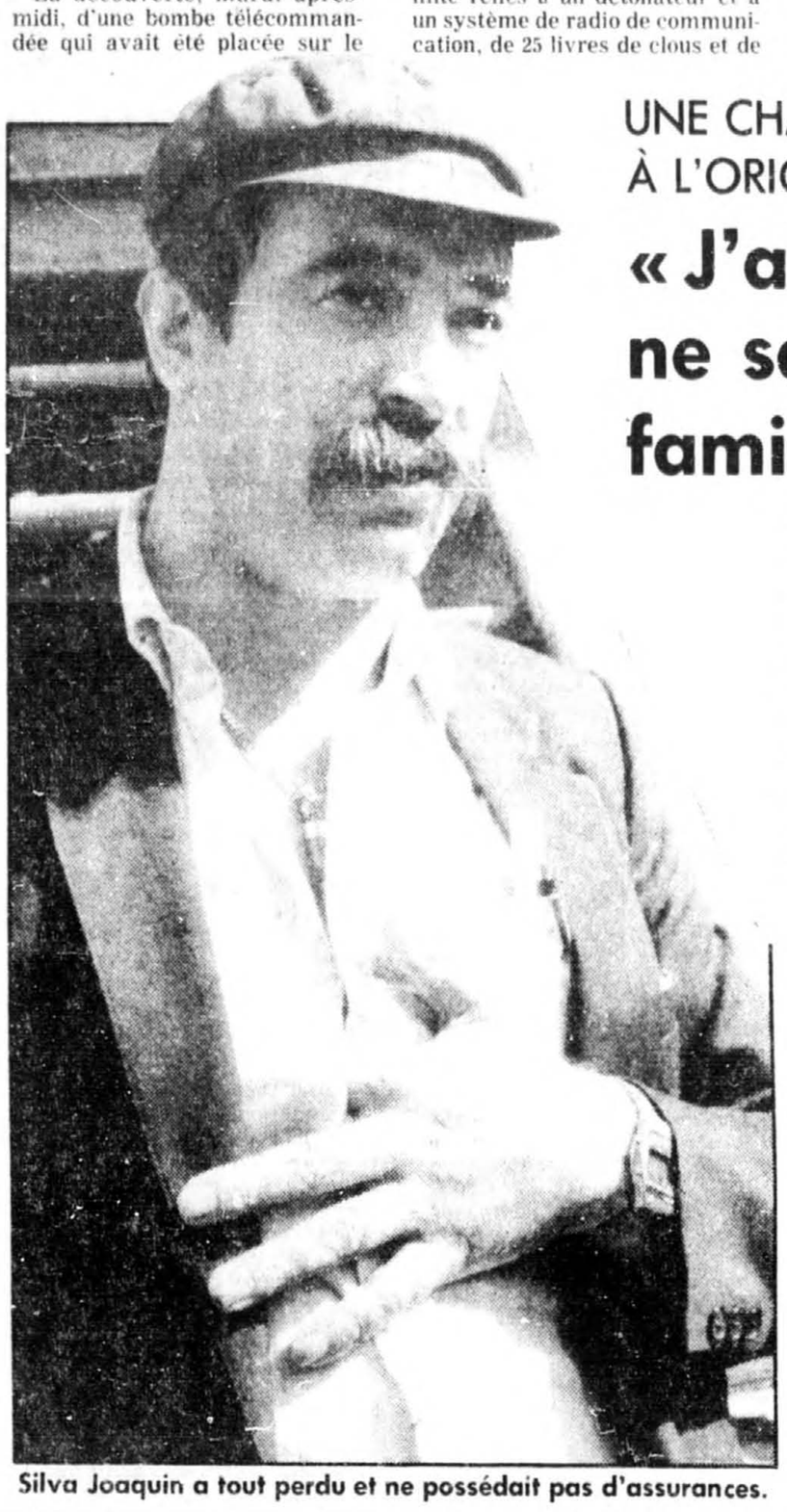

Silva Joaquin a tout perdu et ne possédait pas d'assurances.

UNE CHANDELLE SERAIT À L'ORIGINE DE L'INCENDIE

« J'ai tout perdu et je ne sais même pas où ma famille va loger ce soir »

« Ma femme s'est levée, par hasard, durant la nuit; les flammes pénétraient déjà dans la cuisine. Le feu était à quelques pieds de nous. Il n'y avait pas de fumée. J'ai tout juste eu le temps de réveiller les deux enfants, descendre les trois étages, et voir le logement brûler. Nous avons réussi à sauver notre peau. C'est tout. Je ne sais même pas où je vais loger ma famille ce soir... ».

PIERRE GINGRAS

C'est Silva Joaquin qui parle. Avec sa femme et un de ses fils, il regarde ce qui reste de la coquette maison de rapport qu'ils habitaient au 3457 rue Colonial depuis le mois juillet seulement. Désemparé, encore sous l'effet du choc, il conserve néanmoins son sens de l'humour. « J'avais trouvé une bonne place hein!... ». Et, en montrant son coffre d'outils carbonisé, le sourire aux lèvres mais les yeux pleins d'eau, il ajoute : « Vous voulez m'acheter-ça pour je puisse me procurer de nouveaux meubles? »

C'est Mme Joaquin qui a réveillé la voisine, Mme Sequeira, la femme du propriétaire. En compagnie de ses deux enfants de cinq et sept ans, elle dormait à poings fermés. Absent à ce moment-là, George Sequeira, qui est gardien de nuit, explique que c'est un miracle que sa famille soit encore vivante. L'enquêteur du Service des incendies de la Ville de Montréal abonde dans le même sens.

Selon ce dernier, c'est la négligence d'un jeune chambreur de 30 ans qui serait à l'origine de l'incendie. Selon les déclarations qu'il a faites aux enquêteurs, il s'est endormi dans son lit après avoir allumé une chandelle posée sur un meuble. C'est le feu qu'il l'a réveillé brusquement. Il a tenté d'étouffer les flammes avec une couverture, mais en vain. Ce locataire occupait son logement depuis quelques jours seulement. Le troisième étage de l'immeuble situé dans l'arrondissement historique du Mont-Saint-Louis est une perte totale. Les deux autres ont été gravement endommagés par l'eau. Cinq familles devront trouver à se reloger

Silva Joaquin qui est d'origine portugaise ne possédait pas d'assurances. Son voisin, Luis Carvalho, non plus. « Je ne payais que 180 $ par mois, ici. Maintenant il faut aller ailleurs dit M. Carvalho. J'ai perdu beaucoup dans cet incendie... ». Le propriétaire lui, est découragé. « Depuis trois ans, j'ai travaillé comme un fou pour rénover cette maison » dit-il.

À côté, une étudiante en droit qui occupait deux logements dans l'édifice, cherche par terre, un bibelot. Elle possédait une belle collection de meubles antiques qui sont une perte totale, endommagés surtout par l'eau. Sa bibliothèque est aussi en ruines. Elle non plus n'avait pas d'assurances. Dans l'escalier, un ourson en peluche, détrempé, semble observer la scène. Tout près, le long des marches, une magnifique plante grimpante paraît également avoir souffert. « Ce sont des *bonjours*, explique le propriétaire. C'est une plante portugaise. Les fleurs s'ouvrent dès que le soleil apparaît. Elles sont jolies n'est-ce pas ? » Hier matin, pourtant, elles tardaient à s'ouvrir...

L'épouse de M. Joaquin sort les quelques effets qui n'ont pas brûlé dans l'incendie.

Un des comptes de Taillibert serait dix fois trop élevé, selon un autre expert

Alors qu'un économiste, qui fut pendant deux ans chargé de la gestion de projets de la Régie des Instalations Olympiques, a déposé en cour, hier, le rapport dans lequel il recommandait, comme équitable, le paiement de 6 854 000 $ à M. Roger Taillibert, l'architecte du com-

LÉOPOLD LIZOTTE

plexe olympique (somme qu'on aurait d'ailleurs finalement consenti à lui verser), un autre expert s'est plus tard montré fort critique de la tâche accomplie par le premier.

Pour cette partie de son travail sur le programme d'ensemble du Parc Maisonneuve, celui qui réclame aujourd'hui un total de 32 000 000 $ devait présenter une facture de 1 051 762 $.

Mais interrogé par le procureur de la RIO, Me Murielle Zigby, l'architecte Philip David Bobrow s'est dit d'avis que Taillibert, à ce chapitre, ne devrait encaisser que de 50 000 $ à 100 000 $. Et de faire reposer cette évaluation sur le fait que ce même « progamme » récèle plusieurs failles.

Selon le témoin, ce travail ne constitue pas une liste complète des besoins, il incorpore souvent des références à des solutions plutôt qu'eux besoins réels, il est généralement faible dans les divers domaines de la structure, de la mécanique et de l'électicité, il ne contient pas d'études spécialisés sur les besoins de stationnement, d'installations de restauration, de personel et de circulation.

Tout en concédant que le progrmme soumis par Taillibert rencontrait généralement les règles de l'art, pour la période écoulée entre 1971 et 1975, le témoin ajoute qu'il ne s'agit pas là d'un document spécialement original, et qu'en raison des inconsistances et du défaut d'information qu'on y relève, il ne mérite donc pas de compensation spéciale.

Tout comme il l'avait fait avec un témoin entendu la veille, le procureur du requérant, Me François Mercier, a demandé à M. Bobrow, dont les services ont été requis le mois dernier, s'il avait fait des visites spéciales sur le site, lors de son étude. La réponse a été négative, même si, dans le passé, le témoin a pu assister à quelques joutes sportives au stade,comme tout le monde.

S'il connaissait le nom de Taillibert, il n'est aucunement familier avec ses oeuvres, et lors de ses deux voyages à Paris, le dernier remontant à dix ans, le Parc des Princes n'existait tout simplement pas.

Au contraire du témoin antérieur, toutefois, il a participé à divers projets d'envergure, notamment dans l'Île des Soeurs. Mais il souligne que pour le projet d'une université dans le Vermont, par exemple, une entreprise de 5 700 000 $, sa firme n'a présenté, en 1971, qu'un compte de 15 000 $.

Quant à l'économiste Jean-Claude Villiard, aujourd'hui vice-président de Lavalin International, non seulement il a élaboré le projet d'entente avec Taillibert, mais il s'est rendu à Paris avec le président Robert Nelson et l'ingénieur Trudeau, pour lui présenter ce compromis, à son agence de la rue de la Pompe.

L'architecte parisien, qui avait passé les deux journées précédentes à griffonner fébrilement des esquisses, avec force crayons colorés, pendant que l'on « déblatérait » littéralement sur son compte, devant le juge Charles D. Gonthier, a soudainement rangé ses carnets, hier, pour suivre plus attentivement le débat.

Éloigné de son cabinet de travail depuis le début de la semaine, il mettait apparemment une dernière griffe à un nouveau projet, avant de s'envoler vers Paris, et en Concorde, dès ce soir. Mais pour se retrouver en salle 16.01 à 9 h 30, lundi, pour la suite de ce procès.

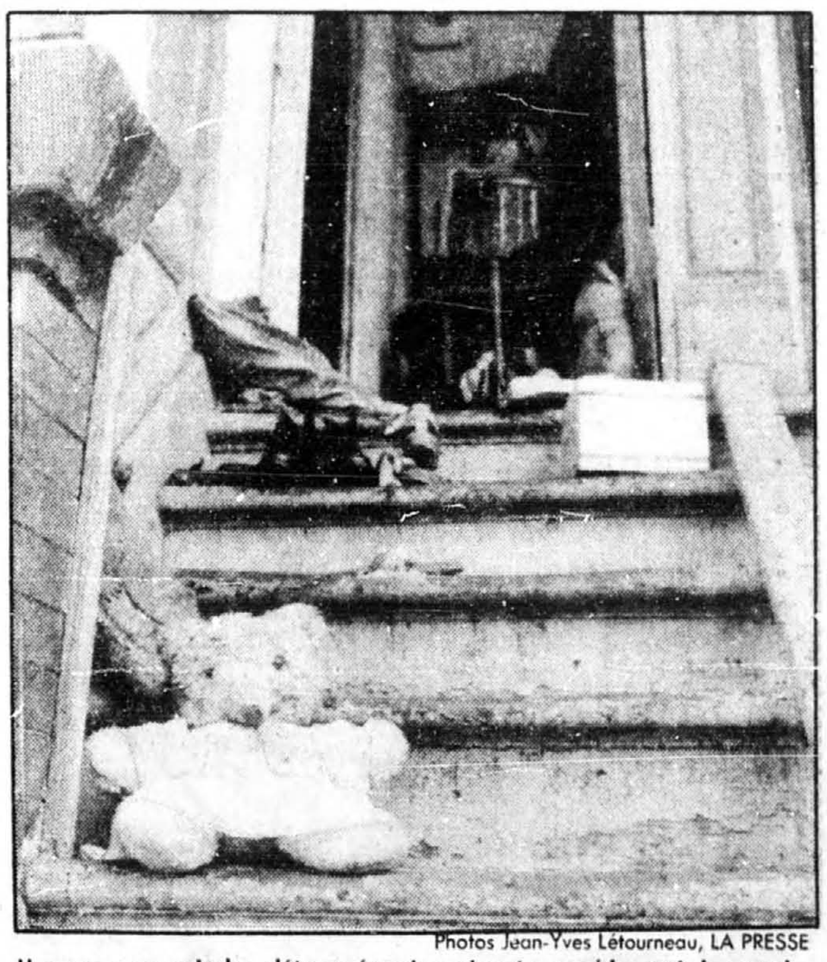

Photos Jean-Yves Létourneau, LA PRESSE

Un ourson en peluche, détrempé mais « vivant » semble avoir le moral bien bas à la suite de l'incendie qui a ravagé le logement de son propriétaire. C'est une chandelle qui serait à l'origine du sinistre qui a chassé cinq familles d'un immeuble coquet de la rue Colonial, durant la nuit de mercredi à jeudi.

Vishnu Devananda photo AP

Un yogi québécois passe le mur de Berlin pour promouvoir la paix

BERLIN (AP-AFP) — Un yogi québécois de 55 ans est passé au-dessus du mur de Berlin hier à bord d'un avion ultra léger et a été retenu par les autorités est-allemandes pendant six heures.

Vishnu Devananda voulait « montrer que le monde ne pourra connaître la paix que si l'on montre que l'amour peut franchir des barrages comme celui-ci », a précisé le porte-parole du yogi, jonas Mueller.

Selon le porte-parole, Devananda a été renvoyé de l'autre côté de la frontière après six heures de détention. Il a ensuite été conduit dans les locaux de la police ouest-allemande pour y être interrogé.

Le yogi avait décollé de Berlin-Ouest. Il avait atterri un quart d'heure plus tard sur la Postdamer Platz.

Selon le porte-parole, l'appareil qu'a utilisé le yogi ressemblait à un grand cerf-volant équipé d'un siège, de trois roues et d'un petit moteur.

M. Deyananda dirige un centre international de yoga à Val Morin, dans les Laurentides. Il participe actuellement à un festival à Berlin-Ouest consacré à la pratique du yoga, de la parapsychologie ainsi qu'à la mystique de l'Extrême-Orient.

Les magiciens leur ont volé leurs seins

LAGOS (AFP) — Après avoir été inconsidérément défiés de faire état de leurs pouvoirs par deux Nigériennes, quatre magiciens auraient fait disparaître les seins des deux sceptiques, rapporte hier l'Evening Times, journal du soir de Lagos.

Selon le journal, l'incident est survenu lorsque deux marchandes du marché d'Oyingbo, à la périphérie de la capitale, se sont moquées mercredi matin de quatre magiciens qui se vantaient de pouvoir multiplier l'argent, faire disparaître des bras, des jambes ou des sacs à la demande.

En prononçant une formule magique, les magiciens auraient alors fait disparaître les seins des deux imprudentes. Un conflit s'en est suivi dans lequel de très nombreux passants ont été impliqués, rapporte le journal qui précise que la police a arrêté les quatre hommes ainsi que quatre témoins.

Mercredi soir, les magiciens n'avaient toujours pas restitué les poitrines, déplore l'Evening Times avant de conseiller en substance à ses lecteurs de ne pas provoquer inconsidérément des pouvoirs mystiques qu'ils ne connaissent ni ne dominent.

SERVICES EN FRANÇAIS AU MANITOBA

Un référendum se tiendra à Winnipeg

■ WINNIPEG (PC) — C'est par un vote serré de 16 voix contre 14 que le conseil municipal de Winnipeg s'est prononcé, aux petites heures jeudi matin, en faveur de la tenue d'un référendum sur des services en langue française. La question sera inscrite sur les bulletins de vote qui seront utilisés lors des élections municipales du 26 octobre.

Les adversaires d'un référendum sur cette question délicate ont lancé l'avertissement que le débat pourrait avoir pour conséquence d'élargir encore davantage le profond fossé divisant francophones et anglophones

La réunion tumultueuse, qui ne s'est terminée qu'à 3h30 du matin, avait été précédée au cours de la journée d'une longue réunion du comité politique du comité exécutif portant notamment sur la question du plébiscite.

La question de services municipaux en langue française a été soulevée par le projet controversé du gouvernement néo-démocrate du Manitoba de faire amender la constitution candienne pour y inclure le droit à des services en français au Manitoba, une mesure à laquelle l'Opposition conservatrice s'oppose farouchement.

Le projet a été élaboré lors de pourparlers privés entre des représentants des gouvernements manitobain et fédéral et de la Société franco-manitobaine. Cette dernière représente la minorité francophone qui constitue six p. cent de la population de la province. Le projet a pour but d'éviter une bataille juridique concernant la loi manitobaine adoptée il y a plus de 90 ans et faisant de l'anglais la seule langue officielle de cette province canadienne.

Le maire Bill Norrie, qui s'est lui-même prononcé en faveur de la tenue du référendum, a déclaré aux conseillers que le gouvernement provincial aurait dû permettre aux tribunaux de trancher la question de savoir si les lois adoptées uniquement en anglais depuis 1890 sont valides. Avant 1890, le français et l'anglais jouissaient d'un statut égal devant les tribunaux et à la législature du Manitoba.

Loi jugée inconstitutionnelle

La loi manitobaine de 1890, faisant de l'anglais la seule langue officielle de la province, a été décrétée inconstitutionnelle par la Cour suprême du Canada, en 1979. Le présent conflit résulte d'une poursuite intentée par l'avocat winnipegois Roger Bilodeau qui soutient que toutes les lois adoptées uniquement en anglais par la législature manitobaine entre 1890 et 1979 sont invalides.

Voici la question à laquelle les électeurs devront répondre lors des élections municipales :

« Le gouvernement provincial devrait-il retirer son amendement constitutionnel proposé et permettre à la cause Bilodeau de procéder pour que la Cour suprême du Canada puisse se prononcer sur la validité des lois adoptées uniquement en anglais par la législature du Manitoba depuis 1890? ».

Vote partisan

Le vote qui a eu lieu au conseil municipal durant la nuit de mercredi à jeudi s'est déroulé suivant des lignes partisanes, les conservateurs se prononçant contre le référendum, tandis que deux des sept députés néo-démocrates siégeant également au conseil de ville ont appuyé le principe du référendum.

Plus tôt, le procureur général Roland Penner et le chef du Parti conservateur, l'ex-premier ministre manitobain Sterling Lyon, avaient émis l'opinion que cette question ne devrait pas faire l'objet d'un référendum.

Le conseiller municipal Joe Zuken a lancé l'avertissement qu'un plébiscite « ouvrira toute grande la porte aux fanatiques et déclenchera des débats émotifs qui feront passer au second plan les autres questions en jeu à l'élection municipale du 26 octobre.

Le conseiller Zuken, un avocat, a argué que les droits des minorités ne devraient pas être soumis à un jugement par scrutin. Mais les partisans du référendum ont soutenu pour leur part que ce serait faire insulte à l'intelligence des électeurs que de ne pas leur permettre d'exprimer leurs opinions.

Une décision malheureuse et dangereuse (Axworthy)

■ OTTAWA (PC) — La décision de Winnipeg de tenir un référendum sur les droits des francophones est malheureuse et dangereuse, estime le ministre fédéral des Transports, Lloyd Axworthy.

« Il pourrait être très dangereux d'avoir un vote majoritaire sur les droits d'une minorité », a déclaré l'unique représentant du Manitoba dans le cabinet fédéral, hier, au cours d'une interview.

« Mais c'est fait. J'espère simplement que la majorité à Winnipeg répondra avec générosité et tolérance et reconnaîtra qu'il s'agit des droits d'une minorité, et qu'ils ne devraient pas s'affoler, comme ils l'ont été par certains politiciens, en pensant que c'était une question linguistique. »

Le cabinet du premier ministre manitobain Howard Pawley a aussi critiqué la décision du conseil municipal de Winnipeg de tenir un référendum sur les droits des francophones le 26 octobre en même temps que les élections municipales.

A la question de savoir s'il comptait faire campagne pour le référendum, M. Axworthy a répondu : « Je prendrai la parole à Winnipeg demain midi ».

Le secrétaire d'Etat Serge Joyal, le ministre fédéral qui a apporté son concours à la négociation de l'entente, a déclaré de son côté, à l'issue d'une séance du cabinet, que le Parlement devrait intervenir dans ce différend vu que le Parlement fédéral est partie à l'entente, et a la responsabilité de protéger les droits linguistiques de la minorité.

Importante victoire pour le mouvement anti-Cruise

■ OTTAWA (PC) — Le mouvement anti-missile de croisière a remporté une importante victoire hier dans la bataille juridique pour empêcher les essais d'armes américaines, lorsque la Cour fédérale a rejeté une tentative du gouvernement de faire annuler la cause.

Le juge Alex Cattanach a donné aux avocats du gouvernement 30 jours pour présenter une déposition démontrant que la décision du gouvernement de tester les missiles de croisière se « justifie dans le cadre d'une société démocratique ».

Une audience complète aura lieu plus tard à la demande d'une coalition de 26 organismes pour la paix, syndicats et regroupements de femmes.

L'avocat de la coalition, Me Lawrence Greenspon, a exprimé sa joie à l'annonce de cette décision. « C'est la première fois au Canada que la remise en question de la constitutionnalité d'une action de l'exécutif est présentée devant les tribunaux », a-t-il déclaré.

Les membres de la coalition s'opposent aux essais des missiles Cruise par le gouvernement parce qu« 'ils constituent une menace pour les droits à la vie, à la liberté et à la sécurité » garantis par la Charte des droits et des libertés qui accompagne la Constitution entrée en vigueur en avril 1982.

M. James Stark, président de l'Opération démantelement, a déclaré que les autorités judiciaires favorisaient une date rapprochée pour l'audition de la demande d'injonction.

« Si nous obtenons l'injonction provisoire, la prochaine démarche consistera à obtenir une annulation permanente des essais de missiles Cruise », a-t-il précisé. Il espère de plus que toutes les procédures soient terminées avant que les essais ne débutent, vers janvier 1984.

Les deux parties en présence ont indiqué qu'elles présenteraient des témoignages d'experts pour appuyer leurs thèses lors de l'audition de la demande d'injonction provisoire.

La nomination du prochain délégué du Québec à Paris dépend du remaniement ministériel

■ L'éventuel et probable remaniement ministériel envisagé par la premier ministre **René Lévesque** sera peut-être déterminant pour le choix du prochain délégué général du Québec à Paris qui pourrait bien être l'actuel ministre des Affaires intergouvernemenales, **M. Jacques-Yvan Morin.**

Tout indique que le premier ministre sera appelé à faire prochainement des changements importants au sein de son conseil de ministres. Pour donner quelque crédibilité au virage que s'apprête à faire le gouvernement quant à ses politiques fondamentales en effet, il faudra de nouvelles figures ministérielles. Et pour ce faire, il lui faudra libérer quelques postes, à condition de trouver une sorte de prix de consolation pour leurs occupants actuels qui voudraient rester ou une récompense pour les vieux serviteurs qui veulent partir.

Le ministre Jacques-Yvan Morin fait partie de cette catégorie de ministres qui céderaient leur place à condition qu'on reconnaisse la valeur des services rendus. Et, ayant déjà une connaissance très approfondie de la réalité française, M. Morin pourrait fort bien accepter de quitter son ministère pour ce poste fort prestigieux et très envié.

Branle-bas de combat

Le rappel imminent de **M. Yves Michaud**, actuel délégué général du Québec à Paris, ainsi que plusieurs changements qui interviendront dans les différentes maisons du Québec en Amérique latine, en Europe et aux États-Unis, soulèvent un branle-bas de combat à l'intérieur du ministère des Affaires intergouvernementales.

Le poste le plus important de la jeune vie diplomatique québécoise, instaurée sous le régime du premier ministre libéral **Jean Lesage** au début des années 60, est évidemment celui détenu par M. Michaud depuis octobre 1979. Ce dernier doit rentrer au pays en décembre. Selon les rumeurs les plus persistantes, il sera nommé président du nouveau Palais des congrès, à Montréal, par son ami personnel, le premier ministre, **René Lévesque**.

Le mandat de M. Michaud à Paris a déjà été prolongé de quelques mois et on s'attend bien à ce qu'il accède, normalement pour un mandat de cinq ans, à la présidence d'une société d'État. Craignant une défaite du P.Q. aux mains des libéraux lors de la prochaine élection, M. Michaud, en retardant le plus possible cette nomination, veut s'assurer une sécurité d'emploi à plus long terme advenant un changement de régime. Car, s'il a déjà fait le saut du Parti libéral au PQ, il est loin d'être certain maintenant qu'il pourrait, dans l'hypothèse où il en aurait envie, faire le même chemin en sens contraire pour assurer la poursuite de sa carrière.

Quatre autres candidats

En ce qui concerne le poste de M. Michaud, convoité par de nombreux hauts fonctionnaires, quatre noms retiennent principalement l'attention, en plus de celui de M. Morin. Il s'agit de **Louise Beaudoin,** directrice du bureau des affaires françaises au ministère des Affaires intergouvernementales, de **Jean-Marc Léger,** ex-délégué général à Bruxelles, sous-ministre adjoint au ministère de l'Éducation et responsable du dossier de la coopération internationale, de **Gilles Loiselle**, commissaire général aux fêtes de 1534-1984 et de **Jacques Girard**, également sous-ministre à l'Education, qui n'a pas d'expérience diplomatique sur le terrain mais qui connait très bien le dossier de la coopération internationale.

Comme le poste de Délégué général du Québec est le plus imnportant, il serait étonnant qu'il soit confié à un haut fonctionnaire qui n'a pratiquement aucune connaissance pratique de la vie diplomatique et du caractère très particulier de cette fonction sur le plan international.

Deux noms retiennent jusqu'ici particulièrement l'attention, si jamais le ministre Morin conservait finalement son poste actuel. Ce sont ceux de **Louise Beaudoin** et de **Gilles Loiselle**. Ce dernier a été en poste comme Délégué général à Londres, pendant cinq ans. Il avait comme principale mission de s'occuper du dossier constitutionnel. Il a vainement tenté de contrer les efforts d'Ottawa auprès du gouvernement de Westminster sur le rapatriement unilatéral de la constitution.

Depuis sont retour au Québec, M. Loiselle a occupé différentes fonctions et s'est vu confier récemment le poste de Commissaire général des Fêtes de 1534-1984, qui marqueront le 450e anniversaire du premier voyage de Jacques Cartier au Canada. Cette fonction retiendra ses services jusqu'à la fin de 1984, ce qui l'exclut à toutes fins utiles du poste de Paris. Il rêve cependant depuis des années d'y être affecté. Ce qu'il avait failli obtenir partiellement à l'époque où **Robert Bourassa** était premier ministre du Québec.

Il était alors question qu'il assiste le **Dr François Cloutier**, délégué en titre, qui devait avoir la responsabilité des autres délégations européennes. Une indiscrétion d'un journaliste avait provoqué, à la dernière minute, l'annulation de sa nomination par le premier ministre de l'époque.

En ce qui concerne **Louise Beaudoin**, il s'agirait d'une excellente candidate pour occuper cette fonction. Et ce, à plusieurs égards.

Comme titulaire du poste de chef de cabinet de l'ex-ministre des Affaires intergouvernementales, **Claude Morin**, pendant cinq ans, elle a de nombreux contacts personnels aussi bien au Quai d'Orsay et à Matignon qu' à l'Elysée. A la suite de multiples voyages en France, elle a aussi une connaissance profonde du milieu et elle a su également développer des relations dans tous les milieux de la vie française, ce qui est un atout considérable pour occuper avec aisance et efficacité la responsabilité de Délégué général dès son arrivée à Paris.

Malheureusement pour elle, l'entourage du premier ministre ne voit pas d'un bon oeil la nomination d'une jeune et jolie femme à un poste aussi important, deux qualités qui, selon certains des conseillers de M. Lévesque, pourraient nuire à sa crédibilité.

Le premier ministre René Lévesque a pris la barre du *Marie Clarisse* pendant quelques instants hier lors d'une excursion sur le fleuve, au large de Pointe-au-Pic. Au cours de ces moments de détente que s'accordaient M. Lévesque et les membres de son cabinet, il est probable qu'on a discuté davantage des talents de navigateur de M. Lévesque que des hypothèses de remaniement. Laserphoto CP

DESTINATION AÉRO-CLUB

En fin de semaine,
l'Aéro-Club de Montréal
vous ouvre les portes du ciel. Venez voir de près tout ce que peut offrir une véritable école de pilotage grâce aux films sur les différentes techniques de vol ainsi qu'aux avions et instructeurs mis à votre disposition.
Samedi et dimanche, de 8:00 à 18:00 c'est la rentrée pour tous ceux qu'un cours de pilotage intéresse.

LE TEMPS S'ENVOLE, POURQUOI PAS VOUS.

AÉRO CLUB MONTREAL FLYING CLUB
AÉRO-CLUB DE MONTRÉAL
5,800, Chemin de l'Aéroport
St-Hubert, Québec J3Y 5K2
(514) 445-4444
Cessna

Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Communiqué

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal avise ses clients que lors d'un vol survenu le 25 août 1983, à la station de métro Square-Victoria, les titres suivants ont été volés:

TITRES	MOIS	VALEUR	NUMÉROS DE SÉRIE
Carnets de tickets d'adultes		9,00 $	N-667501 à N-668500
		.80 $	E-951751 à E-952375 F-33751 à F-35000
Reçus			
C-A-M (passage adulte)	septembre 1983	22,50 $	D-60341 à D-60400 D-62701 à D-62800 D-95681 à D-95800 D-97141 à D-97200
C-A-M (passage réduit)	septembre 1983	8,50 $	M-368481 à M-368600 M-391921 à M-392200

La Commission invite ses clients à vérifier les titres que des inconnus pourraient leur offrir. Dans l'éventualité où ils seraient mis en présence d'un des titres ci-haut mentionnés, la Commission les prie de communiquer avec les sergents détectives L. Lefebvre et M. Stern du district 33 du service de la police de la C.U.M., au numéro 934-2533.

Tout renseignement à ce sujet sera traité confidentiellement.

Économie: le député André Maltais fait volte-face et loue l'intervention des évêques

■ OTTAWA (PC) — Un député libéral du Québec qui, il y a huit mois, a vertement rabroué les évêques catholiques qui avaient osé critiquer les politiques économiques du gouvernement fédéral en proposant de soi-disant alternatives marxistes, est revenu à de meilleurs sentiments à l'égard de l'épiscopat.

Le député de Manicouagan, André Maltais, souhaite que les évêques canadiens prennent maintenant l'initiative d'organiser dès cet automne une conférence à huis clos regroupant des représentants du gouvernement, du milieu des affaires et du monde syndical. Les évêques agiraient à titre d'animateurs.

M. Maltais a même fait amende honorable en faisant l'éloge des évêques qui ont joué un rôle catalytique avec leur vigoureuse dénonciation de décembre dernier qui qualifiait d'immoral les politiques économiques du gouvernement lesquelles faisaient passer l'appât du gain avant le respect de la personne humaine.

« Au beau milieu de la crise, vous avez été en quelque sorte une bouée de sauvetage, manifestant ainsi à la population qu'il y a encore des gens qui s'intéressent aux hommes et aux femmes en tant qu'individus, en tant que personnes, au lieu de se préoccuper uniquement des structures économiques », affirme maintenant le député Maltais.

« La population compte sur le gouvernement mais celui-ci ne peut agir isolément », ajoute Rémi Bujold, un autre député libéral d'arrière-ban qui représente la circonscription québécoise de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine.

M. Bujold a souligné que les évêques sont parvenus à soulever des questions éthiques concernant les politiques économiques et il a recommandé aux évêques « d'aller encore plus loin avec les connaissances et la perception que nous n'avons pas ».

MM. Maltais et Bujold ont formulé leurs commentaires à l'évêque de Hull, Mgr Adolphe Proulx, mercredi, à l'issue de la présentation d'un mémoire par la Conférence des évêques catholiques du Canada à un comité parlementaire étudiant les questions ouvrières.

En décembre dernier, la commission des affaires sociales de la CECC a provoqué un véritable scandale dans les milieux politiques et financiers en publiant ses « Réflexions éthiques sur la crise économique » — un document audacieux qui réclamait une approche plus humaine dans la formulation des politiques économiques.

La priorité du nouveau pape noir: la lutte contre l'injustice

■ ROME (AFP) — Le père Peter Hans Kolvenbach, nouveau général de la Compagnie de Jésus, a demandé hier aux 26,000 Jésuites répartis dans le monde, de se consacrer en priorité à la lutte contre l'injustice.

Dans son premier message à la compagnie, diffusé par Radio-Vatican, le pape noir affirme que le Seigneur veut se servir de la compagnie pour annoncer la bonne nouvelle aux hommes d'aujourd'hui dans leur langue et compte tenu de leurs conditions de vie. Ce message est adressé en premier lieu à ceux qui souffrent à cause des injustices, a poursuivi le père Kolvenbach.

Le nouveau pape noir a également indiqué qu'il devait découvrir la Compagnie de Jésus. Ayant toujours travaillé au Liban et dans le milieu des Eglises orientales, je n'ai pas souvent eu l'occasion de rencontrer les Jésuites d'Occident, a-t-il expliqué.

Le nouveau chef des Jésuites, un Néerlandais âgé de 55 ans, a été élu mardi à la tête de l'ordre le plus nombreux et le plus puissant de l'Eglise catholique.

PASSAGE DE JEAN-PAUL II À MONTRÉAL

Les évêques considèrent sept ou huit sites pour la messe du pape

■ OTTAWA - « A Montréal, nous étudions présentement sept ou huit sites pouvant convenir à un grand rassemblement à l'occasion de la visite de Jean-Paul II au Canada. »

JULES BELIVEAU

Mgr Jean-Guy Hamelin, nouveau vice-président de la Conférence des évêques catholiques du Canada (CECC), et Mgr Jean-Claude Turcotte, évêque auxiliaire à Montréal, qui a été chargé par l'épiscopat québécois de la coordination générale de la visite du pape pendant son séjour au Québec, ont avoué hier qu'ils ne savent pas encore où ira Jean-Paul II lors de son passage à Montréal.

« Nous en sommes encore à l'étape de la cueillette des suggestions, a dit Mgr Turcotte. Sachant bien que ce sont les évêques de chacune des quatre grandes régions du Canada (provinces de l'Atlantique, Québec, Ontario et provinces de l'Ouest) qui décideront du programme de la visite du pape dans leur coin du pays, nous tenons à ce que toutes les suggestions qui nous sont soumises soient par ailleurs acheminées à un comité central composé des membres du comité exécutif de la CECC. Cette mesure a pour but d'« équilibrer » les différentes activités de la visite du pape dans l'ensemble du Canada. »

Mgr Turcotte a noté, par exemple, qu'il est « à peu près certain » que personne n'a prévu une période de repos pour le pape pendant ses 10 jours au Canada. « Or il faudra bien accepter que le pape se repose quelque part. »

Parmi les divers sites pouvant recevoir autour de 500 000 personnes (et probablement davantage) envisagés envisagés pour la messe solennelle que célébrera Jean-Paul II à Montréal, on a retenu jusqu'ici des lieux comme le parc Jeanne-Mance, le parc Jarry, le parc Maisonneuve et l'île Notre-Dame. Mais rien n'a encore été arrêté définitivement. Il est cependant pratiquement assuré qu'un rassemblement limité (où on ne sera admis qu'avec un laissez-passer spécialement émis pour cette occasion) aura lieu au Stade olympique. Il pourrait également en être de même pour l'Oratoire Saint-Joseph.

Et la cathédrale Marie-Reine-du-Monde ou la basilique Notre-Dame ? Selon Mgr Turcotte, il n'est pas exclu que le pape rencontre aussi des groupes limité à ces endroits, toujours sur invitation spéciale.

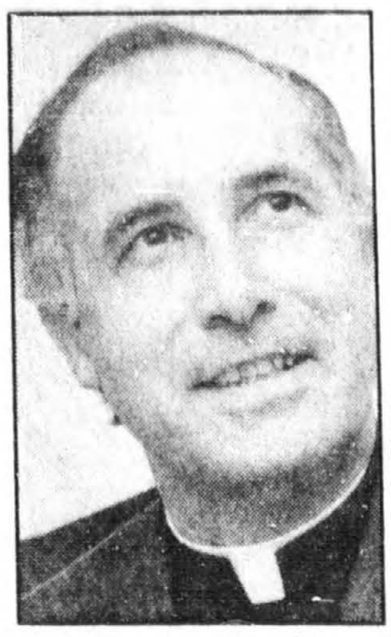

Mgr Jean-Guy Hamelin

photothèque, LA PRESSE

Mgr Jean-Claude Turcotte

L'itinéraire

Si le nom de la ville de Trois-Rivières, par ailleurs, a été mentionné comme une étape de la visite du pape au Canada, Mgr Hamelin a précisé hier qu'il aurait été plus juste de parler de la ville voisine du Cap-de-la-Madeleine, où Jean-Paul II s'arrêtera en raison de sa dévotion particulière à la Vierge.

On ignore cependant si le pape ira jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré au cours de son passage dans la région de Québec. Mais Mgr Marc Leclerc, évêque auxiliaire à Québec, a rappelé cette parole déjà prononcée par Jean-Paul II : « Je serai pèlerin dans tous les sanctuaires du monde si cela est possible. »

Et qu'en est-il des diocèses de Gaspé et de Rouyn-Noranda, par exemple, qui ont présenté des demandes aux responsables de la préparation de la visite du pape ? Mgr Hamelin, qui est lui-même évêque de Rouyn-Noranda, a souligné qu'il comprenait fort bien que Jean-Paul II ne puisse aller partout mais il trouve que cela est bien dommage. Quant à son collègue de Gaspé, Mgr Bertrand Blanchet, il a indiqué qu'il ne désespérait pas d'obtenir que le plan initial de la visite du pape soit modifié de telle sorte que Jean-Paul II passe un bref moment dans la ville principale de son diocèse, l'endroit même où Jacques Cartier a planté une croix il y aura 450 ans l'an prochain. « Et ce serait merveilleux, a-t-il ajouté, s'il pouvait aussi aller à Percé, où Mgr de Laval a pris possession de son diocèse en 1659. »

Au cours de la journée d'hier, les évêques canadiens, qui sont réunis à Ottawa depuis lundi dernier pour leur assemblée plénière annuelle, se sont d'autre part longuement penchés sur le prochain synode des évêques catholiques, qui aura lieu à Rome en octobre prochain.

Fait cocasse, plusieurs journalistes ont cru pendant un moment, après avoir pris connaissance d'un projet d'intervention de la délégation canadienne à ce synode, que les évêques du Canada s'apprêtaient à demander que Rome accepte enfin que la prêtrise soit accessible aux femmes.

Les femmes dans l'Église

Mais c'est avec une certaine fermeté, et aussi en y allant de nombreuses nuances, que l'archevêque de Québec, Mgr Louis-Albert Vachon, a détrompé les journaliste.

« ... Depuis Vatican II (...), différents épiscopats n'ont cessé de sensibiliser l'opinion publique à la situation culturelle difficile, voire opprimée de la femme », avaient lu ces gens de la presse. Et ils avaient également lu : « Mais ces appels de l'Eglise au monde pour la promotion du statut des femmes n'auront bientôt plus d'impact, si ne se réalise parallèlement à l'intérieur de l'Eglise la reconnaissance effective des femmes comme membres à part entière. »

Devant les représentants des médias, Mgr Vachon a signalé que la délégation de l'épiscopat a bien l'intention de discuter à Rome de ce que devrait être le rôle de la femme à part entière dans l'Eglise. « Mais que ce soit explicitement ou implicitement, a-t-il insisté, nos interventions ne toucheront pas le sacerdoce presbytéral pour la femme. » L'archevêque de Québec s'est par ailleurs demandé s'il est bien nécessaire de lier les expressions « membres à part entière » et « prêtrise ». « Chacun, a-t-il poursuivi, peut être membre à part entière de l'Eglise à sa façon. »

Mgr Bertrand Blanchet, qui fait également partie du groupe des quatre évêques délégués au synode par l'épiscopat canadien, a abondé dans le même sens que Mgr Vachon. Et il a ajouté que, si les évêques canadiens ne chercheront pas à soulever à Rome la question de l'ordination des femmes à la prêtrise, ils demanderont que toutes les questions concernant les femmes dans l'Eglise demeurent ouvertes et que, « si de nouvelles lumières théologiques nous viennent sur ces sujets, que nous ne les refusions pas ».

« La réconciliation »

Ces précisions suivaient les exposés faits un peu plus tôt au cours d'une séance de travail où les évêques avaient donné suite aux travaux effectués jusqu'ici sur le thème du synode : la réconciliation.

Au cours de cet exercice, les évêques avaient parfaitement démontré que ce thème, dans lequel est bien sûr incluse la notion de la pénitence sacramentelle, va cependant beaucoup plus loin. C'est ainsi que le mot « réconciliation » n'a pas cessé d'être mis en relation avec l'oecuménisme, les rapports avec les non-chrétiens et avec les non-croyants, le racisme, les tensions et les disparités Nord-Sud et Est-Ouest, la guerre et la paix et, enfin, « les blessés de notre Eglise ».

Ces débats ont permis à plusieurs évêques de parler notamment de la confession et de l'absolution collectives, des pratiques de plus en plus répandues chez les catholiques du Canada.

Ces pratiques, devenues « irréversibles », ont souligné quelques évêques, ne doivent pas éliminer la pratique de la confession individuelle. Elles doivent être vues comme « complémentaires » de cette autre forme du sacrement de la réconciliation.

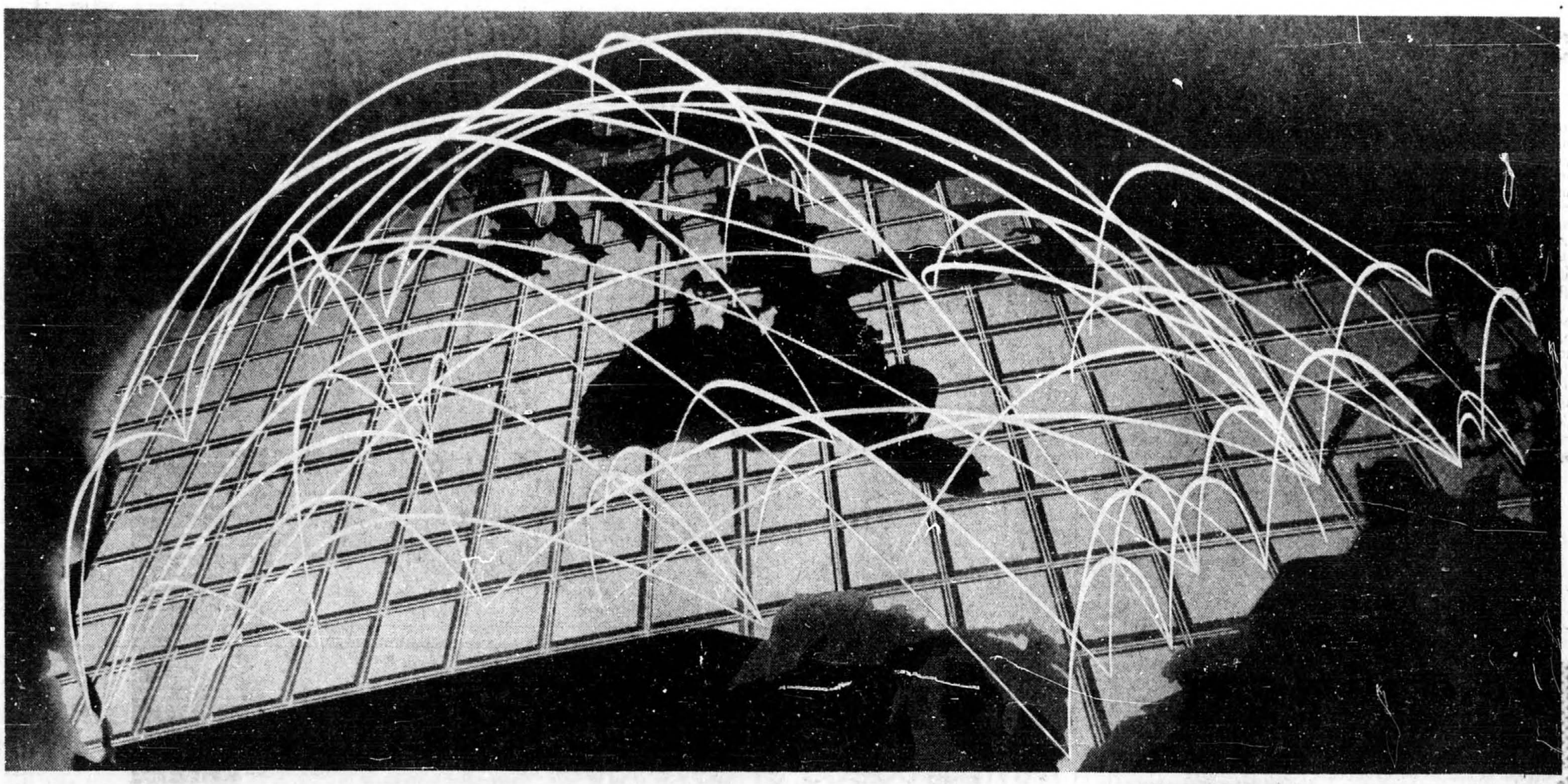

Il y a plus d'un demi-siècle déjà, les dix compagnies membres du Réseau téléphonique transcanadien s'unissaient par un engagement national, dans le but de mieux servir le pays en matière de télécommunications.
Depuis, et en dépit de la grande complexité géographique, nos nombreux accomplissements se sont révélés à la hauteur du défi, et ont contribué à faire du Canada un pays à la fine pointe de la technologie en matière de télécommunications.

Entre autres, nous sommes les pionniers des systèmes de transmission par faisceaux hertziens,satellite et fibre optique. De plus, nous venons de mettre sur pied le plus long réseau de transmission numérique au monde. Nous sommes fiers de notre passé, et nous envisageons l'avenir avec enthousiasme.

Une nouvelle ère électronique s'amorce, et avec elle naissent de nouveaux besoins en télécommunications. Nous sommes prêts à y répondre et c'est d'ailleurs avec fierté que nous réaffirmons notre engagement national sous un tout nouveau nom... **Telecom Canada!**

Avec Telecom Canada, vous faites partie du réseau national de télécommunications le plus efficace qui soit! Telecom Canada vous offre la gamme de services la plus complète de voix, d'images et de données, pour combler vos besoins actuels... et futurs!

Tous les services à la même enseigne... à la portée du doigt... aussi près que votre téléphone.

Alberta Government Telephones
Bell Canada
British Columbia Telephone Company
The Island Telephone Company Limited
Manitoba Telephone System
Maritime Telegraph and Telephone Company Limited
The New Brunswick Telephone Company, Limited
Newfoundland Telephone Company Limited
Saskatchewan Telecommunications
Télésat Canada

Telecom Canada

LE RESEAU DE L'EFFICACITE

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

MICHEL ROY
éditeur adjoint

CLAUDE GRAVEL directeur de l'information
JEAN-GUY DUBUC éditorialiste en chef

Un éteignoir sur la relance

La reprise économique est encore bien fragile, malgré une apparence robuste dans certains domaines. La construction résidentielle et les exportations sont notamment deux secteurs forts. Mais il y a des signes troublants qui indiqueraient que la reprise pourrait bientôt s'essouffler — ce qui serait catastrophique à un moment où le nombre de chômeurs dépasse encore 1 300 000.

Le véritable moteur de la reprise doit être une augmentation substantielle des dépenses de consommation. Ces dépenses faites par les particuliers représentent près des deux tiers du produit national et leur augmentation a un effet d'entraînement important sur les immobilisations des entreprises et la création de nouveaux emplois. On remarque bien une augmentation des dépenses à la consommation depuis le début de l'année, mais c'est une augmentation presque factice, car elle a été financée par la liquidation de l'épargne des particuliers. Il est clair que ce procédé ne peut pas continuer longtemps. Les dépenses de consommation doivent reposer sur quelque chose de plus stable, notamment une augmentation des revenus.

Or, en juin, les revenus salariaux n'avaient augmenté en une année que de 4,8 pour cent. Si l'on déduit la hausse des prix de 5,6 pour cent pendant cette même période, on voit que les revenus réels ont encore baissé et que la récession semble se prolonger même pendant la reprise économique. Certains économistes estiment que c'est l'imposition d'une limitation de 6 et de 5 pour cent aux augmentations de salaires des employés fédéraux qui gênerait ainsi la reprise. Comme souvent dans ses interventions économiques, Ottawa aurait agi trop tard et le résultat de son intervention se ferait sentir quand on n'en a plus besoin.

Cette anomalie dans la reprise conjoncturelle a fait l'objet de la première escarmouche aux Communes entre le ministre des Finances, Marc Lalonde, et le nouveau critique financier conservateur, John Crosbie. Ce dernier a demandé au ministre s'il comptait annuler les augmentations de taxes d'accise et de taxe de vente contenues dans le dernier budget. M. Lalonde a reconnu que le revenu des particuliers augmentera moins rapidement que les prix cette année, mais il en a rejeté la faute sur les augmentations d'impôts provinciaux.

La suggestion de M. Crosbie mérite d'être examinée de plus près et dans un contexte plus vaste. Les gouvernements ont toujours penché en faveur des impôts indirects, car ils ont un rendement très stable et ne soumettent pas le contribuable au pénible devoir de remplir une déclaration d'impôts. Mais c'est un impôt extrêmement régressif, au point où même ceux dont le revenu est si bas qu'ils ne doivent pas payer d'impôt sur le revenu, doivent s'en acquitter. Au Canada, le système devient encore plus rébarbatif, car les taxes provinciales s'ajoutent à la taxe de vente fédérale et l'on finit par payer un impôt sur un impôt.

Toute la structure des taxes indirectes au Canada devrait donc être examinée de près afin qu'elles remplissent leur rôle strictement sans être un éteignoir sur la croissance économique. En attendant, plusieurs provinces ont abaissé leurs taxes de vente pour aider une reprise de l'économie. Maintenant que les dépenses de consommation risquent de fléchir et étouffer la relance, une baisse de la taxe de vente fédérale semble souhaitable.

Frédéric WAGNIÈRE

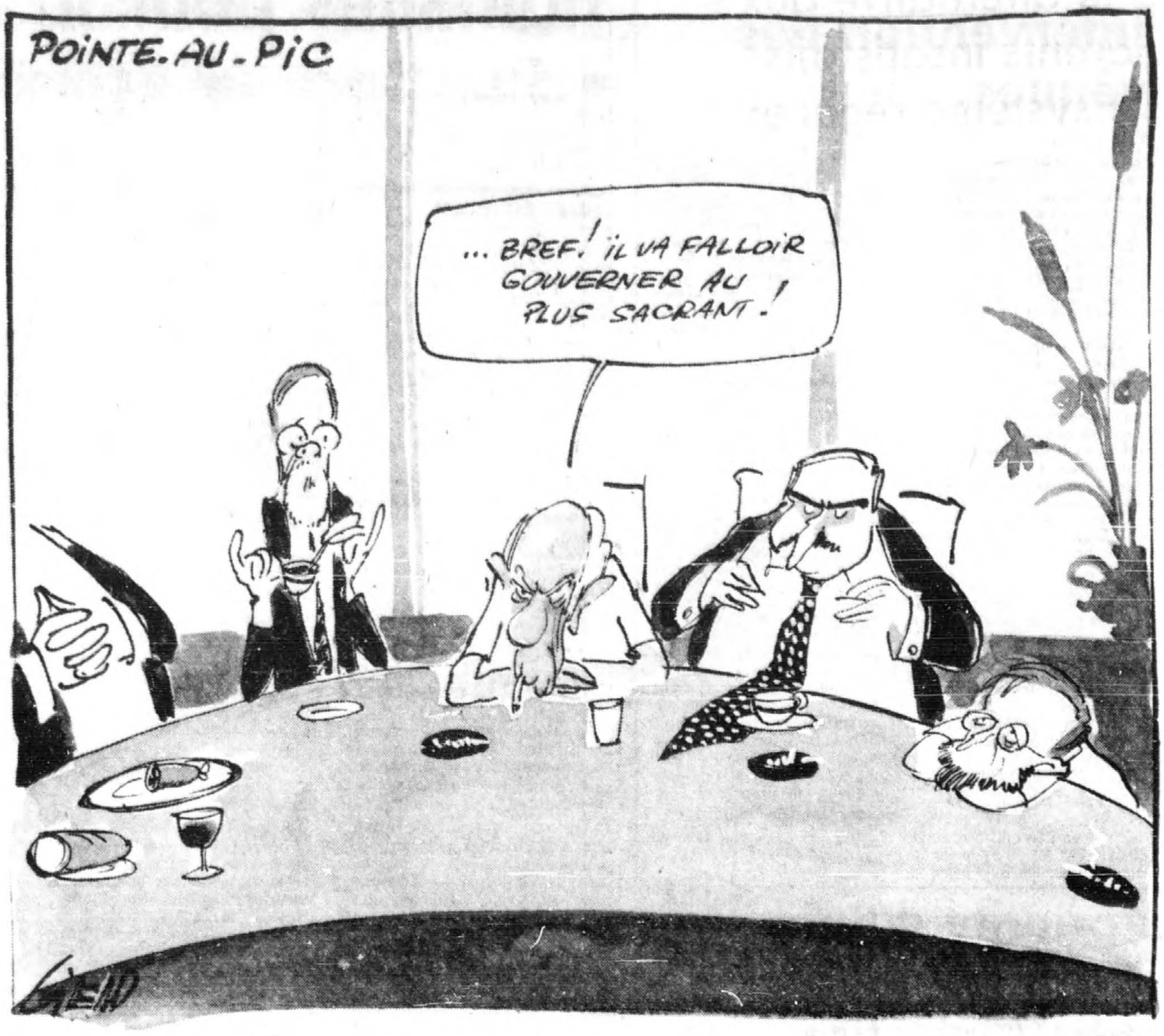

Droits réservés

Jean-Guy Dubuc

Stratégies syndicales remises en question

Quand Seven-Up menace de fermer son usine d'embouteillage de Saint-Laurent pour la déménager en Ontario, il est possible qu'il y ait là une part de bluff. Et quand elle présente des offres salariales qu'elle qualifie de «finales» au syndicat, il est possible qu'elle utilise une arme de négociation. Les syndicats, tout au moins, ne semblent craindre ni les mots ni les gestes de la partie patronale: «On n'y croit pas», dit le porte-parole des Métallos.

Il peut avoir raison. Mais qu'advient-il s'il a tort? Le résultat est simple: 265 emplois syndiqués de perdus, en plus de ceux des cadres. Car la compagnie a décidé de rentabiliser ses opérations et ne peut se permettre, selon son président, de répondre aux attentes des employés syndiqués si elle veut parvenir à ses fins.

On croirait revivre la situation de Steinberg, de Ménasco, de Mirabel, de Provigo et de quelques autres qui ne font pas les manchettes. D'un côté, une partie patronale se dit prête à fermer les portes de son usine pour défendre sa cause; de l'autre, des syndicats qui ne trouvent pas les moyens d'améliorer le sort de leurs membres sans mettre sérieusement en danger leur sécurité d'emploi. Car il ne s'agit plus simplement de supporter une grève; il faut maintenant trouver le moyen de sauver son emploi.

Il n'est pas du tout certain que les compagnies multinationales livrent tout leur jeu: elles peuvent taire des motifs cachés. Cela peut aller de la mauvaise administration locale jusqu'à la fuite pure et simple d'un milieu. Entre les deux extrêmes, il y a, bien sûr, la présence de syndicats plus menaçants ici qu'en certains autres endroits.

Avec son pouvoir de déménagement, la partie patronale possède un ascendant qui peut parfois prendre des allures de chantage envers celui qui n'a pas de cet atout. Le jeu devient inégal. Comme le modèle se répète à un rythme suivi depuis quelques semaines, il va falloir rétablir certaines règles.

Or, il semble de plus en plus évident que certaines stratégies syndicales sont maintenant dépassées. Elles semblent à ce point inefficaces que les compagnies s'en servent pour quitter le Québec et retirer aux travailleurs des emplois dont ils ont pourtant cruellement besoin.

On peut perdre encore beaucoup de temps à analyser les motifs de Steinberg, de Ménasco, de Seven-Up ou des autres. On peut juger que la loi 17, en vigueur depuis le 1er septembre, est la plus avant-gardiste que se soit payée un gouvernement dans les questions de relations de travail. On peut dénoncer ceux qui émettent des doutes sur la valeur de l'application de cette loi, au Québec en 1983. On peut condamner ceux qui hésitent à accepter certaines thèses et certaines idéologies syndicales. Il reste qu'il faut affronter la réalité: dans une série de conflits de travail, des syndicats ont utilisé des stratégies qui n'ont servi à rien d'autre qu'à faire perdre des emplois.

On dirait que certaines réflexions sont demeurées stagnantes depuis les situations vécues au cours des années 60 ou 70. On n'a pas vu les virages qui s'opéraient dans la société et dans les conditions de vie des travailleurs. On ne se rend pas compte de la montée du chômage, de la mobilité des entreprises, du projet social d'un grand nombre et de l'évolution des mentalités sur la réalité du travail. Même le gouvernement péquiste, avec son préjugé favorable et sa clientèle la plus fidèle, a dû changer son fusil d'épaule et prendre des attitudes patronales les plus responsables.

Dans le conflit qu'il a supporté avec la Fonction publique l'an dernier, le gouvernement a agi comme les multinationales qui ferment leurs portes et déménagent: il a remis des offres finales qui tenaient de ses possibilités de «rentabilité», de survie. Au lieu de partir, il a imposé un décret; s'il n'avait pas été un gouvernement, il aurait dû fermer ses portes. C'est décevant, d'accord, mais c'est la triste réalité.

Pourtant, même à ce moment-là, on a commencé à entendre parler d'une autre issue, différente de la confrontation et qui pouvait engendrer des fruits plus respectueux des personnes; même dans le milieu enseignant, au sein de la CEQ, des membres influents ont tenté de dessiner l'hypothèse d'une concertation. On n'utilisait pas le mot mais on réfléchissait sur l'idée. Il fallait trouver le moyen d'associer les syndicats et le gouvernement dans une recherche de solution à une situation difficile.

À la FTQ, on a pensé à une percée des membres dans le monde de la gestion et de l'investissement. À la CSD, on est allé jusqu'à présenter aux membres des suggestions de concertation. On se rend compte que la confrontation des parties ne sert plus que la partie patronale et que les idéologies qui soutiennent cette stratégie ne servent plus les travailleurs.

On croyait que la droite s'accrochait au passé; mais voilà que c'est une certaine gauche qui ne sait plus évoluer.

Les retombées d'un incident

Il était à prévoir que l'incident du Boeing sud-coréen abattu par les Russes allait faciliter le passage au Congrès américain du budget de la défense réclamé par l'administration de M. Reagan. Or, c'est bien ainsi que les choses semblent s'annoncer.

Dans l'allocution qu'il prononça à la télévision à la suite de ce qu'il a appelé un «massacre», le président n'avait pas caché son intention de tirer argument de l'incident pour vaincre les résistances à la production des premiers exemplaires des MX. Le président a obtenu ce qu'il voulait, c'est-à-dire un budget militaire de l'ordre de $187.5 milliards, correspondant à une augmentation de 5 p. cent par rapport à 1983. Le Sénat dit oui. Même si un poste, celui des crédits réservés à la production de gaz innervants soulève des objections. À la Chambre des représentants l'opposition à la production de cette arme chimique pourrait se révéler plus vive.

Les armes chimiques ont toujours inspiré une vive répulsion. De l'avis de bien des experts, elles sont dangereuses à manier, parce qu'elles peuvent se retourner contre celui qui en use. Que le Sénat ait pu donner son accord illustre l'intensité de l'émotion qui a suivi l'incident du Boeing 747 de la Korean Air Lines.

En butte aux attaques des milieux libéraux et progressistes, le président Reagan, on a tendance à l'oublier, est étroitement surveillé par l'aile ultra-conservatrice. Il ne faut pas oublier que l'explication la plus claire et la plus simple, mais pas nécessairement la plus juste, de la destruction du Boeing sud-coréen, a été donnée par la John Birch Society, association ultra-conservatrice. Quelle est cette interprétation?

«Il y avait dans l'avion de la KAL, répond cette société de notables, un personnage connu pour son anticommunisme, notre président lui-même, M. McDonald. Les Russes ont voulu la mort de cet ennemi du communisme! Ils n'ont pas hésité à précipiter à la mer un plein avion de voyageurs pour détenir la certitude qu'ils venaient de la sorte de se débarrasser de l'un de leurs pires ennemis.» Ainsi parle la John Birch Society.

Même si cette explication n'est pas retenue par les experts, le seul fait qu'elle paraisse plausible à certains esprits révèle déjà un climat. Ce climat n'est pas favorable à la détente. Qui osera affirmer maintenant qu'on en fait trop pour la défense? Le Russe étant ce qu'il est, on ne prendra jamais trop de précautions contre un ennemi mortel.

L'alarme générale est tempérée par les déclarations de l'ancien secrétaire à la défense, M. Robert McNamara. Celui qui fut le conseiller des présidents Johnson et Kennedy a personnellement beaucoup évolué depuis une dizaine d'années. L'arme nucléaire, dit-il, est non seulement dangereuse pour ceux qui la détiennent; elle est également inutile. M. McNamara cite des cas où l'arme a failli exploser par accident sur le sol même des États-Unis. Ce point de vue est exprimé dans un long article qui ne peut pas faire l'objet d'un compte rendu complet ici.

Mais il reste évident que M. McNamara craint l'accident nucléaire. Il fait observer avec à-propos que la ligne de communication qui relie Moscou à Washington aurait dû servir lors de la destruction de l'avion coréen, qu'il revenait au Kremlin de s'expliquer au plus tôt sur une tragédie qui ne pouvait pas manquer de soulever les plus grandes passions dans les démocraties.

Les autorités soviétiques auraient de la sorte fait l'économie d'une guerre de propagande, dont il faut espérer encore qu'elle ne demeure qu'un combat de mots.

Guy CORMIER

REVUE DE PRESSE

MM. Trudeau et Lévesque: deux leaders, deux styles

Toujours intrigants du fait de leur grande similarité, les styles de leadership des premiers ministres Trudeau et Lévesque deviennent encore plus fascinants lorsqu'on en compare les dissemblances.

Les deux hommes ont entamé leur carrière politique au Québec, dans le bouillonnement des dernières années de la période Duplessis.

À cette époque, tous deux se situaient nettement à la gauche de l'échiquier politique. On les considérait comme des dirigeants solides, capables d'imposer des changements radicaux dans les champs d'action gouvernementaux vers lesquels ils s'orienteraient. Cette ressemblance les a d'ailleurs conduits à s'affronter au moment du rapatriement de la Constitution, quand les plans de M. Trudeau concernant l'avenir du pays sont entrés en conflit avec l'option séparatiste de M. Lévesque, qui voulait faire sortir le Québec de la Confédération.

Le Parlement imposa effectivement certaines limites aux projets de M. Trudeau, tandis que les Québécois décevaient les espoirs de M. Lévesque en rejetant le référendum sur la séparation.

Le succès mitigé de l'un et le désappointement de l'autre devaient s'avérer, tant pour le leader péquiste que pour le chef fédéral, le point culminant de leurs carrières respectives.

Depuis lors, en effet, il semble que leur étoile brille d'un éclat de plus en plus terne au firmament politique.

C'est là que les similarités deviennent dissemblances.

M. Trudeau laisse l'impression de n'avoir pas remarqué ce déclin de sa popularité, ni les conséquences que cela pourrait entraîner pour le parti qu'il dirige.

Même les sondages d'opinion indiquant la perte de confiance des Canadiens dans leur leader, et dans les libéraux avec lui, ou les défaites aux élections partielles qui semblent confirmer la tendance, n'ont pu ébranler sa confiance en lui-même, solide au point d'en devenir presque arrogante.

Ainsi, M. Trudeau pourrait ne pas entendre les suggestions de son propre caucus qui souhaiterait le voir céder la place à quelqu'un d'autre.

Au cours de son voyage en Grèce, la semaine dernière, il discourait comme un chef pleinement décidé à mener sa barque pour une période encore indéfinie, et envisageait avec intérêt la perspective de se mesurer avec un opposant de taille au Parlement, le nouveau chef conservateur, M. Brian Mulroney.

Tout à l'opposé, M. Lévesque éprouve visiblement des doutes, ce qui le montre plus humain et nous le rend par le fait même plus sympathique...

Au point qu'il a admis, la semaine dernière, que sa démission pourrait améliorer la fâcheuse posture du Parti québécois.

«Régulièrement, il faut que je me demande si je suis encore en santé, si j'aime ma tâche et si je peux encore la remplir...» admet-il.

Quel contraste avec M. Trudeau, qui — du moins lorsqu'il s'agit de sa propre performance — demeure imperméable aux critiques.

Calgary Herald

Un budget austère

À Paris, le quotidien économique *Les Échos* souligne que, «en fait, la France aura l'an prochain l'un des budgets les plus rigoureux et, économiquement parlant, les moins dynamiques de son histoire. (...) Pour les dépenses, après le laxisme, c'est donc la grande ceinture. (...) Quant aux recettes et aux impôts, c'est le coup d'assommoir pour les contribuables. (...) Cette politique de la canonnade fiscale est nocive. Elle est en train de séparer la France en deux. Il n'est pas bon que près de la moitié des ménages ne soit pas assujettie à l'impôt sur le revenu et que le prélèvement soit de plus en plus concentré sur une fraction limitée de la population. Plus encore, ce qui est contestable dans cet acharnement fiscal, c'est sa finalité. Passe encore s'il s'agissait de financer un vaste programme de modernisation de notre appareil productif ou de nos infrastructures collectives. (...) Tel n'est pas le cas, les pouvoirs publics n'ambitionnant que de boucher les trous financiers creusés partout, par la crise certes, mais tout autant par une gestion financière et sociale dispendieuse. Voilà le mal. (...)

Une alternative aux parents insatisfaits du système régulier

Madame Anne Boutet

Votre lettre du 7 septembre où vous suggérez de fermer les écoles alternatives m'a surprise et choquée. Vous parlez d'«écoles d'indiscipline»: c'est bien mal connaître les écoles alternatives où il y a certainement moins de discipline apparente imposée de l'extérieur telle que l'obligation de se mettre en rangs, de faire des devoirs ou divers règlements à propos du silence, des vêtements, des cheveux, etc. Mais les enfants des écoles alternatives apprennent à respecter certains principes inhérents à la vie en communauté: respect du matériel et des sentiments et besoins des autres, conflits réglés par la discussion. Les enfants des écoles alternatives ne sont pas parfaits, loin de là, car ils sont en train d'acquérir une discipline personnelle, processus long et difficile.

Vous affirmez que ces écoles «coûtent cher aux contribuables». Je ne vois pas comment puisqu'elles ont le même ratio professeur-élèves et le même budget d'opération que n'importe quelle école publique. Le transport scolaire vers les écoles alternatives dessert souvent d'autres écoles de la même commission scolaire.

Vous dites que les enfants issus d'écoles alternatives seront «intellectuellement démunis quand arrivera le temps d'accéder à l'université». Les enfants qui décideront d'aller au CEGEP ou à l'université auront sûrement pris la peine de s'informer et d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à l'admission. Ils se seront imposés d'eux-mêmes une discipline de travail. On le voit déjà chez des enfants de cinquième ou sixième année qui veulent être certains d'avoir les connaissances importantes pour accéder au secondaire. Après une période d'adaptation ces enfants réussissent aussi bien que ceux issus du secteur régulier. D'ailleurs, à quoi attribuer le fort pourcentage d'échecs ou d'abandons de cours lors de la première session au CEGEP sinon au fait que les jeunes venant du régulier n'ont pas été habitués à organiser leur travail eux-mêmes, qualité primordiale pour la réussite d'études supérieures?

C'est évident que les écoles alternatives «rejettent l'engrenage classique de l'école québécoise». Est-ce que la société québécoise est si peu sûre d'elle qu'elle doive se sentir menacée par tout ce qui est différent? En quoi les écoles alternatives nuisent-elles à ceux qui ocuvrent ou envoient leurs enfants au secteur public régulier?

Vous dites enfin que «les parents qui envoient leurs enfants dans les écoles alternatives ne font que réaliser leurs rêves d'enfant: l'école buissonnière légalisée». Cela est peut-être vrai dans la mesure où plusieurs de ces parents ont été déçus de l'école traditionnelle. Ils ne prétendent pas qu'il n'y a absolument rien de bon au secteur régulier. Mais ils veulent que leurs enfants développent tous les aspects de leur personnalité, qu'ils apprennent des choses correspondant à leurs intérêts et leurs besoins d'enfants, qu'ils travaillent à leur rythme propre et non à celui de toute une classe, enfin, qu'ils soient heureux à l'école. A l'école alternative, on favorise les valeurs d'autonomie, de sens critique, de créativité, de coopération. Les parents veulent aussi une école où eux-même jouent un rôle important, décisionnel, pas seulement consultatif, et où ils sont les bienvenus le jour pour aider les professeurs dans la classe ou même initier des activités avec les enfants.

Les écoles alternatives ne répondent certes pas aux besoins et attentes de tous les parents du Québec. Justement, elles offrent une «alternative» aux parents insatisfaits du système régulier et ont, de ce fait, le droit d'exister.

Lise LADOUCEUR-JULIEN
Parent, école alternative
«Le sentier»
Sainte-Thérèse

Les ex-prisonniers de guerre et leurs droits

M. Pierre Vennat
LA PRESSE
Montréal

Monsieur,

Ayant été fait prisonnier de guerre à la suite du débarquement de Dieppe, j'y suis resté jusqu'au premier mai 1945. Je veux vous remercier du trouble que vous vous êtes imposé afin d'exposer aux lecteurs l'aspect humain de cette malheureuse expédition dont le côté politico-militaire, après 41 ans, est tout aussi nébuleux et controversé qu'il l'était le 19 août 1942. (...)

L'on admet de plus en plus que ceux qui sont prisonniers pour des périodes plus ou moins prolongées sont exposés à une érosion de leur caractère et à une détérioration de leurs capacités physiques. (...) Les prisonniers de guerre ont souffert durant leur internement, à différents degrés, d'avitaminose, de sous-alimentation, de dysentrie, de pneumonie, de diphtérie, de jaunisse, de béribéri, d'engelures et d'autres maladies, incluant le malaise mental de gens qui pousse à sa limite la capacité de vouloir oublier.

La Commission permanente des pensions a des règlements exigeant qu'un vétéran ait des dossiers médicaux pour chacune de ses réclamations. Or, le prisonnier de guerre ne possède pas de dossier médical pour les années ou les mois qu'il a passés derrière les barbelés.

La capture d'un brigadier et des documents ultra-secrets qu'il avait omis de détruire avant le débarquement de Dieppe ont privé les prisonniers canadiens, et non seulement ceux de Dieppe, de la protection qui leur était due en vertu de la Convention de Genève et furent responsables d'une bonne partie de leurs mauvais traitements.

L'Association nationale des prisonniers de guerre s'emploie à défendre les droits des ex-prisonniers de guerre qui ont fait partie des Forces canadiennes de 1914-1918, de 1939-1945, ou lors de la guerre de Corée, qu'ils aient appartenu à l'armée de terre, à l'aviation ou à la marine, y compris la marine marchande.

Notre dénominateur commun est que nous étions tous à un moment ou l'autre des prisonniers de l'ennemi déclaré par notre gouvernement et nous réclamons ce que ce dernier nous doit.

Bruno MACDONALD
Président
Association nationale
des prisonniers de guerre
Section Québec

Le vrai nationalisme

Les médias annonçaient dernièrement que les jeunes du Sommet québécois de la jeunesse avaient battu une motion préconisant l'indépendance du Québec. Certains ont voulu voir là un rejet du nationalisme par notre jeunesse. En tant que chef de l'Union nationale, je ne puis que m'insurger contre une telle interprétation.

Ce que les jeunes ont rejeté, ce n'est pas le vrai nationalisme québécois, mais la caricature que constitue le nationalisme du Parti québécois. Le nationalisme, c'est quelque chose d'aussi naturel que le sentiment d'appartenance à sa famille. L'amour de sa patrie, le désir de voir le peuple auquel on appartient progresser sans perdre son identité, seul un renégat peut rejeter cela et ce n'est pas le cas des jeunes du Québec.

En défaisant la motion sur l'indépendance, les jeunes du Sommet québécois de la jeunesse ont plutôt dit non aux tentations péquistes de leur faire croire que l'indépendance est la solution-miracle qui réglerait tous les problèmes du Québec sans que personne n'ait d'autre effort à faire que de voter «oui». Ils ont dit non à l'utilisation du nationalisme comme prétexte pour accroître le contrôle de l'État sur la vie de notre société.

D'ici peu, le Québec aura à se prononcer sur le gouvernement qu'il souhaite se donner. Les jeunes vont-ils pratiquer l'abstention, comme certains le suggèrent? S'abstenir, c'est laisser les autres décider pour soi. Pourtant, le Parti québécois et le Parti libéral sont loin d'offrir un éventail de choix intéressant pour les jeunes. Le premier est usé par le pouvoir, le second n'est qu'une succursale du Parti libéral fédéral. L'Union nationale constitue une alternative valable, pour peu qu'on se donne la peine d'examiner ses propositions. Elle constitue en tous cas la seule alternative nationaliste au Parti québécois.

Jean-Marc BÉLIVEAU
Chef de l'Union nationale

N.B.

- *Priorité est accordée sous cette rubrique aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est de rigueur.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

La modernisation des entreprises d'un secteur économique fragile

Nous avons assisté à une grève dans l'industrie du vêtement pour dames. La cause de ce conflit: une question de salaire en grande partie. Cette industrie, rappelons-le, fait partie du secteur mou qui comprend l'industrie du cuir, du textile, etc. Il s'agit d'un secteur économique fragile. En effet, il ne peut concurrencer celui des pays étrangers, notamment celui du tiers monde, tout simplement à cause des différences des coûts de main-d'oeuvre. Les entreprises de ce secteur reçoivent en outre des subventions de plusieurs centaines de millions de dollars à chaque année, en provenance des poches des contribuables, et elles se regroupent pour faire pression sur le gouvernement fédéral, afin que celui-ci renforce les barrières tarifaires et diminuent les quotas d'importation.

Toutefois, on ne peut faire fi du point de vue du consommateur, qui demande de payer un prix raisonnable pour la marchandise. Entre deux produits de qualité égale, on choisit celui dont le prix est moindre, même s'il provient de l'étranger.

S'il est impossible d'éliminer d'un coup sec l'intervention du gouvernement dans le secteur mou, car les entreprises de ce secteur tomberaient comme des mouches, ces entreprises devraient au moins commencer à penser à des changements. Elles devraient penser à automatiser leurs lignes d'assemblage. Ça ce fait dans l'industrie automobile, ça peut se faire dans l'industrie du textile et du vêtement. En outre, l'automatisation amènerait la création de nouveaux emplois permanents; on n'a qu'à penser à l'entretien de la machinerie et à la fabrication de pièces de rechange. Ce qui signifierait un changement d'emploi au lieu d'un licenciement pour les employés concernés (ou pour certains d'entre eux).

Dans son ouvrage «Le choc du futur», Alvin Toffler dit que dans les années à venir, les individus seront amenés à changer d'emploi plusieurs fois au cours de leur vie. Pourquoi ne pas commencer à s'y préparer mentalement? Bref, l'automatisation contribuerait à la création de nouvelles industries et à la diminution des coûts de production et à un accroissement de la productivité. Les consommateurs payeraient ainsi leurs vêtements à bien meilleur prix. Actuellement les magasins de détail sont obligés de vendre leurs produits à rabais, souvent en deçà du prix coûtant et de déclarer faillite.

Cependant ces projets de modernisation de l'économie québécoise demandent des ressources financières. Or actuellement, le PQ les gaspille, pour renflouer ses sociétés d'État, ses déficits. De plus, 40% du PNB est englouti par les différents paliers de gouvernement. Bien sûr, les gouvernements accordent des subventions au secteur mou, mais elles ne servent qu'à maintenir les entreprises dans un état de dépendance, et à maintenir des emplois artificiellement.

Bref, il s'agit de choisir entre le statu quo (i.e. déclin économique) ou l'innovation qui demande, entre autres choses, une diminution des charges fiscales et du crédit à bon marché et un changement de mentalité. Le PQ parle de révolution technologique, mais il s'agit en fait de propagande.

Olivier MICHAUD
Montréal

EN VRAC

Inexistence de l'activisme

Mme Thérèse Morin
Présidente du
Conseil d'administration SUCO
Montréal

Madame,

C'est à titre d'ex-coopérant SUCO que j'ai décidé de vous écrire. (...)

Il est bien connu que le SUCO a toujours eu le souci de travailler et de s'impliquer dans des petits projets en lien direct avec le travail amorcé par les populations locales. Nous savons aussi que ce type de travail est possible seulement dans les pays où le régime en place permet et encourage le développement et la formation des secteurs les plus défavorisés, secteurs de la majorité lorsqu'il s'agit de pays du tiers monde.

Souvent ces pays sortent à peine d'une situation de guerre de libération ou ils viennent d'obtenir leur indépendance et sont dans une situation plus que précaire. L'idéologie de leur gouvernement est une suite logique à leurs démarches et à leur historique propre.

Pour avoir travaillé dans un pays où le gouvernement était formé d'un parti unique dont l'idéologie s'était définie comme parti de la libération au pouvoir, jamais sous aucune forme que ce soit, personne à titre individuel ni au nom de l'organisme SUCO n'a participé à ma connaissance d'aucune façon que ce soit à un engagement idéologique ou doctrinaire à l'intérieur du secteur de la société où j'ai travaillé comme coopérant.

Donc, appuyé par mon expérience personnelle, je conteste avec force les accusations tendancieuses voulant épingler le SUCO, son personnel et ses coopérants comme activistes de gauche.

En ce qui me concerne, le SUCO par sa façon d'être et par son type d'intervention outre-mer me stimule à garder un agréable souvenir comme coopérant en Afrique de l'Ouest, une expérience qui m'a laissé un profond goût et une disposition pour un retour éventuel comme coopérant volontaire.

Victor MONTENEGRO
St-Romuald

Rapidité du service

Souvent nous nous plaignons, et avec raison, des services publics, mais j'ai trouvé une exception.

Le 30 août dernier j'écrivais à M. Jean David, division des archives de l'hôtel de ville de Montréal.

Le premier septembre on me communiquait les renseignements par téléphone en précisant que le tout serait confirmé par écrit. Le deux septembre, on me postait tous les documents qui confirmaient l'exactitude des renseignements reçus la veille.

Depuis plus de 20 ans j'effectue des recherches dans des dépôts d'archives; la célérité, l'exactitude, la pertinence des documents reçus (documents d'ordre culturel) m'ont estomaqué. Je n'ai jamais été aussi rapidement et bien servi.

Daniel PAGÉ
Saint-Léonard

Le musée de $10 millions

On désire construire au coût de $10,000,000 un musée à la Place des Arts pour remplacer celui qui est «trop loin» dans le port.

Avec seulement les intérêts de ces dix millions de dollars on peut organiser un service gratuit d'autobus pour transporter le public vers le musée dans le port et même y construire d'autres édifices.

Pierre LADOUCEUR
Montréal

Générosité, dévouement

(...) Ayant séjourné un mois à l'hôpital du Sacré-Coeur, j'ai pu constater la générosité et le dévouement de tout le personnel envers les malades.

Grâce au professionnalisme des médecins du département de neurologie et aux bons soins dont j'ai été bénéficiaire, je suis de retour à la vie normale.

Après un mois à l'hôpital du Sacré-Coeur, à Cartierville, j'ai dû passer un autre mois de convalescence à l'hôpital Marie-Clarac de Sault-aux-Récollets où les services sont aussi excellents.

Merci au personnel de ces deux institutions.

Jacqueline L. MORIN
Montréal

Des routes abîmées

Maintenant que le long dilemme de l'autoroute est-ouest Ville-Marie, boulevard urbain, est réglé, j'espère que le ministre Clair va regarder l'état déplorable des routes à l'extérieur de Montréal, vu que les autoroutes (très payantes) entraînent une utilisation des autres routes.

A quoi sert de faire de la publicité, d'avoir des sites extraordinaires à visiter et qu'on ne puisse s'y rendre qu'au péril de s'exposer à «démembrer» sa voiture tellement les routes sont dégradées.

Un exemple: La route provinciale menant de Ste-Anne à la base écologique et forestière du Lac du Cordon, une réalisation des ministères de l'Environnement et de Chasse et Pêche, une route fréquentée par de nombreux villégiateurs et où les préposés du ministère trépignent depuis des mois à tenter de rapiécer la route. Monsieur le Ministre venez-y faire un tour pour voir les Laurentides et la nature, vous n'en reviendrez que secoué, dépendant du type de carrosse qui vous véhiculera. (...).

Paul STEIN
Laval-des-Rapides

L'habit peut aider

L'habit ne fait pas le moine, mais cela aide énormément.

Lorsque les religieux et religieuses portaient un costume, les gens avaient malgré eux du respect pour le personne. Aujourd'hui, c'est parmi les religieux et religieuses qu'on trouve le plus d'avant-gardistes. C'est à qui serait le mieux habillé... La frustration qui existait chez quelques-uns est devenue du «déplacé». (...)

Le Saint Père nous fera l'honneur de venir nous visiter. Pourquoi nos autorités religieuses ne font-elles pas le même geste que l'archevêque de Manille? Il y aurait peut-être moins de laisser-aller si nous pouvions respecter quelque chose, ou plutôt quelqu'un.

L. GRONDIN
Montréal

Suvention à maintenir

M. Allan John MacEachen
Ministre des Affaires extérieures
Ottawa

Monsieur le Ministre,

Nous avons appris avec consternation que l'ACDI songe à couper la subvention du SUCO après le 31 mars 1984.

À notre avis, le travail de coopération du SUCO est un excellent travail qui répond à des besoins de la population à la base dans le Tiers-monde.

Le SUCO a également un volet d'éducation du public d'ici aux réalités du Tiers-monde qui nous semble très important.

Nous vous demandons instamment: 1) de respecter intégralement l'entente signée pour l'année 1983-84; 2) d'ouvrir des négociations sérieuses pour assurer une subvention au SUCO après le 31 mars 1984.

L'exécutif du Syndicat des travailleurs et travailleuses du CLSC Longueuil Ouest
par Jacques FOURNIER
secrétaire

La Gaspésie exprime son mécontentement

Monsieur Pierre Desroches
Vice-président
Société Radio-Canada
Montréal
Monsieur,

Le Conseil de développement économique de la Baie-des-Chaleurs tient à vous faire part de son profond mécontentement suite à la présentation du reportage intitulé «Reflet économique de la Gaspésie» diffusé dans le cadre de l'émission *Première Page*, présentée au réseau de Radio-Canada, le mardi 30 août dernier.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce reportage partial a grandement choqué l'ensemble de la population gaspésienne.

Nous devons corriger ici quelques inexactitudes qui se sont «glissées» dans ce reportage. L'économie de la Gaspésie ne se restreint pas uniquement aux bouteilles de bière, aux maisons abandonnées et encore bien moins aux carcasses d'automobiles empilées les unes sur les autres! Pourtant, Monsieur Desroches, c'est en effet ce que nous présentait le reportage; une vision pessimiste des choses... un reportage biaisé et caricatural de notre économie régionale ici même en Gaspésie.

Sur l'économie qui fonctionne bien, le reportage reste coi, pas un mot, pas une image.

Nous pouvons difficilement concevoir que les gens et les organismes impliqués depuis toujours dans le développement socio-économique de leur milieu n'aient pas été invités à prendre part à ce «reflet» économique de la Gaspésie. Ils sont nombreux pourtant ceux et celles qui oeuvrent au sein d'organismes, de comités, de commissions, etc., pour atteindre un développement mature pour notre région: l'Association touristique régionale de la Gaspésie, les Conseils de développement économique de la région, les élus municipaux, les représentants des municipalités régionales de comté, les députés provinciaux et fédéraux, les fonctionnaires de l'Office de planification et de développement de l'est du Québec... Des Gaspésiens pour la plupart, qui travaillent pour le développement économique de la Gaspésie. Le reportage reste muet face à ces gens. Les principaux intervenants du milieu économique n'ont pas eu droit de parole!

Là-dessus, Monsieur Desroches, permettez-nous d'émettre quelques craintes au chapitre de l'objectivité et du traitement de l'information véhiculés dans ce reportage. Permettez-nous aussi de douter du professionnalisme de l'équipe qui a travaillé à la réalisation de ce reportage, la réalisatrice en tête, Madame Françoise de Repentigny. Nous ne pouvons concevoir que la Société Radio-Canada, par le biais de cette équipe d'amateurs, ait pu diffuser un pareil reportage sur ses ondes... le sens critique en prend un dur coup!

Nous sommes profondément déçus et nous demeurons conscients des mauvaises répercussions que cette émission apportera à notre région. Ce reportage d'un goût douteux prolonge l'idée d'une Gaspésie pauvre qui est constamment à la remorque du reste du Québec. A toute l'équipe de production et particulièrement à sa réalisatrice, nous disons que la Gaspésie n'est pas une «terre de Caïn», ni un bout de pays où la seule des ressources est la pêche. Non, la Gaspésie est formée de femmes et d'hommes capables de concertation, capables aussi de lutter farouchement pour obtenir des industries et des services adéquats pour sa population.

En terminant, Monsieur Desroches, nous savons fort bien que le mandat de la Société Radio-Canada est de refléter parfaitement toutes les particularités de notre vaste pays. Dans le cas qui nous préoccupe aujourd'hui, la Gaspésie et son développement, la Société d'État a vraiment manqué le bateau...

Andre POIRIER
Président du Conseil de
développement économique
de la Baie-des-Chaleurs

Il y a plus que cela à Percé

(...) Si c'est tout ce que vous avez vu de Percé, c'est que vous n'y cherchiez que cela. Dommage pour vous!

Il y a des boutiques qui vendent des objets d'artisanat faits au Québec. Il y en a même plusieurs et elles survivent en vendant du beau, fait chez nous, mais vous n'avez pas vu.

Vous n'avez pas vu non plus les très bons restaurants et les galeries d'art. Avez-vous remarqué les super-campings, avec des arbres et des vues imprenables, en plus de toutes les commodités? Les centres d'interprétation de la nature? Les promenades guidées par des écologistes? Les ballades au «gouffre», les Trois-Soeurs, le Mont-Blanc, Mont-Joli, Cap Barré, et j'en passe?

À Percé, ne vous en déplaise, il y a de tout pour tous. Vous pouvez y faire la grande vie: bons hôtels et restaurants, ou vivre près de la nature; vous approvisionner en poisson frais: crabes, pétoncles, homards; ou encore de pain comme faisait grand-mère, de creton-maison, de pâtés de morue, de saumon, mais vous n'avez pas vu. Pour ce qui est des agates, celles que l'on trouve sur les plages, sont très belles et véritables. Mais comme toujours, si on ne visite qu'artificiellement, même quand on est journaliste, on commet d'énormes erreurs. (...)

Françoise GÉLINAS-DAOUST
Saint-Jean-Port-Joli

Justice exigée

M. Pierre Juneau, président
Radio-Canada
Ottawa

Nous dénonçons l'émission «Première Page» du 30 août 1983 sur la Gaspésie, comme étant une présentation malhonnête et biaisée de la réalité gaspésienne. Il s'agit de toute évidence d'un montage visant à appuyer une conclusion prédéterminée.

Une telle présentation ne peut que nuire considérablement à l'image de notre région sans pour autant servir les intérêts d'une bonne information à la population.

Nous exigeons que Radio-Canada prenne les mesures nécessaires pour que justice soit rendue à la population gaspésienne.

Rénald GIRARD,
Adm. A.,
Président,
Chambre de commerce de Gaspé

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de « LA PRESSE » et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400 ». Port de retour garanti.

ABONNEMENT	285-6911	**ANNONCES CLASSÉES**	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 17h30.		Commandes du lundi au vendredi 8h à 17h	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Pour changer du lundi au vendredi 9h à 16h30	285-7205
PROMOTION	285-7100	**GRANDES ANNONCES**	
		Détaillants	285-7202
COMPTABILITÉ		National, Télé-Presse	285-7306
Grandes annonces	285-6892	Vacances, voyages	285-7265
Annonces classées	285-6901	Carrières et professions, nominations	285-7320

LA COURSE AU LEADERSHIP

Daniel Johnson favorisé par le sort

■ QUÉBEC — Même si la campagne à la direction du Parti libéral ne semble pas favoriser le candidat Daniel Johnson actuellement, ses délégués auront au moins la consolation d'être les mieux situés au Colisée de Québec, le 15 octobre prochain.

CLAUDE-V. MARSOLAIS
de notre bureau de Québec

En effet, à l'occasion d'un tirage au sort qui s'est tenu hier au Comité organisateur du congrès, l'organisation Johnson a été favorisée puisque c'est le premier nom qui est sorti, suivi de M. Paradis et en troisième place, le nom de M. Bourassa.

Les partisans de M. Johnson seront donc placés dans les loges centrales du Colisée ce qui leur permettra d'avoir une vue d'ensemble sur tout ce qui se passe dans l'amphithéâtre. Tout laisse croire que l'organisation Paradis va situer ses délégués à l'un des côtés immédiats de M. Johnson de manière à obtenir une certaine cohésion. Il se pourrait que ce soit du côté droit puisque le candidat se dit de centre-droite, ce qui laisserait aux partisans de M. Bourassa le côté gauche.

Les 2 920 délégués auront accès au parterre du moins dans les entractes et en dehors des activités officielles mais à présent, seuls les journalistes de la presse parlée ont obtenu la permission d'avoir accès au même emplacement.

Déjà, cinq réseaux de télévision ont manifesté l'intention de couvrir l'événement dans son entier. Il s'agit de Radio-Canada, CBC, du réseau CTV, de TVA et de Radio-Québec. La chaîne ontarienne Global s'est également enregistrée mais pour des temps d'antenne plutôt réduits.

On s'attend à l'inscription d'au moins 400 journalistes, techniciens et recherchistes

Daniel Johnson

pour la couverture de l'événement.

Tous les hôtels, motels, et auberges de la zone métropolitaine de Québec ont été réservés pour les deux jours de la manifestation, les 14 et 15 octobre. Les grands hôtels ont été partagés entre les organisations des trois candidats tandis que le Comité organisateur s'est réservé le Château Frontenac pour y loger son personnel et quelques invités de marque.

La faillite récente de l'Auberge des Gouverneurs du Mont Ste-Anne a posé certains problèmes logistiques au Comité organisateur qui avait pensé y loger des militants. Mais, on espère que les propriétaires de l'hôtel auront réglé la succession à temps pour le congrès.

Paradis ne lutte plus pour des votes, mais pour des idées

■ Les partisans de Pierre Paradis savent pertinemment que les chances de leur poulain de l'emporter, le 15 octobre, sont maintenant à peu près nulles. Mais ils n'entendent pas lancer la serviette, luttant maintenant pour que leurs idées fassent leur chemin et soient retenues par le parti.

PIERRE VENNAT

Pour ce faire, disent-ils, il est important qu'ils obtiennent le plus de votes possible, le mois prochain, lors du congrès de Québec.

Hier soir, une coalition de partisans de Pierre Paradis et Daniel Johnson a complètement balayé les listes de délégués dans Jacques-Cartier, le comté de Mme Joan Dougherty. En fait, seule l'arrivée en retard d'une aspirante déléguée a permis qu'un unique délégué favorable à Robert Bourassa soit élu. Mais, bien sûr, ce résultat survenu à la dernière assemblée dans le Montréal métropolitain ne changera pas sensiblement le résultat global dans la province.

Comme l'a expliqué hier soir Mme Dougherty, fervente partisane de Pierre Paradis, «s'il y a des gens qui votent à tout prix pour le gagnant, il y en a d'autres, comme mon équipe et moi, qui désirons plutôt voter pour le meilleur, pour des idées, un programme, une vision du parti. Dans notre esprit, le meilleur programme présenté jusqu'à présent, celui en tout cas qui nous convient le mieux et nous avons analysé les trois, c'est celui de Pierre Paradis».

Que celui-ci l'emporte ou non, donc, Mme Dougherty, tout comme les autres organisateurs de Pierre Paradis rencontrés hier soir dans Jacques-Cartier, lutteront dorénavant pour que les trois principes mis de l'avant par le député de Johnson — accent marqué sur les libertés individuelles, priorité à l'entreprise privée et fédéralisme inconditionnel — fassent leur chemin, dans cet ordre, au sein du parti.

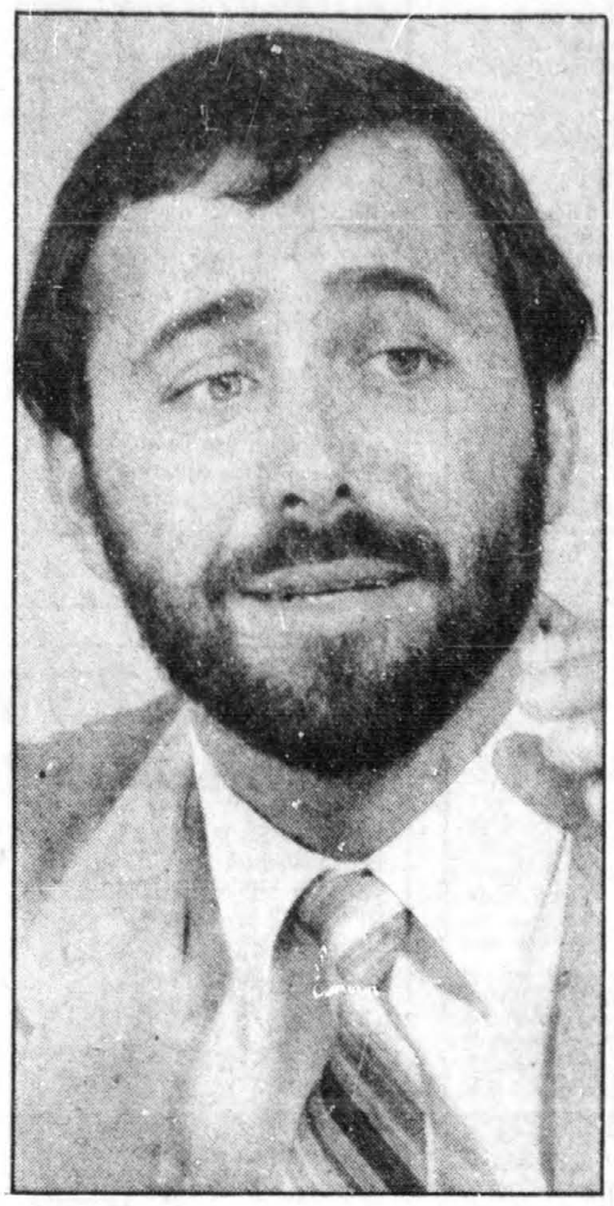

Pierre Paradis

Joan Dougherty

«Ce qui compte maintenant, a déclaré une organisatrice de Pierre Paradis à sa permanence de la rue Sherbrooke, c'est l'unité du parti. Mais nous allons lutter jusqu'au bout pour être le plus fort possible le 15 octobre afin d'être assurés que nos idées passeront».

Hier soir, Mme Dougherty a présenté une liste de 24 personnes, 16 pro-Paradis, huit pro-Johnson, pour élection par ses partisans. Pour les partisans des deux aspirants qui traînent de la patte, loin derrière Robert Bourassa, il s'agissait d'un dernier baroud d'honneur pour le choix de délégués dans le Grand-Montréal.

MUNICIPALITÉS

Ottawa entend conserver son droit de choisir à qui il verse de l'argent

■ OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral n'a nullement l'intention de passer par dessus le gouvernement du Québec pour financer directement

DENIS LESSARD

les municipalités, mais n'entend pas abandonner son droit de choisir à qui il verse ses subventions.

C'est ce qu'a indiqué hier le premier ministre Trudeau aux Communes en réponse à une question du député conservateur de Joliette, Roch LaSalle, qui le pressait de rendre publiques les propositions fédérales susceptibles de mettre fin au litige Ottawa-Québec sur les subventions aux municipalités.

Pour M. LaSalle, ces déclarations constituent une volte-face par rapport à l'ouverture que M. Trudeau, dans une lettre récente au premier ministre René Lévesque, avait démontrée face à cet épineux dossier.

«Ils veulent finir par passer par dessus la tête du Québec, les députés fédéraux ne demandent que cela», a lancé M. LaSalle.

Dans sa lettre, M. Trudeau soutenait qu'Ottawa était prêt à discuter avec Québec, mais qu'il n'était pas question de compromettre la responsabilité financière du fédéral par rapport aux projets municipaux et sa visibilité comme bailleur de fonds.

Hier, reconnaissant que les municipalités relèvent de la compétence provinciale, M. Trudeau a souligné que c'est Québec qui a créé l'imbroglio «parce qu'il a menacé de pénaliser les municipalités qui oseraient accepter du gouvernement fédéral des deniers destinés à créer des emplois. Cela ne crée pas un problème législatif mais de justice», a-t-il poursuivi.

Selon lui, la province devrait permettre à Ottawa de donner «même à des municipalités» des subventions pour l'emploi.

«Si elle (la province) ne daigne pas le faire, tant pis pour les municipalités mais pas tant pis pour les citoyens québécois parce que nous trouverons d'autres moyens de dépenser cet argent», a-t-il dit.

Droit de choisir

«Les municipalités relèvent de la juridiction provinciale mais les citoyens du Québec relèvent également du Canada et nous entendons exercer notre droit de verser des fonds à qui nous voulons», a-t-il laissé tomber.

«On ne veut pas donner de chèque en blanc», a dit le président du caucus libéral du Québec, Dennis Dawson, élaborant sur la position exprimée par M. Trudeau. «On n'a rien contre une sélection des projets par Québec qui pourrait aussi les superviser mais il n'est pas question pour nous d'investir dans un fonds aussi général que par le passé, a-t-il dit, précisant que des discussions étaient actuellement en cours entre les deux gouvernements pour régler le différend.

En mars dernier, une guerre politique avait éclaté entre Ottawa et Québec autour des programmes RELAIS, dont $170 millions étaient destinés aux municipalités du Québec. Le fédéral voulait obtenir un droit de gérance des fonds qu'il versait, tandis que Québec soutenait que c'était au seul gouvernement provincial de discuter avec les municipalités.

Devant l'impasse, le gouvernement fédéral avait décidé de verser les fonds prévus dans d'autres programmes de création d'emplois au Québec, au désespoir des municipalités.

Dans une lettre à MM. Levesque et Trudeau, les municipalités réclamaient cet été que le Québec abandonne son projet de loi 38 menaçant de représailles les villes qui acceptent les fonds d'Ottawa.

EN BREF

L'idée fait du chemin

■ L'idée de mettre en place un ministère distinct pour les jeunes au niveau fédéral continue de faire son chemin au sein du cabinet Trudeau, mais les auteurs du projet ont dû lui injecter une dose de réalisme en lui rognant un peu les ailes. Depuis hier, les ministres se penchent sur une nouvelle version d'un ministère destiné à coordonner les programmes destinés aux jeunes. Mais déjà le nouveau projet semble avoir pris un «coup de vieux» par rapport au projet initial. «Ce n'est pas un coup de vieux, mais on se doit d'arriver avec un projet appliquable rapidement. Si ce n'est pas dans le discours du Trône c'est foutu ; on ne peut attendre les trois ans nécessaires à la mise en place d'une grosse boîte comme un ministère», a affirmé en entrevue le jeune député libéral de Shefford, M. Jean Lapierre.

Des excuses?

■ Le nouveau chef conservateur Brian Mulroney devrait présenter des excuses publiques au ministre de la Santé nationale, Mme Monique Bégin, pour avoir fait allusion à sa taille au cours d'une de ses interventions aux Communes. Hier en Chambre, le député libéral de Sarnia, Bud Cullen, a soutenu que par ses propos «crus et discourtois», M. Mulroney avait démontré qu'il ne comprenait pas encore les us et coutumes du Parlement. En outre, M. Cullen a réclamé que la Chambre fasse enquête pour savoir qui avait décidé d'adoucir la déclaration de M. Mulroney dans le journal des débats qui couche sur papier, pour la postérité, tout ce qui est dit dans l'enceinte des Communes.

Grégoire : nouvelle remise

■ Avec le consentement unanime des parties, le juge Jean Bienvenue de la cour supérieure, a remis hier au 29 septembre l'audition d'une autre requête déposée par le député indépendant de Frontenac, M. Gilles Grégoire. L'ex-député péquiste qui purge actuellement une peine de deux ans moins un jour d'emprisonnement pour avoir incité des jeunes filles mineures à commettre des actes d'immoralité sexuelle, tente cette fois d'obtenir la permission d'en appeler de la sentence prononcée contre lui.

Augmentations

■ La pension de vieillesse fédérale, le supplément de revenu garanti et les allocations à la conjointe seront majorés de 1.5 p. cent le mois prochain afin de les maintenir au même niveau que la hausse du coût de la vie. Le ministre de la Santé, Monique Bégin, a précisé que la pension de vieillesse versée à tous les Canadiens âgés de 65 ans et plus sera portée à $260.52 par mois pour le trimestre octobre-novembre-décembre. La pension de vieillesse mensuelle est actellement de $256.67. Le supplément de revenu maximum pour les pensionnés seuls qui sont dans le besoin passera de $257.60 à $261.55, tandis que supplément maximum pour les retraités mariés passera de $198.67 à $201.65 pour chacun des conjoints.

FÉLICITATIONS A NOTRE DISTRIBUTEUR DU QUEBEC; J.A. FAGUY ET FILS LTÉE POUR SON 35ÈME ANNIVERSAIRE.

ONAN CORPORATION
MINNEAPOLIS, MINNESOTA

Le Parti nationaliste n'inquiète pas Chrétien

■ Selon le ministre fédéral Jean Chrétien, il y a entre 12 et 20 p. cent de séparatistes au Québec et ce sont ces électeurs qui vont voter pour le nouveau

FRANCINE OSBORNE

Parti nationaliste sur la scène fédérale. Nullement inquiet, M. Chrétien se réjouit de l'entrée en lice de ce nouveau parti, déclarant que cela donnera l'occasion «de régler nos comptes une fois pour toutes».

Le ministre, qui participait à l'inauguration des travaux du projet Canmet à la raffinerie montréalaise de Petro-Canada, a réitéré qu'il anticipe avec plaisir l'occasion de croiser le fer avec son homologue provincial, Yves Duhaime, lors des prochaines élections.

Concernant la cote de popularité élevée des conservateurs et de leur chef, Brian Mulroney, M. Chrétien fait valoir qu'on assiste actuellement à la «lune de miel» du nouveau leader. Le ministre a expliqué que l'élection toute récente de M. Mulroney à la tête de son parti et l'attention dont il été l'objet par les médias ont contribué à sa popularité. Selon M. Chrétien, la lune de miel sera de courte durée et M. Mulroney sera confronté rapidement aux réalités de la vie.

Au sujet de l'ancien premier ministre Robert Bourassa, M. Chrétien a déclaré que celui-ci lui est tout à fait accceptable, prédisant qu'il sera de nouveau à la tête du Québec.

M. Chrétien affirme que l'ancien premier ministre regrette de n'avoir pas signé la charte de Victoria en 1971. Toutefois, lors d'une rencontre récemment, MM. Chrétien et Bourassa n'ont pas discuté d'une signature éventuelle de la nouvelle Constitution advenant l'élection d'un gouvernement libéral au Québec. Il a été surtout question d'énergie, d'une expansion du réseau hydroélectrique au Québec et de l'exportation d'électricité.

LES MINI-ORDINATEURES DANS LES ÉCOLES

Le « virage pédagogique » prend le pas sur le « virage technologique »

Dans les préoccupations du ministère de l'Éducation, le « virage pédagogique » prend le pas sur le « virage technologique » pour l'introduction des mini-ordinateurs dans les écoles.

MARIANE FAVREAU

Ce virage pédagogique implique certes l'achat de matériel conforme aux besoins, mais surtout la préparation des enseignants, la préparation des didacticiels et la sensibilistion des parents. Mais ce qu'on veut approfondir et qui est plus fondamental, c'est l'impact de la micro-informatique sur la qualité de l'apprentissage et, naturellement, sur les jeunes eux-mêmes.

C'est ce qui ressort d'une rencontre du sous-ministre de l'Éducation, M. Jacques Girard, avec la presse, à laquelle participaient aussi MM. Jean Pronovost et Elie Fortin, respectivement responsable du secteur informatique et coordonnateur du dossier informatique.

L'intérêt pour l'informatique au ministère n'a rien d'une génération spontanée et n'est pas née avec la dernière publicité des micro-ordinateurs, rappellent-ils. Déjà, à leur fondation, des cégeps donnaient des cours d'informatique; il se fait de la recherche et de l'enseignement en ce domaine dans les universités depuis des années.

Par ailleurs, il existe une abondante documentation en ciculation dans le milieu de l'enseignement depuis un bon moment, qui nourrit les preoccupations des pédagogues. Plusieurs enseignants ont été formés à l'informatique, pour leurs beoins propres. Et depuis l'an dernier, on a particulièrement formé les professeurs d'intiation aux sciences informatiques du secondaire. On a d'ailleurs pu voir comment des élèves de la commission scolaire des Mille-Îles se débrouillent pour fabriquer leur journal d'école... selon le concept Télidon.

Peut-être le dossier de la formation des maîtres n'avance-t-il pas aussi vite qu'on le souhaite. Toutefois, une entente UQAM-CECM permettra dès cet automne la formation en profondeur d'un certain nombre de profs qui seront ensuite moniteurs auprès de leurs collègues.

Si la formation qui se donne actuellement est payée à même les fonds disponibles, le prochain budget pourrait comporter des fonds additionnels, à ce chapitre et pour la fabrication de didacticiels. Le ministère en discute avec le Conseil du Trésor.

Globalement, c'est un montant de 51 millions$ qui sera dépensé en 84-85 pour la micro-informatique, la plus grande partie, soit 44 millions$, visant à l'achat d'équipement. À la fin du plan d'implantation, on disposera en moyenne huit micro-ordinateurs par école. Mais le sous-ministre est persuadé que les commissions scolaires ne voudront pas en rester là.

L'échéancier aussi a été modifié: on prévoit les appels d'offres en novembre, les contrats seraient accordés en janvier et l'équipement pourrait commencer à entrer dans les écoles au printemps. L'opération micro-ordinateurs dans les écoles prendrait donc sa vitesse de croisière en 84-85.

Oui, vous pouvez changer certaines prévisions!

Aujourd'hui, affronter le déluge des fluctuations économiques n'est pas chose facile. Saviez-vous que l'ordinateur personnel IBM peut vous faciliter la tâche?

Avec un logiciel VisiCalc**, véritable programme électronique pour tableaux de ventilation, vous êtes en mesure d'effectuer des calculs pouvant s'étaler sur 63 colonnes et 254 rangées de chiffres, sans oublier la mise en application des formules et les changements de labels.

Vous pouvez compter sur l'ordinateur personnel IBM, tant pour élaborer des prévisions de ventes que pour dégager une tendance ou mettre un budget à l'essai. Il vous aidera aussi à vérifier des hypothèses.

N'attendez pas les jours gris pour passer chez un distributeur autorisé d'ordinateurs personnels IBM.

Vous obtiendrez la qualité, la puissance et la performance qui font la renommée d'IBM, à un prix peu habituel.

IBM*

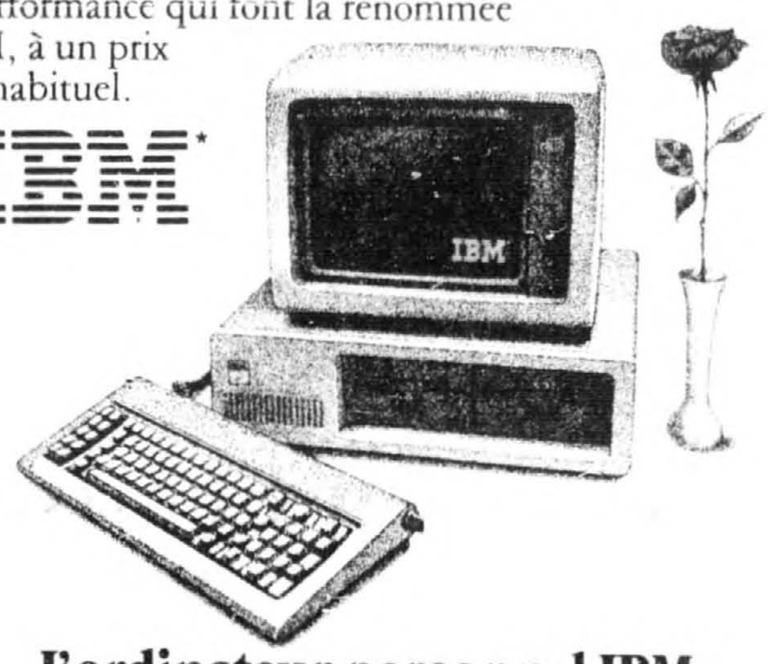

L'ordinateur personnel IBM: un outil des temps modernes

Centre de produits IBM
1, Place Ville-Marie, Galerie des boutiques
Montréal

ComputerLand
4160, rue Sainte-Catherine ouest
Montréal

Compucentre
Galerie des boutiques, Place Bonaventure
Montréal

Compucentre
Les Galeries Taschereau, 827, boul. Taschereau
Brossard

Futur Byte
1178, square Phillips, bureau 104
Montréal

Parmic Corporation
1010, rue Sherbrooke ouest
Montréal

ComputerLand
888, rue Saint-Jean
Québec

Microage, Le centre de l'ordinateur
1115, rue Sherbrooke ouest
Montréal

Computerland
2075, rue University
Montréal

asap Produits pour ordinateurs Ltée
6969, route Transcanadienne
Bureau 114
Saint-Laurent

S.I.M. Micro Inc.
6955, boulevard Taschereau
Bureau 203
Brossard

Pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez sans frais au 1-800-268-7793, ou passez voir la gamme d'ordinateurs personnels IBM chez votre distributeur le plus proche.

**VisiCalc est une marque déposée de VisiCorp. *Marque déposée d'International Business Machines Corp. IBM Canada Ltée, compagnie affiliée, est un usager inscrit.

LA MÉDECINE en Images

- Exposition unique, à l'intention du grand public.
- L'intérieur du corps humain rendu visible par la technologie moderne.
- Démonstration des nouveaux appareils d'imagerie médicale.

du 14 au 17 septembre 1983
Complexe Desjardins
Montréal

l'Association des médecins de langue française du Canada

PROBLÈME avec L'ALCOOL?
Si vous voulez être aidé, appelez tout de suite à:
l'Auberge du Nouveau Point de Vue
652-3981
Conseillers, thérapie, confort, paix et bon air.

SOLITUDE?

Club de rencontre
Les amis des arts
526-4966
526-2826

la Baie

Correction

Veuillez prendre note de la correction suivante à apporter au supplément publicitaire **Parade** vol. 2 no 4 publié par la Baie, le 7 septembre 1983.
Page 28, chandails pour hommes. Même si le titre se lit chandails en mélange laineux, leur composition est 70% acrylique/30% laine.
Nous regrettons cette inversion.

L'automne... invitation à l'élégance
André Pichè
5007 boul. Lévesque, St-Vincent-de-Paul, Laval
661-1122

Collection Santé

La collection Santé repose sur une idée simple: la santé représente un capital d'une valeur inestimable, que chacun doit savoir gérer à bon escient. Il faut donc que le grand public soit informé et les médecins doivent assumer cette information. La voici, à la portée de tous.

Le Dr Bloch explique la nature de cette maladie ainsi que les «facteurs de risque». Mais l'essentiel du livre vise à expliquer les moyens de prévenir l'apparition de cette maladie. (144 pages)

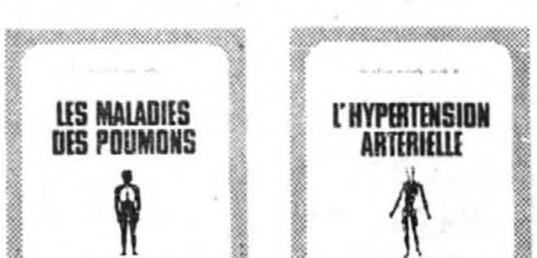

Le Dr Arnold les examine toutes: pneumonie, broncho-pneumonie, bronchite, asthme, bronchite chronique. Il rappelle que, même pour le mal le plus grave, une guérison existe. (160 pages)

Le sixième de la population souffre d'hypertension. Le professeur Reubi souligne qu'il est heureusement possible aujourd'hui de la combattre, ce qui n'était pas le cas il y a trente ans. (176 pages)

Ce livre est un dialogue entre un médecin et un malade. Les troubles circulatoires, qui sont presque toujours angoissants, sont décrits de façon réaliste. (144 pages)

Les maladies allergiques représentent une réaction particulière au milieu environnant. L'information donnée par le Dr Girard permet au patient de mieux contrôler son environnement. (176 pages)

Les maladies vénériennes ou maladies sexuellement transmises sont trop souvent méconnues. Le professeur Laugier démontre que le traitement est remarquablement efficace. (160 pages)

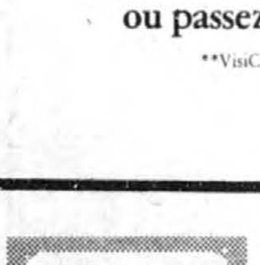

Le but de ce livre est de clarifier les idées sur les rhumatismes. Le docteur Ivan Radi décrit les maladies rhumatismales les plus fréquentes, leur diagnostic et leur traitement. Cet ouvrage doit contribuer à la meilleure compréhension de l'état du patient. (160 pages)

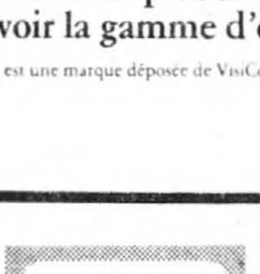

Voici une affection fréquente qui s'étend du «cafard» le plus banal à la «mélancolie» la plus profonde, état où la souffrance de l'homme est sans limite. Maladie qui touche l'homme dans sa totalité, corps et esprit. L'auteur l'aborde à partir de la description de situations vécues. (176 pages)

Après une introduction destinée à situer le rôle de la glande-prostate dans l'organisme, l'auteur décrit les affections les plus fréquentes qui l'atteignent. Les symptômes, subjectifs, et objectifs, les moyens de diagnostic et les divers traitements sont passés en revue, sans oublier les implications émotionnelles. (144 pages)

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE
Nouveau service rapide et efficace
285-6984
Économisez temps et argent en commandant vos livres des Éditions La Presse par téléphone. Vous n'avez qu'à composer le numéro 285-6984, donner votre numéro de carte VISA ou MASTERCARD et le tour est joué. Ce service vous est offert du lundi au vendredi de 9h à 16h.

Membre de l'Association des éditeurs canadiens

les éditions la presse

OFFRE SPÉCIALE AUX ABONNÉS DE LA PRESSE 20% DE RÉDUCTION

BON DE COMMANDE

Profitez de cette occasion pour vous procurer les livres de la Collection «Senté» à 20% de réduction — Prix régulier 6,50$

Prix abonnés de LA PRESSE 5,20$

Veuillez me faire parvenir le(s) livre(s) indiqué(s) par un crochet:

( ) L'infarctus du myocarde
( ) Les maladies des poumons
( ) L'hypertension artérielle
( ) Troubles circulatoires et artériosclérose
( ) Les maladies allergiques
( ) Les maladies vénériennes
( ) Les rhumatismes
( ) La dépression
( ) Les maladies de la prostate

TOTAL: ___ x 6,50$: ___
___ x 5,20$: ___
(abonnés de LA PRESSE)

Prière de noter que les échanges et les remboursements ne sont pas accepté

À retourner aux:
Éditions La Presse, Ltée
7, rue Saint-Jacques,
Montréal, Québec H2Y 1K9

En vente également dans toutes les librairies.

NOM.....
ADRESSE.....
VILLE..... PROV.....
CODE POSTAL..... TÉL.:.....

Ci-joint mon chèque ( ) ou mandat ( ) payable aux Éditions La Presse Ltée. Vous pouvez également utiliser votre carte de crédit comme mode de paiement.

MASTER CARD NO .....
VISA NO .....
Montant ci-joint: $.....

(Plus $1.00 pour frais de poste et manutention)

QUOI FAIRE AUJOURD'HUI

POUR CETTE CHRONIQUE, VEUILLEZ ADRESSER VOS LETTRES COMME SUIT:
«QUOI FAIRE AUJOURD'HUI» LA PRESSE, 7 RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL H2Y 1K9

LA PRESSE, MONTRÉAL,
JEUDI 15 SEPTEMBRE 1983

RÉUNIONS

■ Le Centre interculturel Monchanin, 4 917, rue Saint-Urbain, invite le public à assister à une **cérémonie japonaise du thé** avec Mme Teruha Kagemuri et ses amies japonaises, le 16 septembre, à 20 h. Renseignements complémentaires : 288-7229.

■ Le mouvement catholique « Jeunesse-Amour » invite tous ceux qui désirent approfondir leur foi a un dialogue sur le thème « **La vie après la mort** », le 16 septembre, à 19 h 30, au local B-1407 du Centre communautaire de l'Université de Montréal. On y discutera des notions de résurrection et de réincarnation, des bases de la croyance en l'une ou l'autre théorie. La soirée se déroule dans un esprit d'échange, en petits groupes, en présence de M. Robert Lapointe, aumônier à l'Institut Archambault. Renseignements complémentaires : Jean, 731-7055 ou Daniel, 733-5431.

■ Les soeurs, les pères et les frères de Sainte-Croix invitent leurs collaborateurs, associés et amis à la célébration de l'**Année du jubilé de la Rédemption et du centenaire de l'autonomie des soeurs de Sainte-Croix au Canada**, à l'occasion de leur fête patronale de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 16 septembre, à 20 h, à la basilique de l'Oratoire Saint-Joseph.

■ Le CLSC Longueuil-Est propose aux parents d'enfants de 5 ans ou moins de son territoire à des rencontres sur le thème du **développement de l'enfant**, tous les mercredis, de 9 h 30 à 11 h 30, à partir du 21 septembre. Il y aura un certain nombre de rencontres sur chacun des thèmes suivants : la relation parent-enfant; le langage; l'alimentation; les jeux; la prévention des accidents. Réserver sa place en téléphonant au 463-2850, poste 214.

ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ L'Association de **loisirs des obèses** de Montréal organise les activités suivantes : **danse aérobie**, le 19 septembre, à 19 h, à l'école polyvalente Georges-Vanier, 1 175 est, rue Jarry; le 5 octobre, à 19 h, au centre Joseph-Charbonneau, 8 200, rue Rousselot (coin Jarry); **conditionnement physique**, le 5 octobre, à 19 h, au centre Joseph-Charbonneau. Renseignements complémentaires : Ghislaine ou lise, 276-2575; Carole, 645-4733.

■ Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Sainte-Croix offre des cours de **natation pré-natale** les jeudis à 18 h. Renseignements complémentaires : 747-2481 (le jour); 739-2810 (le soir).

■ « Concertation-Femmes », 12 137, avenue Bois-de-Boulogne, organise une session **d'exercices aquatiques** le mercredi, de 15 h à 16 h. Date limite des inscriptions, le 16 septembre. Renseignements complémentaires : 336-3733.

■ Le Service des sports de l'Université de Montréal invite la population à profiter de son « Spécial rentrée » en **natation et patinage** au Centre d'éducation physique et des sports de l'Université de Montréal, 2 100, boulevard Edouard-Montpetit. Les 17 et 18 septembre, de 13 h à 18 h, le public a gratuitement accès aux piscines où l'on prête ballons de plage et tubes aquatiques; il y a plongée en apnée le dimanche. L'utilisation de la patinoire est gratuite le 18 septembre, selon l'horaire suivant : vendredi, de 16 h à 17 h 50; le samedi, de 19 h à 21 h; le dimanche, de 13 h 15 à 15 h.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ L'Institut Marguerite-Voyer offre au public une démonstration gratuite de **relations humaines** le 16 septembre, à 19 h 30, à l'école Notre-Dame, 310, boulevard Sainte-Élizabeth, à Laprairie et au centre communautaire Saint-François-de-Sales, 1 545 est, boulevard Jacques-Cartier, à Longueuil. Renseignements complémentaires : 659-0764.

■ Une séance d'information sur le **développement émotivo-rationnel** se tient le 19 septembre, à 19 h, au 1 215, rue Visitation, salle 3 (près de la station de métro Beaudry). Renseignements complémentaires : Noëlla Rousseau, 737-8642, après 18 h.

■ Les Loisirs Saint-Jean-Baptiste de Montréal, 485 est, rue Rachel, offrent, en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal, des **cours de couture**, les lundis, mercredis et jeudis, de 19 h 15 à 21 h 45, à partir du 26 septembre. Renseignements complémentaires : 389-6839.

■ « Le Monde à bicyclette » organise des **ateliers de mécanique du vélo**, de 19 h à 22 h, les jeudis 22 et 29 septembre, 6 et 13 octobre; les vendredis 23 et 30 septembre, 7 et 14 octobre; ou encore durant les week-ends suivants b: 24 et 25 septembre; 1 et 2 octobre; 15 et 15 décembre. Une équipe volante peut aussi organiser des ateliers pour répondre à des besoins particuliers. Renseignements complémentaires et inscriptions : 4224, rue Clark, téléphone, 844-2713 ou Yves Du Sablon, 725-7518.

■ Le CLSC Samuel-de-Champlain, à Brossard, invite le public à s'inscrire aux activités suivantes : **affirmation de soi**, le mardi, à partir du 20 septembre; **matinées enfantines**, le mardi pour les enfants de 1 an et demi à deux ans et demi; le mercredi pour les enfants de deux ans et demi à trois ans et demi, à partir des 20 et 21 septembre; **relation parrent-enfant**, le mercredi soir, à partir du 28 septembre pour les parents d'enfants d'un an et demi ou moin; le mardi soir, pour les parents d'enfants de trois ans à onze ans. Renseignements complémentaires : 465-4452.

■ Le YMCA International, 5 550, avenue du Parc, offre des cours de **dessin** les mardis soirs. Renseignements complémentaires : 271-2548.

■ Le centre Sri Chinmoy offre des **cours gratuits de méditation** à 20 h, les 19 et 26 septembre ainsi que le 10 octobre, à la salle A-412 du pavillon Marie-Victorin de l'Université de Montréal, 90, rue Vincent-d'Indy. Renseignements complémentaires : 282-0672.

■ L'Association coopérative d'économie familiale du Nord de Montréal offre un **cours sur le budget** (quatre séances, le mardi, à 19 h 30, à partir du 4 octobre). Renseignements complémentaires : 277-7959.

■ Le YMCA Centreville, 1 450, rue Stanley, offre des cours de **ballet-jazz, exercices-jazz, danse à claquettes, danse MMM, danse sociale, rock'n roll et disco**. Les inscriptions se font en personne de 9 h h à 19 h, du lundi au vendredi etebde 9 h à 17 h, le samedi. Début des cours le 19 septembre. Renseignements complémentaires : 849-8393.

■ Une démonstration gratuite de **shiatsu** se tient le 16 septembre, à 16 h au Centre des arts de la santé, 2 105, avenue Grey, avec M. Edouard Fanaberia. Renseignements complémentaires : 483-1319.

■ Le Service de l'éducation des adultes de la Commission scolaire Sainte-Croix offre des cours de jour de **traitement de textes et d'initiation au langage BASIC**, au centre Katimavik de Saint-Laurent. Inscriptions immédiates. Renseignements complémentaires : 747-2481 (le jour); 748-6195 (le soir).

■ La filiale de Montréal de l'Association canadienne pour la santé mentale organise une série de dix rencontres visant à sensibiliser les parents à l'**importance de leur comportement sur le développement socio-affectif de l'enfant**. Les inscriptions se prennent dès maintenant. Renseignements complémentaires : Jacques Duval, 849-3291

■ Les groupes d'étude de philosophie universelle tiennent une soirée d'information sur l'**aura, l'expansibilité de l'âme, les trois corps, la pensée subconsciente et l'évolution spirituelle**, le 16 septembre, à 19 h 30, au 2 259 est, rue Sherbrooke. Entrée libre. Renseignements complémentaires : 526-8130.

■ Le Centre d information et de référence pour femmes, 3 585, rue Saint-Urbain, offre deux **nouveaux cours de français** commençant la dernière semaine de septembre, à l'intention des immigrantes et anglophones. Le cours est donné en collaboration avec la Commission des écoles catholiques de Montréal. Pour les débutantes, les leçons se donneront les lundis et mercredis, de 9 h 30 à 12 h 30, du 26 septembre au 17 janvier; pour les intermédiaires, les mardis et jeudis, aux mêmes heures, du 27 septembre au 18 janvier. L'inscription a lieu au Centre, jusqu'au 16 septembre. Ces cours sont gratuits pour les immigrantes.

■ Les CLSC Saint-Hubert et Samuel-de-Champlain organisent des **ateliers de gestalt** en développement personnel et relationnel tous les mercredis soir, au 46 ouest, rue Lemoyne, à Longueuil. La session porte sur les besoins affectifs : réfléchir, se redéfinir, s'exprimer, s'affirmer; ainsi que sur le training autogène. On peut se bâtir un programme sur mesure en s'inscrivant aux atelier de son choix; inscription minimale à 4 ateliers. Des réunions d'information et d'inscription se tiennent le 15 septembre au CLSC Samuel-de-Champlain, à Brossard, à 15 h et 19 h; le 16 septembre, au CLSC de Saint-Hubert, à 15 h et 19 h; le 17 septembre, au 46 ouest, rue Lemoyne, à Longueuil, à 10 h 30. Renseignements complémentaires : 658-8480.

DEMAIN

■ L'Office de la famille du diocèse de Montréal organise une rencontre de tous les **animateurs engagés dans des organismes de préparation au mariage** le 17 septembre, à la paroisse de l'Immaculée-Conception, à l'angle des rues Rachel et Papineau. Renseignements complémentaires : l'abbé Bernard Frotin, 931-7311.

■ Le Service des loisirs communautaires de Saint-Léonard tient un **marché aux puces** le 17 septembre, de 9 h à 16 h, dans le stationnement de l'Aréna Saint-Léonard, 5 300, boulevard Robert. Si le temps est incertain, on peut téléphoner au 321-5211, après 7 h du matin, pour savoir si l'événement a lieu.

■ Une **vente d'objets usagés** se tient le 17 septembre, de 10 h à 14 h, à l'église Unie Rosedale, 6 870, avenue Terrebonne, quartier Notre-Dame-de-Grâce (autobus 105/162.

■ L'**Orchestre symphonique des jeunes de Montréal** tiendra des auditions le 17 septembre, à partir de 8 h 30 pour le choix de quelques musiciens dans la section des cordes. Renseignements complémentaires : 878-9680.

■ Le **Centre communautaire letton de Montréal** ouvrira officiellement ses portes le 17 septembre, à 15 h, au 3 955, rue Provost, à Lachine. Il desservira la communauté lettonne de la région de Montréal. On y trouve une bibliothèque, une salle de répétion de musique, plusieurs salles de rencontres ainsi qu'une salle d'assemblée-théâtre. La cérémonie sera suivie d'une réception et d'un spectacle. Renseignements complémentaires : M. Robert Klaise, 276-7674.

■ Plus de 500 anciens élèves de l'**école Le Plateau**, 3 700, avenue Calixa-Lavallée, se réuniront le 17 septembre pour souligner le dixième anniversaire de fondation de l'école. Cette école de la CECM offre un programme spécial à des élèves talentueux du niveau primaire; environ la moitié du temps de classe est consacré à la musique; l'autre moitié, au programme régulier.

DIVERS

■ Le Coopérative Olier organise un **bazar** les 16 et 17 septembre, de 10 h à 17 h, à la Coopérative d'habitation l'Arche de Noé, à l'angle des rues Roy et de Bullion.

■ La Mission catholique chinoise tient son **bazar annuel** les 16, 17 et 18 septembre, de 11 h à 21 h, au 979, rue Côté (angle Viger).

■ Les naturalistes de la Société de biologie de Montréal invitent le public à une **excursion d'interprétation de la nature** au parc Summit (rendez-vous au terrain de sationnement situé à l'intersection de Summit Circle et Summit Road; départs à 10 h et 13 h, le 16 septembre. On y verra une magnifique forêt d'érables et de chênes peu perturbée par l'homme, avec faune et flore diversifiées. Le 17 septembre, au parc Angrignon (rendez-vous devant l8entrée de la station de métro Angrignon; départs à 10 h et 13 h. On y visitera une forêt méconnue des Montréalais sillonnée de nombreux sentiers. Participation gratuite. Renseignements complémentaires : 861-5360.

■ Le « Café-Terrasse de l'amitié » organisé dans le cadre du programme Été-Canada à l'intention de personnes de 40 à 60 ans, présente le film « **Mon oncle Antoine** », le 16 septembre, à 20 h, 1 670, rue Desjardins (une rue à l'est du bouleverd Pie IX, au coin de la rue Lafontaine. Renseignements complémentaires : 524-8565 ou 524-5903. Entrée gratuite.

■ Le **parc historique national de la Bataille de la Châteauguay** accueille les visiteurs durant les week-ends jusqu'à la mi-octobre. On pourra y voir un film, assister à l'explication de la maquette, visiter le musée et la salle des échecs et de la guerre. Des visites guidées sont aussi organisées paour les groupes sur réservation. Pour les groupes d'écoliers, on offre un programme d'animation spécialement conçu pour les élèves du primaire. Un jeu rallye, une présentation audio-visuelle, un théâtre de marionnettes et plusieurs autres activités sont prévus pour agrémenter la visite des enfants. Le centre d'interprétation est situé à l'Allan's Corner, près de la route 138 ouest, entre Howick et Ormstown. Renseignements complémentaires : 514-829-2009.

■ Une **cérémonie en l'honneur du Sacré-Coeur** a lieu tous les vendredis à la Chapelle de la Réparation, dans le quartier Pointe-aux-Trembles : heure sainte prêchée, à 14 h; messe à 15 h. Renseignements complémentaires : Marielle Boileau, c.n.d., 642-5391.

■ Au CLSC Samuel-de-Champlain, 1 680, boulevard Provencher, suite 209, à Brossard, un groupe de femmes bénévoles offre un service d'information et de consultation gratuit sur **le budget, les contrats de mariage, l'accès à la justice** (petites créances, dépôt volontaire, séparation légale, divorce) et autres du lundi au vendredi, de 9h à 11h30 et de 13h à 15h30. Renseignements complémentaires : 465-4142.

EN VRAC

■ Le CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, boulevard Curé-Poirier, organise une rencontre pour les **femmes désirant mieux connaître leur corps**, le 19 septembre, à 13 h 30. On y projetera le diaparama « Femme et fière de l'être ». Garderie gratuite. Prière de s'inscrire : 651-9830, poste 319.

■ Le centre éducatif « Intégration » tient une séance d'information à l'intention des personnes désirant développer et maintenir leur vitalité et leur bien-être au moyen du **massage**, le 19 septembre, à 19 h 30, au 404, rue Saint-Pierre, Montréal, 2e étage. Renseignements complémentaires : 843-7356.

■ Dans le cadre du 55e congrès de l'Association des médecins de langue française du Canada, on présente une exposition intitulée « **La médecine en images** » sur la Place du Complexe Desjardins, du 14 au 17 septembre. Il s'agit d'une exposition unique, à l'intention du grand public montrant l'intérieur du corps humain rendu visible par la technologie moderne et comportant la démonstration de nouveaux appareils d'imagerie médicale.

CINÉMA

ASTRE (1): «Octopussy»: 21:00. «Où est passé mon idole?»: 19:15.
ASTRE (2): «Le sang du sorcier»: 19:15. «Psychose II»: 21:00.
ASTRE (3): «Les yeux de la forêt»: 19:10. «Tron»: 20:40.
ASTRE (4): «Rocky III — l'oeil du tigre»: 19:20. «La vengeance des fantômes»: 20:50.
BEAVER: «The Seduction of Lynn Carter»: 12:10, 14:30, 16:55, 19:20, 21:40. «Anyone But my Husband»: 11:00, 13:25, 15:50, 18:15, 20:35.
BERRI (1): «Les dieux sont tombés sur la tête»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
BERRI (2): «L'arbre de la connaissance»: 12:35, 14:35, 16:50, 19:00, 21:15.
BERRI (3): «Danton»: 13:40, 16:15, 18:50, 21:30.
BERRI (4): «L'homme blessé»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
BERRI (5): «Le monde selon Garp»: 13:20, 16:05, 18:35, 21:05.
BIJOU: «Ardeurs perverses»: 10:00, 12:20, 14:40, 17:00, 19:25, 21:50. «Mémoires d'un coureur de jupons»: 11:16, 13:35, 15:55, 18:20, 20:40.
BOVAVENTURE (1): «Metal Storm 3-D»: 19:00, 21:00.
BONAVENTURE (2): «Nightmares»: 19:10, 21:10.
BROSSARD (1): «Sans retour»: Ven., 18:15, 22:00. Du lun. au jeu.: 20:00. «La guerre du feu»: Ven., 20:00. Du lun. au jeu.: 18:10, 21:50.
BROSSARD (2): «Piège mortel»: Ven., 21:35. Du lun. au jeu.: 19:25. «Sphynx»: Ven.: 19:30. Du lun. au jeu.: 21:25.
BROSSARD (3): «Brewster et les six chenapans»: Ven.: 21:30. Du lun. au jeu.: 19:30. «Problèmes modernes»: Ven., 19:30. Du lun. au jeu.: 21:30.
CARREFOUR (1) (Saint-Jérôme): «Les Charlots contre Dracula»: 19:30. «Rendez-moi ma peau»: 21:05. «Les farceurs»: 22:40.

3 FAÇONS DE GAGNER

1. AUCUN INTÉRÊT SUR VOTRE FACTURE PENDANT UN AN

Achetez dès maintenant et ne payez aucun intérêt pendant un an. Achat minimum de $500, acompte de 25% exigé. Programme de 12 mois, après approbation de crédit. Appareils électroménagers exclus.

RABAIS DE 50%
MOBILIER DE CUISINE ULTRAMODERNE 5 PIÈCES
Table à dessus en verre, sur base circulaire exclusive. Quatre chaises à haut dossier recouvertes de velours.
$298

2. RABAIS ALLANT JUSQU'À 50% PENDANT LE SOLDE «FAIRE DES HEUREUX»

Économisez à l'achat d'articles de marques connues pour votre foyer. Les bas prix courants de nos mobiliers de chambre, de salon, de salle à manger et bien d'autres articles sont présentement incroyablement réduits.

ÉLÉMENT MURAL COLONIAL — 3 SECTIONS
Devant en chêne massif, portes travaillées, tiroirs au centre, quincaillerie de laiton.
Chaque section mesure 30" x 20¾" x 78".
ENSEMBLE 3 SECTIONS
$999

3. CONCOURS «FAIRE DES HEUREUX» DE LÉON

DES PRIX VALANT PLUS DE $150 000

Voitures GM, diamants, dollars en argent, enceintes acoustiques Mission, téléviseurs Quasar et voyages à Las Vegas par American Airlines. Détails complets dans les magasins Léon. Le concours se termine le 12 novembre 1983.

PRIX DE GM
Firestone
MISSION ELECTRONIC
Diamonds ADEC QUARTZ
TOMY® Toys
Quasar tasco®
SYNSONICS DRUMS
American AA
AmericanAirlines

TABOURETS DE BAR EN ÉRABLE MASSIF
Tabouret de 45 pouces de hauteur, fauteuil capitaine pivotant. Fini érable antique. Cerceau de renfort en laiton.
$98

Mobilier de cuisine 5 pièces ½ prix — $88
Fauteuil-paon en osier — $29
Patères à tête pivotante — Bois de ramine. Hauteur 72" — $14.88
Lit-capitaine colonial 39" — Fini érable. Matelas en sus. — $168
Bibliothèque 24" x 70" — Fini noyer — $59

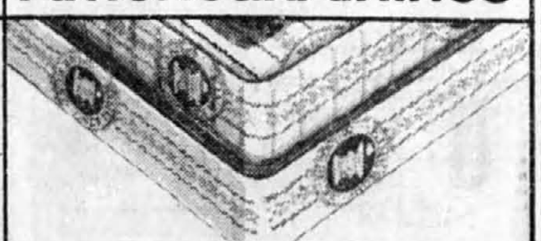

MATELAS KING-KOIL SPINE REST

MATELAS ET SOMMIER		
39 POUCES	LES DEUX	$148
54 POUCES	LES DEUX	$188
60 POUCES	LES DEUX	$248

AUCUN INTÉRÊT PENDANT UN AN!
DES RABAIS DANS TOUS LES RAYONS!
CONCOURS «LÉON FAIT DES HEUREUX»!

SPECTACLES

CARREFOUR (2): «Bonheur d'occasion»: 20:00.
CARRÉ SAINT-LOUIS: «Désirs secrets des pucelles»: 11:30, 15:20, 19:10. «Partouzes franco-suédoises»: 12:55, 16:45, 20:35. «Adolescentes brûlantes»: 14:05, 17:55, 21:45.
CARTIER-LAVAL: «Les dieux sont tombés sur la tête»: 19:00, 21:00.
CHAMBLY: «Tron». «Les yeux de la forêt»: Ven., lun.: 19:30.
CHAMPLAIN (1): «Sans retour»: Ven., 18:00, 21:40. Du lun. au jeu.: 19:45. «La guerre du feu»: Ven.: 19:50. Du lun. au jeu., 18:00, 21:35.
CHAMPLAIN (2): «Le cercle du pouvoir»: Ven.: 18:25,21:50. Du lun. au jeu.: 20:10. «Arlequin»: Ven.: 20:10. Du lun. au jeu.: 18:35, 21:50.
CINÉMA V: «Boléro — Les uns les autres»: 19:00. «Sophie's Choice»: 19:15. «Breathless»: 22:00. «Mad Max»: 22:15.
CINÉMA DE MONTRÉAL (1): «Octopussy»: 12:25, 17:10, 21:35. «C'est ma vie après tout»: 14:45, 19:30.
CINÉMA DE MONTRÉAL (2): «Psychose II»: 13:00, 17:10, 21:20. «La féline»: 15:00, 19:10.
CINÉMA DE PARIS: «The Gods Must Be Crazy»: 12:50, 14:55, 16:55, 19:05, 21:15.
CINÉMA LA CITÉ (1): «Revenge of the Ninja»: 18:00, 19:45, 21:30.
CINÉMA LA CITÉ (2): «Hercules»: 19:10, 21:00.
CINÉMA LA CITÉ (3): «Flashdance»: 18:05, 19:50, 21:35.
CINÉMA LUMIÈRE: «E.T. l'extra-terrestre»: 19:00. «The Song Remains the Same»: 21:15.
CINÉMA RIVE-NORD (1) (Repentigny): «Piranhas ». «Épouvante sur New York»: 19:30.
CINÉMA RIVE-NORD (2): «Psychose II». «La féline»: 19:00.
CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: «Seule»: 18:35. «Aerograd»: 20:35.
CINEPLEX (1): «Gregory's Girl»: 13:30, 15:10, 17:00, 18:40, 20:20, 22:00.
CINEPLEX (2): «Gandhi»: 13:35, 17:00, 20:30.
CINEPLEX (3): «Baby It's You»: 13:30, 15:35, 17:40, 19:45, 21:50.
CINEPLEX (4): «Private School»: 13:45, 15:25, 17:05, 18:40, 20:20, 22:00.
CINEPLEX (5): «Jaws 3-D»: 13:45, 15:35, 17:25, 19:20, 21:15.
CINEPLEX (6): «Twilight's Zone»: 13:55, 15:45, 17:35, 19:30, 21:25.
CINEPLEX (7): «Strange Brew»: 13:35, 15:15, 17:00, 18:40, 20:20, 22:00.
CINEPLEX (8): «Octopussy»: 14:00, 16:30, 19:00, 21:25.
CINEPLEX (9): «Superman 3»: 14:30, 17:00, 19:15, 21:30.
CLAREMONT: «Hercules»: 18:00, 19:50, 21:40.
COMMODORE: «Six Suédoises à la pompe». «Martine, l'infirmière à tout faire». «Nymphettes intrigantes».
COMPLEXE DESJARDINS (1): «Tootsie»: 12:15, 16:35, 20:55. «L'as des as»: 14:35, 18:55.
COMPLEXE DESJARDINS (2): «Officier et gentlemen»: 12:05, 16:40, 20:55. «Aventuriers de l'arche perdue»: 14:25, 18:50.
COMPLEXE DESJARDINS (3): «Ardeurs perverses»: 12:05, 14:30, 16:55, 19:20, 21:45. «Mémoires d'un coureur de jupons»: 13:20, 15:45, 18:10, 20:35.
COMPLEXE DESJARDINS (4): «Superman III»: 13:00, 19:00. «Ne tirez pas sur le dentiste»: 15:10, 21:10.
CÔTE-DES-NEIGES (1): «Tommy»: 19:00, 21:00.
CÔTE-DES-NEIGES (2): «Nightmares»: 19:15, 21:15.
CRÉMAZIE: «Carmen»: 19:30, 21:30.
DAUPHIN (1): «Coup de foudre»: 19:20, 21:30.
DAUPHIN (2): «Le choix de Sophie»: 20:15.
DÉCARIE SQUARE (1): «Time Riders»: 19:20, 21:20.
DÉCARIE SQUARE (2): «Gandhi»: 20:00.
DORVAL (1): «Revenge of the Ninja»: 18:15, 19:50, 21:40.
DORVAL (2): «Hercules»: 18:00, 19:50, 21:40.
DORVAL (3): «Mr Mom»: 18:00, 19:45, 21:30.
ELYSÉE (1): «Aveux spontanés»: 19:00, 21:05.
ELYSÉE (2): «Le mur»: 19:15, 21:30.
EVE: «Inside Seka»: 10:00, 12:33, 15:06, 17:39, 20:12. «Greta, Monica et Suzel»: 13:08, 13:41, 16:14, 18:47, 21:20.
FAIRVIEW (1): «Flashdance»: 19:30, 21:30.
FAIRVIEW (2): «Risky Business»: 19:10, 21:10.
GREENFIELD (1): «Bonheur d'occasion»: 19:10, 21:20.
GREENFIELD (2): «Hercules»: 18:00, 19:40, 21:30.
GREENFIELD (3): «Flashdance»: 18:10, 20:00, 21:45.
IMPERIAL: «Return of the Jedi»: 12:00, 14:15, 16:35, 19:00, 21:30.
JEAN-TALON: «Brewster et les six chanepans»: Ven.: 21:30. Du lun. au jeu.: 19:30. «Problèmes modernes»: Ven., 19:30. Du lun. au jeu.: 21:30.
KENT (1): «Flashdance»: 18:15, 20:00, 21:45.
KENT (2): «Risky Business»: 18:00, 19:45, 21:30.
L'AUTRE CINÉMA: «Pourquoi l'étrange M. Zolock s'intéressait-il tant à la bande dessinée?»: 19:00. «Salo ou les 120 jours de Sodome»: 19:15. «La turlute des années dures»: 21:00. «La femme tatouée»: 21:30.
LAVAL (1): «Bonheur d'occasion»: 19:05, 21:30.
LAVAL (2): «J'ai épousé une ombre»: 19:05, 21:10.
LAVAL (3): «Flashdance»: 18:00, 19:45, 21:30.
LAVAL (4): «Hercules»: 18:00, 19:50, 21:40.
LAVAL (5): «Et la tendresse, bordel !!»: 18:00, 19:50, 21:40.
LOEWS (1): «Revenge of the Ninja»: 12:05, 14:00, 15:50, 18:15, 19:45, 21:45.
LOEWS (2): «Staying Alive»: 12:00, 14:00, 16:00, 18:00, 20:00, 22:00.
LOEWS (3): «Flashdance»: 12:05, 14:00, 15:55, 17:50, 19:50, 21:50.
LOEWS (4): «Wargames»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:05, 21:30.
LOEWS (5): «Mr. Mom»: 12:05, 14:05, 16:05, 18:05, 20:05, 22:05.
MASCOUCHE (1): «La folle escapade»: 19:10. «Bambi»: 21:10.
MASCOUCHE (2): «Le retour du Jedi»: 19:30.
MERCIER: «Le samouraï noir»: Ven., 16:05, 21:35. Du lun. au jeu.: 19:50. «Le gendarme et les gendarmettes»: Ven.: 19:45. Du lun. au jeu.: 18:00, 21:30.
MONKLAND: «Rocky III»: 19:30. «Barry Lyndon»: 21:30.
MONTENACH (1) (Beloeil) — «Le retour du Jedi»: Ven., du dim. au jeu.: 20:00.
MONTENACH (2) (Beloeil) — «Les évadés du triangle d'or»: 19:00. «L'homme de la rivière d'argent»: 20:50.
ODEON LAVAL (1): «Piège mortel»: 21:10. «Sphinx»: 19:05.
ODEON LAVAL (2): «Metal Storm 3-D»: 18:45, 20:15, 21:50.
OMEGA (1): «Octopussy»: Ven.: 13:10, 17:10, 21:10. Du lun. au jeu.: 21:10. «L'homme des cavernes»: Ven.: 15:30, 19:30. Du lun. au jeu.: 19:30.
OMEGA (2): «Délices pour couples érotiques»: Ven.: 14:30, 17:00, 19:30, 22:00. Du lun. au jeu.: 19:30, 22:10. «Initiation d'une femme mariée»: Ven.: 13:15, 15:45, 18:15, 20:45. Du lun. au jeu.: 20:45.
OUIMETOSCOPE: «Les valseuses»: 19:15, 21:30. «48 Heures»: 19:00, 21:00.
OUTREMONT: «The Atomic Café»: 19:30. «La maîtresse du lieutenant français»: 21:30.
PALACE (1): «Risky Business»: 12:15, 14:10, 16:05, 18:00, 19:55, 21:50.
PALACE (2): «Hercules»: 13:15, 15:15, 17:15, 19:15, 21:15.
PALACE (3): «National Lampoon's Vacation»: 12:10, 14:05, 16:00, 17:55, 19:50, 21:45.
PALACE (4): «Easy Money»: 12:25, 14:20, 16:15, 18:10, 20:05, 22:00.
PALACE (5): «Class»: 12:20, 14:10, 16:00, 17:50, 19:40, 21:30.
PALACE (6): «Trading Places»: 13:00, 15:10, 17:20, 19:30, 21:40.
PAPINEAU (1): «Délices pour couples érotiques»: 12:00, 14:25, 16:55, 19:25, 21:55. «Initiation d'une femme mariée»: 13:15, 15:45, 18:10, 20:40.
PAPINEAU (2): «Éducation sexuelle à domicile»: 12:00, 14:40, 17:25, 20:05. «Nuit de noces explosive»: 13:15, 16:00, 18:40, 21:25.
PARADIS (1): «Tootsie»: 20:55. «L'as des as»: 19:00.
PARADIS (2): «La folle escapade»: 19:10. «Bambi»: 21:10.
PARADIS (3): «Le chasseur de monstres»: 19:10. «Le démon dans l'île»: 20:50.
PARALLÈLE: «India Song»: 19:00, 21:30.
PARIS (1) (Saint-Hyacinthe): «Le fantôme de Milburn»: 19:00. «Halloween III»: 21:00.
PARIS (2): «Mariko, l'insatiable»: 19:00. «Jeunes filles à vendre»: 20:10. «L'homme étalon»: 21:30.
PARISIEN (1): «Le retour du Jedi»: 12:00, 14:20, 16:40, 19:00, 21:30.
PARISIEN (2): «Edith et Marcel»: 13:30, 16:45, 20:15
PARISIEN (3): «J'ai épousé une ombre»: 12:45, 14:50, 17:00, 19:00, 21:10.
PARISIEN (4): «Bonheur d'occasion»: 12:15, 14:35, 17:00, 19:20, 21:45.
PARISIEN (5): «Et la tendresse, bordel?»: 13:10, 15:10, 17:10, 19:10, 21:10.
PLACE DU CANADA: «2001 Space Odyssey»: 20:00.
PLACE LONGUEUIL (1): «Psychose II»: Ven.: 18:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 19:00. «La féline»: Ven.: 19:55. Du lun. au jeu.: 21:05.
PLACE LONGUEUIL (2): «Le samouraï noir»: Ven.: 18:00, 21:50. Du lun. au jeu.: 19:45. «Les diables de la route»: Ven.: 20:00. Du lun. au jeu.: 18:00, 21:40.
PLACE VILLE-MARIE (1): «Zelig»: 12:05, 13:50, 15:35, 17:20, 19:05, 20:50, 22:35.
PLACE VILLE-MARIE (2): «Zelig»: 13:00, 14:45, 16:30, 18:15, 20:00, 21:45.
PLAZA ALEXIS-NIHON (1): «Time Riders»: 19:00, 21:00.
PLAZA ALEXIS-NIHON (2): «The Draughtsman's Contract»: 19:15, 21:20.
PLAZA ALEXIS-NIHON (3): «The Star Chamber»: 19:20, 21:30.
RIO (1): «Chambre d'amis très particulière». «Infirmière pour couples érotiques». «L'une après l'autre»: Ven. à compter de 13:00. En sem.: à compter de 19:00
RIO (2): «L'homme de la rivière d'argent». «L'évadé du triangle d'or»: Ven. à compter de 13:00. En sem.: à compter de 19:00.
SAINT-DENIS (2): «Superman III»: 17:00. «Les aventuriers du bout du monde»: 19:15.
SAINT-DENIS (3): «Belles, blondes et bronzées»: 17:00. «Piranhas II, les tueurs volants»: 18:10, 21:30.
SEVILLE: «Britannia Hospital»: 19:15. «Das Boot»: 21:30. «Texas Chainsaw Massacre»: minuit.
VERDUN: «Pot problème»: Ven.: 18:15, 21:25. Du lun. au jeu.: 19:50. «Gelés ben durs»: Ven.: 19:50. Du lun. au jeu.: 18:20, 21:30.
VERSAILLES (1): «Bonheur d'occasion»: 19:10, 21:20.
VERSAILLES (2): «J'ai épousé une ombre»: 19:00, 21:10.
VERSAILLES (3): «Flashdance»: 18:05, 19:45, 21:25.
VILLERAY: «Le samouraï noir»: Ven.: 19:50. Du lun. au jeu., 18:10, 21:40. «Le gendarme et les gendarmettes». Ven., sam.: 18:00, 21:30. Du lun. au jeu.: 19:50.
WESTMOUNT SQUARE: «Mr. Mom»: 19:10, 21:10.
YORK: «Cujo»: 13:00, 14:40, 16:20, 18:00, 19:40, 21:20.

CINÉ-PARCS

CINÉ-PARC DOLLARD (1): «Hercules». «Idol Maker»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (2): «Risky Business». «Blade Runner»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (3): «The World According to Garp». «The Man With Two Brains»: 19:00.
CINÉ-PARC DOLLARD (4): «Trading Places». «An Officer And Gentleman»: 19:00.
CINÉ-PARC ODEON (1) (Transcanadienne, sortie Saint-Bruno 98): Ven.: «Brewster et les six chenapans». «Problèmes modernes». «La folle histoire du monde». En sem.: «Brewster et les six chenapans». «Problèmes modernes»: 19:00.
CINÉ-PARC ODEON (2): Ven.: «E.T. l'extra-terrestre». «La maison du lac»: 19:00.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (1) (Transcanadienne, sortie 95): Ven.: «La mort au bout de la route». «La guerre du fer». «La jungle en folie»: 19:00.
CINÉ-PARC BOUCHERVILLE (2): Ven.: «Le samouraï noir». «Jeux d'espion». «Une drôle de nana»: 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (1) (4 milles du pont Mercier, vers Châteauguay): Ven.: «E.T. l'extra-terrestre». «La maison du lac». «Un amour infini»: 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (2): Ven.: «Y a-t-il enfin un pilote dans l'avion?». «Les aventuriers de l'arche perdue». «Les évadés d'Alcatraz»: 19:00.
CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY (3): Ven.: «Piège mortel». «L'arme absolue». «Sphinx»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-MATHIEU (Route 15 sud, vers Plattsburg, sortie 38, à 3 milles de LaPrairie): Ven.: «La vengeance des fantômes». «Rocky III — l'oeil du tigre». «Cible étoilée»: 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (1) (Autoroute des Laurentides, sortie 14): Ven.: «Brewster et les six chenapans». «Problèmes modernes». «La folle histoire du monde»: 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (2): Ven.: «Le samouraï noir». «Les diables de la route». «Une drôle de nana». 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (3): Ven.: «Gelés ben durs». «Pot problème». «Métal hurlant». En sem.: «Gelés ben durs». «Pot problème»: 19:00.
CINÉ-PARC LAVAL (4): Ven.: «Octopussy». «A la recherche de la panthère rose». «Gator». En sem.: «Octopussy». «A la recherche de la panthère rose»: 19:00.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (1): Ven.: «E.T. l'extra-terrestre». «La maison du lac». «Un amour infini». 19:00.
CINÉ-PARC VAUDREUIL (2): Ven.: «La mort au bout de la route». «La guerre du fer». «La jungle en folie»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (1): Ven.: «La vengeance des fantômes». «Rocky III — l'oeil du tigre». «Cible étoilée». 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-JÉRÔME (2): Ven.: «La mort au bout de la route». «La guerre du fer». «La jungle en folie». 19:00.
CINÉ-PARC MONT-SAINT-HILAIRE (1): «Loin de la terre»: Ven.: 19:45. Du lun. au jeu.: 19:30. «Superman III». Ven.: 21:50. Du lun. au jeu.: 21:35. «Capricorne 1»: Ven.: 23:35.
CINÉ-PARC MONT-SAINT-HILAIRE (2): «Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos»: Ven.: 19:45. Du lun. au jeu.: 19:30. «Le justicier du Guardenia»: Ven.: 21:50. Du lun. au jeu.: 21:35. «La balance»: Ven.: 23:45.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (1): «Le justicier du Guardenia». «Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos». «Tire groupé»: 19:00.
CINÉ-PARC REPENTIGNY (2): «La folie aux trousses». «Fureur sauvage»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (1): «Le justicier du Guardenia». «Une maîtresse dans les bras, une femme sur le dos». «Tire groupé»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (2): «Piranhas II». «Mon nom est Mafioso». «La corvette rouge»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (3): «Superman III». «Les aventures du bout du monde». «Capricorne 1»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (4): «Le verdict». «L'homme de la rivière d'argent». «Les évadés du triangle d'or»: 19:00.
CINÉ-PARC SAINT-EUSTACHE (5): «Halloween III». «L'effroyable creature». «200,000 dollars en cavale»: 19:00.

DANSE

PLACE DES ARTS (Wilfrid-Pelletier) — Le Ballet du XXe Siecle, de Maurice Béjart. Programme: «Vienne, nulle autre que toi»: 20:00.
UQAM (Salle Alfred-Laliberté, 1400, Berri) — «Comme des fleurs de mal». Présentation de Danse Actuelle Martine Époque: 20:30.
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: (600, boul. Richelieu) — Les Ballets Jazz de Montréal: 20:30.

MUSIQUE

UNIVERSITÉ MCGILL (Pollack Hall, 555 o., Sherbrooke) — Adolfo Bernstein, violoniste, et Alcides Lanzo, pianiste. Oeuvres de Prokofiev, Satie, Cage, Cherney, etc.: 20:00.
EGLISE ERSKINE AND AMERICAN (angle Sherbrooke et du Musée) — Mireille Lagacé, claveciniste, et ensemble instrumental. Oeuvres de Bach et Couperin: 20:00

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS (Salle Port-Royal) — «Soeur Agnes», de John Pielmeier, 20:00.
THÉÂTRE DU RIDEAU VERT (4664, Saint-Denis) — «N'écoutez pas, mesdames», de Sacha Guitry, 20:00.
THÉÂTRE DE QUAT'SOUS (100 e., av. des Pins) — «Visite libre», de Michel Faure, 20:00.
THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI (1297, Papineau) — «Bienvenue aux dames, Ladies Welcome», de Jean-Raymond Marcoux, 20:30.
SALLE FRED-BARRY (4353 e., Sainte-Catherine) — «L'instruction», de Peter Weiss, 20:30.
THÉÂTRE ARLEQUIN (1004 e., Sainte-Catherine) — «Une pomme pour Adam», de Leslie Stevens, 20:00.
THÉÂTRE FÉLIX-LECLERC (1450 e., Sainte-Catherine) — «La déprime», de Denis Bouchard, Remy Girard, Raymond Legault et Julie Vincent, 20:00.
L'ESKABEL EX-CONVENTUM (1237, Sanguinet) — «Opus contre nature», de Robert-Emile Audette, 20:30.
CAFE MOLIERE (1200, Saint-Hubert) — «T'se veux dire», avec Daniel Dubois, Veronique Pinette et Rejean Wanger, 20:30.
HÔTEL RÉGENCE HYATT (Diner-theatre Les Masques, 777, University) — «The Man with the Plastic Sandwich», de Roger Karshner, 19:00.
LA LICORNE (2075, boul. Saint-Laurent) — «La trousse», de Louis-Marie Dansereau, 20:30.
SALLE CALIXA-LAVALLEE (3819, Calixa-Lavallée) — «Les maris c'est comme les melons, faut pas choisir, l'meilleur souvent est celui qu'on prend à l'aveuglette...», d'après Eugène Labiche, 20:30.
CENTAUR (453, Saint-François-Xavier) — «Moving», de David Fennario, 20:00.
CENTRE NATIONAL DES ARTS (Studio, Ottawa) — «Trafford Tanzi», de Claire Luckham, 20:00.
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC (Salle Octave-Crémazie) — «Quelle vie», de Brian Clark, 20:00.
THÉÂTRE DU BOIS-DE-COULONGE (Sillery) — «Meurtre à l'Auberge des gouverneurs», de Don Clark et Sam Bobrick, 20:30.
THÉÂTRE DE LA FENIÈRE (Ancienne-Lorette, 1500, de la Fenière) — «Berthe et Rose en Floride», de Gérard Poirier, 21:00.

VARIÉTÉS

CAFÉ DE LA PLACE (Place des Arts) — «1900», avec Monique Leyrac, 20:30.
LA LICORNE (2075, boul. Saint-Laurent) — «Paris-pegre», avec Jean-Marie Moncelet, 23:00.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN (4303, Saint-Denis) — «La Ville!», avec François Désalliers, 22:00.
SPECTRUM (318 o., Sainte-Catherine) — Parachute Club: 21:00.
THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES (4379, Debullion) — «Une longue danse pour la paix et pour la vie», de 9:00 à 19:00.
AUX DEUX PIERROTS (104 e., Saint-Paul) — Pourquoi Pas et le groupe Baf: 20:00.
PIERROT LA BIÈRE (114 e., St-Paul) — J.C. Lauzon et Jules Lauzon: 20:00.
LE RISING SUN 1 (286 o., Sainte-Catherine) — I Auwata et Special Flight (reggae), à compter de 21:00.
LA MANSARDE (3225 e., boul. Gouin) — Le groupe Please, 20:30.
LES BEAUX ESPRITS (2073, Saint-Denis) — Bob Mover Jazz Quartet, à compter de 21:30.
AUX FOUFOUNES ÉLECTRIQUES (97 e., Sainte-Catherine) — «L'argent se fait vite», présentation du groupe Madame: 21:00.
LE BISTRO D'AUTREFOIS (1229, St-Hubert) — Selim: 21:30. Philippe Noireaut: minuit.
L'AIR DU TEMPS (191 o., Saint-Paul) — Jean Beaudet, de 17:00 à 20:00. «Concert Two», de Toronto, à compter de 22:00.
LE GRAND CAFÉ (1720, Saint-Denis) — Lucienne Evan Combo: 21:30.
LE GRAND BOCK (893 o., Sainte-Catherine) — Social Notes, 20:00.
CAFÉ BELHUMEUR (4145 e., boul. Gouin) — Summer Song, 22:30.
GALERIE TRANSGRESSION (1447, Bleury) — «Exitlio in Pectore extranamiento», d'Alberto Kurapel, 20:00.
ATELIER CONTINU (1200 e., Laurier) — Michel Lemieux, 21:00.
RESTAURANT RIGOLETTO (1617, St-Denis) — Alain Montblanc, guitariste classique: 20:00.
RHAPSODIE (Hôtel Le Quatre Saisons, 1050 o., Sherbrooke) — «Le Cirque». Présentation des productions Stella et «La magie orientale», avec The Stella Bellydancers: à compter de 21:00.
LE DAMIER (4514, Ave. du Parc) — Kinky Foxx: à compter de 21:00.
AU PETIT CHAMPLAIN (76, du Petit-Champlain, Québec) — Chantal Beaupré, 20:30.
LE PERCE-RÊVE (9, rang Antil, Victoriaville) — Claude Gauthier: 20:30.
LE VIEUX CLOCHER (64, Merry nord, Magog) — Dorothee Berryman et Pierre Labelle: à compter de 20:30.

DEUX COMME LÉON POUR HEUREUX

- CANAPÉ
- FAUTEUIL
- FAUTEUIL BERÇANT
- TABLE BASSE
- 2 PETITES TABLES

ÉCONOMISEZ $117.31
Mobilier de salon 6 pièces, en pin massif
Une aubaine exceptionnelle! Mobilier 6 pièces en pin massif comprenant canapé, fauteuil, fauteuil berçant, table basse 52" et deux petites tables. Coussins de siège et de dossier moelleux, réversibles et munis d'une fermeture-éclair. Sangles de caoutchouc ultra robuste assurant confort et durée accrues. Revêtement 100% herculon très résistant.
VOUS NE PAYEZ QUE $698

MOBILIER DE SALLE À MANGER COLONIAL 5 PIÈCES EN ÉRABLE MASSIF
Un ensemble de qualité à bas prix exceptionnel. Quatre chaises à haut dossier, table de 53" x 42" ouvrant à 64". Fini érable antique.
$597

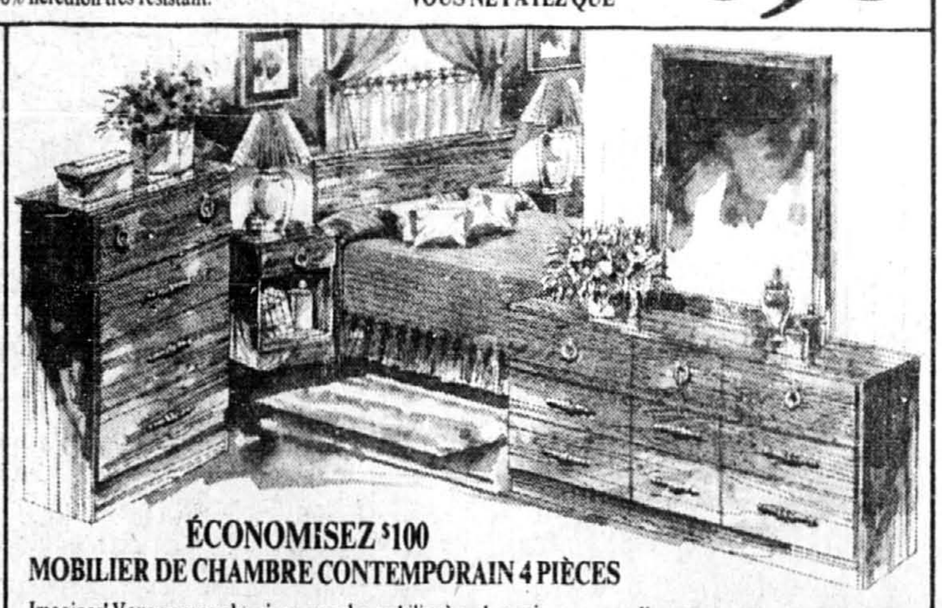

ÉCONOMISEZ $100
MOBILIER DE CHAMBRE CONTEMPORAIN 4 PIÈCES
Imaginez! Vous pouvez obtenir ce superbe mobilier à un bas prix incroyable. Riche fini pacanier. Commode triple 55½" x 15¾" x 28¾", miroir encadré 28¼" x 38½", chiffonnier 4 tiroirs 27½" x 15¾" x 36½", tête de lit. Tables de chevet en sus.
$270.03

CANAPÉS-LITS MODERNES KING KOIL, EN VELOURS
Velours acrylique taupe, avec petits pois polka, matelas à ressorts formant un lit confortable.
$459

Mobilier de salle à manger moderne
Fini pacanier
$599

Lit 39" en pin massif
Matelas, base, tête et pied de lit
$188

ÉLECTROMÉNAGERS de marques connues À PRIX D'AUBAINE!

FAUTEUIL D'APPOINT LEWITTES EN VELOURS
Teinte au choix. Cadre en bois d'arbre fruitier. Garniture en osier.
$177

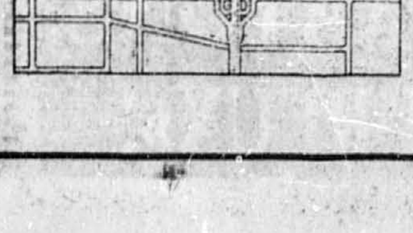

LÉON
EMPORTEZ-LE ... OU FAITES-LE LIVRER (livraison moyennant un supplément).
DEMANDEZ POUR VOTRE CARTE LÉON

LAVAL
Centre 2000, boul. St-Martin ouest, Laval
Sortie 9 de l'autoroute des Laurentides
Tél.:(Ligne de Montréal) — 336-7741
Tél.: (Laval) — 688-3851
LUN. - MER. 9h00-18h00;
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21h0;
SAM. JUSQUÀ 17h00.

L'ÉMEUTE DU PÉNITENCIER ARCHAMBAULT

La Ligue des droits doute que l'enquête Stewart donne des résultats impartiaux

■ (PC) — La Ligue des droits et libertés juge « toute croche et loin d'être impartiale » l'enquête commandée par le solliciteur général du Canada sur l'émeute au pénitencier d'Archambault.

M. Jean-Claude Bernheim a décrié hier, en conférence de presse, l'attitude et le mutisme des autorités judiciaires dans cette autre enquête sur l'émeute du 25 juillet 1982, au pénitencier à sécurité maximale.

L'enquêteur correctionnel nommé dans le dossier, M. Ronald Stewart, a comme mandat de vérifier les allégations rendues publiques par les rapports précédents sur Archambault. Le solliciteur général l'avait mandaté à la suite de la remise du rapport d'Amnistie internationale, faisant état, selon plusieurs informations — le rapport n'a jamais été rendu public — de sévices corporels.

Or Amnistie recommandait une enquête « impartiale, complète et indépendante » sur les circonstances.

L'Office des droits des détenus et la Ligue des droits et libertés estiment qu'aucune de ces trois caractéristiques n'a été respectée, dans l'enquête de M. Stewart, qui a d'ailleurs toujours cours.

« M. Stewart se présente comme indépendant mais dans les faits il ne se comporte pas comme indépendant ; son enquête n'est pas complète puisqu'il n'interroge même pas les familles et amis des détenus qui ont peut-être été témoins des sévices corporels ; et il n'est pas impartial puisqu'il doit rendre compte de ses activités au solliciteur général ».

Les deux avocates représentant les détenus, Me Anne-Marie Jones et Renée Millette, ont pu interroger les détenus au pénitencier, en présence de l'enquêteur Stewart. Mais, ont-elles expliqué au cours de la conférence de presse, l'atmosphère ne s'y prêtait guère.

« Des gardes étaient présents à quelques pieds de là. A toutes les deux minutes, on nous demandait si on en avait fini avec les détenus. Et même si les détenus avaient sollicité la présence du président de l'Office des droits et libertés lors de l'interrogatoire, on nous l'a refusé. Les détenus devaient choisir entre les avocats ou M. Bernheim ».

Les avocates racontent également que l'attitude de l'enquêteur ne paraissait pas des plus amicales. Les détenus ont ainsi témoigné menottés, en présence de M. Stewart, des avocates et de plusieurs fonctionnaires. « On était pressé par le temps et on nous faisait voir qu'on était de trop », commente Me Jones.

M. Bernheim craint que l'enquête ne soit expédiée et, prend-il soin de préciser, « sans présumer du rapport que M. Stewart remettra, je crains qu'on ne cherche que deux ou trois boucémissaires chez les gardiens plutôt que d'analyser le fond du problème. Ce qui va mal, c'est qu'il existe une situation dans le milieu carcéral qui a fait en sorte que des détenus puissent être torturés ».

Il importe donc d'empêcher que ne se reproduise une telle situation et, opine la Ligue des droits et libertés, ce n'est pas avec une enquête limitée qu'on fera la lumière sur les agissements des gardiens et prisonniers, une enquête où les responsabilités seront dégagées.

Seven-Up: une entente de principe intervient

■ Les 265 employés en grève de la compagnie Seven-Up se prononcent ce matin sur l'entente de principe intervenue entre leurs comités de négociations et l'employeur. Pour sauver des emplois, les deux comités syndicaux recommanderont l'acceptation de l'entente qui prévoit des hausses salariales de 9 p. cent sur deux ans, une légère amélioration des offres rejetées la semaine dernière.

Cette entente est intervenue mecredi soir, lors d'une rencontre de dernière chance devant le conciliateur Jean Des Trois Maisons. Au cours de cette rencontre, le représentant de l'employeur a affirmé que « c'était l'entente ou la fermeture de l'usine », a révélé hier un porte-parole syndical, Normand Laverdure.

Cette menace, a-t-il dit, à laquelle s'ajoute le départ, le même jour vers l'Ontario, de quatre camions remplis d'équipements, « les a effrayés ». Mais, les comités de négociations des 115 vendeurs et livreurs et des 150 préposés à l'embouteillage, représentés par les Métallos (FTQ), ont tout de même obtenu que l'offre patronale soit légèrement améliorée. L'offre antérieurement rejetée par la presque totalité des grévistes accordait des hausses de 8 p. cent sur deux ans.

Les syndiqués, en grève depuis plus d'un mois, réclamaient la parité avec Coca-Cola, une hausse de 13 p. cent sur deux ans.

Omniprésente depuis le début des négociations en mai dernier, la possibilité de fermeture s'était accentuée plus tôt cette semaine avec l'envoi aux salariés d'une lettre-circulaire non signée dans laquelle l'employeur faisait comprendre que la poursuite de la grève menaçait leur emploi.

Vers la division de la commission scolaire des Mille-Îles ?

■ Fort de l'appui des autorités municipales de Lorraine et des comités d'écoles, un commissaire de la Commission scolaire des Mille-Îles a entrepris des démarches pour que les écoles de Bois-des-Filion, de Rosemère et de Lorraine soient placées sous la juridiction de la Commission scolaire de Sainte-Thérèse.

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Selon le commisaire Claude Chayer, qui occupe le poste de vice-président de la commission scolaire des Mille-Iles, les élèves de ces trois municipalites fréquentant les écoles primaires et secondaires sont défavorisés. Les étudiants du secondaire doivent se rendre à Laval pour suivre leurs cours.

Les intéressés demandent que le regroupement se fasse à la faveur du futur découpage géographique de la carte scolaire, dans le cadre de la réforme qu'on s'apprête à réaliser. Les trois villes en question sont membres de la Municipalité régionale de comté Thérèse-de-Blainville.

M. Chayer, qui représente le quartier Lorraine au conseil des commissaires de la CSMI, a expliqué que malgré le fait qu'il y ait 4000 étudiants de ces municipalités de la région Nord de Montréal qui fréquentent les institutions de la CSMI, trois écoles secondaires ont été érigées dans Laval, mais aucune dans ce secteur.

« Il ne faut pas oublier, souligne-t-il, que la decision du lieu de construction d'une école appartient au conseil des commissaires. Or, sur 19 commissaires à la CSMI, 15 sont du territoire de Laval et quatre représentent des municipalités situées plus au nord. »

Sentiment d'appartenance

M. Chayer est aussi d'avis que les étudiants devant se déplacer en autobus subissent un préjudice énorme. « Les étudiants lavallois fréquentant une école dans cette ville sont intégrés au transport urbain de la Commission de transport de Laval et profitent des avantages que procurent la carte (CAL). Quant aux étudiants de la région plus au nord, ils sont transportés par les autobus d'écoliers, avec tous les inconvénients que cela entraine ».

Pour ce qui touche le sentiment d'appartenance, déclare M. Chayer, il se limite strictement au domaine scolaire. « Après consultation avec un grand nombre de personnes, on constate que tous sont unamimes à affirmer leur appartenance sociale, culturelle, sportive à Sainte-Therese ».

M. Chayer a envoyé au ministre de l'Education Camille Laurin une copie du texte de son allocution prononcée devant ses collègues de la commission scolaire des Mille-Îles, ainsi qu'aux députés et aux maires de la région.

A la suite de son intervention, un commissaire a fait mettre aux voix une résolution visant à retirer à M. Chayer son nitre de vice-président de la commission scolaire: le vote a été en faveur de M. Chayer.

Classes combinées : des parents mécontents

■ Il y actuellement 77 classes combinées dans les écoles primaires de la CECM, ce qui est loin de plaire aux parents. Certains y voient un retour aux écoles de campagne où la même institutrice enseignait plusieurs niveaux. Il y en 24 classes combinées dans la région est, 32 dans la région nord et 21 dans la région ouest (contre 10 dans cette région l'an dernier).

Mais la situation pourrait évoluer favorablement à mesure que le temps passe, explique un responsable de région.

Dans l'une des écoles de ce territoire, l'école Sainte-Odile, les parents cherchent une solution pour des élèves de quatrième et cinquième réunis en une classe, et ceux de cinquième et de sixième qui forment une autre classe.

Hier, le comité de parents convoquait une réunion des parents concernés en présence d'autorités de la CECM.

Rabais 1/3 !
«Chiro Quilt» de «Serta»... 3 conforts au choix... à nos plus bas prix de l'année!

Support ferme, très ferme ou moelleux... choisissez celui qui vous convient!

«Chiro Quilt» de «Serta»... une des marques les plus recherchées par nos clients. Et pour cause! Pour dormir en tout confort, rien de tel qu'un matelas et sommier-tapissier assorti «Chiro Quilt» de «Serta». De plus ils vous sont offerts à nos plus bas prix de l'année. Construction 312 ressorts lovés, calibre 13 (basé sur format double).

1. SUPPORT FERME. Protecteurs de bordure pour solidité. Coussinage feutre et fibre recouvert d'une couche de mousse. Recouvrement rayonne piqué.

	vente
Matelas, no 70347 OU sommier-tapissier, no 70348. Jumeau. ($165)...	109,89
Matelas, no 70299 OU sommier-tapissier, no 70300. Double. ($195)....	129,87
Matelas, no 68220 OU sommier-tapissier, no 68221. Queen ($235).....	156,51

2. SUPPORT TRÈS FERME. Coussinet isolant en fibre, protecteurs de bordure. Couches de mousse et feutre. Recouvrement rayonne piqué à une couche de mousse supplémentaire.

	vente
Matelas, no 70580 OU sommier-tapissier, no 70584. Jumeau ($185)....	123,21
Matelas, no 70611 OU sommier-tapissier, no 70612. Double ($215).....	143,19
Matelas, no 68145 OU sommier-tapissier, no 68146. Queen. ($255).....	169,83

3. LUXUEUX SUPPORT MOELLEUX. Isolant feutre et polyester. Recouvrement tricot rayonne piqué à une couche de polyester 1 ", pour confort accru.

	vente
Matelas, no 70618 OU sommier-tapissier, no 70619. Jumeau. ($210)...	139,86
Matelas, no 70641 OU sommier-tapissier, no 70642. Double. ($245)....	163,17
Matelas, no 68147 OU sommier-tapissier, no 68148. ($280).....	186,48

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.
Prix en vigueur jusqu'au samedi 24 septembre, sauf s'il y a épuisement du stock.

Rayon 401, meubles, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Venez... ou
COMPOSEZ 842-7221

Vous êtes à la recherche d'un matelas confortable? Simpsons, c'est la solution! Nous avons une sélection des plus imposantes de modèles (mousse ou à ressorts)... formats (jumeau à King)... et marques (jusqu'à 6). Profitez dès aujourd'hui de cette excellente aubaine décrite ci-dessus et des nombreux bas prix offerts l'année durant.

vente no 1 de l'année CHEZ SIMPSONS

maintenant en plein essor jusqu'au samedi 24 septembre.

Simpsons MD

1 123 456 7?9 0

Il est temps de remplir votre congélateur avec des viandes de qualité.

Pour notre liste de prix, communiquez avec un de nos conseillers en alimentation.

Les viandes Mirabel inc.

10212, boul. Lajeunesse
Montréal H3L 2E2

Tél.: 382-4202

INTERVENTION DU SEA SHEPHERD II LORS DE LA CHASSE AUX PHOQUES DANS LE GOLFE

Le juge Mercier rendra son verdict le 26 octobre

■ QUEBEC (PC) — Le procès du capitaine Paul Watson, du Sea Shepherd II, et de son premier officier, Paul Pezwick, a été ajourné hier au 26 octobre.

Le juge Yvon Mercier de la cour provinciale, a reporté son verdict à cette date après avoir entendu les plaidoiries des parties.

Watson, 32 ans, de Vancouver, et Pezwick, 30 ans, de Norwood, Massachusetts, sont accusés de complot et de méfait pour avoir entravé la chasse aux phoques dans le Golfe Saint-Laurent en mars dernier. Une accusation de conduite dangereuse d'un navire pèse également sur Watson.

Les procureurs de la défense, Mes Jean-Claude Hébert et Ronald Picard, ont réclamé hier un verdict d'acquittement.

Ils ont soutenu que le tribunal n'avait pas juridiction pour entendre la cause parce que, à leur avis, les présumés délits auraient été commis en dehors des eaux territoriales canadiennes. Selon eux, la preuve de la Couronne n'a pas permis d'établir qui était à la barre du navire au moment des incidents. Ils ont en outre invoqué la non-préméditation pour réclamer le rejet des accusations de complot.

De son côté la poursuite, représentée par Mes Jean-Paul Decoste et Gilles Fournier, a allégué que tous ceux qui se trouvaient à bord du navire étaient « consentants » et avaient tous participé à des degrés divers aux manoeuvres. Selon eux, des propos tenus par Watson au cours d'entrevues accordées aux médias, où il est notamment question d'éperonner les phoquiers, démontrent qu'il y a eu préméditation.

Dans les plaintes portées par la GRC, on reproche au Sea Shepherd II, un navire en acier de 220 pieds de longueur, d'avoir navigué en cercle autour de deux phoquiers en bois d'une quarantaine de pieds, allant même jusqu'à les frôler.

La première phase de ce procès s'est déjà déroulée à Percé. Watson, Pezwick et 19 autres membres d'équipage du Sea Shepherd y ont été accusés d'avoir intimidé des chasseurs en naviguant sans autorisation dans une zone de chasse.

MORGENTALER

Procès le 21 novembre

■ TORONTO (PC) — Le Dr Henry Morgentaler et deux de ses associés subiront leur procès le 21 novembre en rapport avec le fonctionnement d'une clinique d'avortement dans le centre-ville de Toronto. La date a été fixée hier matin.

Morgentaler, âgé de 60 ans, de Montréal, le Dr Robert Scott, âgé de 36 ans, de Ste-Anne-de-Prescott, Ont., et le Dr Leslie Smoling, âgé de 55 ans, de Toronto, ont tous trois été inculpés d'avoir conspiré pour procurer une « fausse couche», l'expression utilisée dans l'article du Code criminel référant aux avortements.

Les deux associés du Dr Morgentaler sont également accusés d'avoir procuré deux avortements.

Les trois médecins ont été libérés moyennant un cautionnement de $3 000.

La police du Toronto métropolitain a fait une descente le 5 juillet dans la clinique Morgentaler, y saisissant de l'équipement médical et des dossiers. Depuis le raid, la clinique est demeurée ouverte, mais on n'y dispense plus que des conseils et un service de référence.

Le médecin montréalais, qui doit répondre à des chefs d'accusation identiques à Winnipeg, où sa clinique d'avortement a également fait l'objet d'un raid policier, a nié qu'il se proposait de fermer sa clinique torontoise parce qu'il perdait de l'argent.

SELON HYDRO-ONTARIO

L'accident de Pickering était potentiellement plus dangereux que celui de Three Mile Island

■ PICKERING (AFP) — L'accident survenu début août dans l'un des réacteurs de la centrale nucléaire de Pickering (à l'est de Toronto) était « potentiellement plus dangereux que celui de Three Mile Island en 1979 », a déclaré hier un porte-parole d'Hydro-Ontario.

M. Robert Popple a indiqué qu'il a fallu attendre l'arrêt complet et le refroidissement du réacteur avant de pouvoir colmater la fissure d'un tube d'approvisionnement à l'origine de l'accident, tandis que la fermeture d'une simple valve aurait pu suffir à juguler la fuite de la centrale américaine.

« La situation n'a toutefois jamais été hors de contrôle car les techniciens ont pu réduire manuellement la pression dans le tube défectueux », a ajouté M. Popple.

Ce tube fissuré sur un longueur de pres de deux mètres a pu être extrait du réacteur la semaine dernière mais les travaux de réparation se poursuivront jusqu'en octobre, estiment les responsables d'Hydro-Ontario.

L'homme le plus lourd du monde est décédé

■ SEATTLE (D'après AP) -- Jon Minnoch, l'un des humains les plus lourds connus du monde médical, est décédé la semaine dernière et a été enterré dans un cercueil spécial nécessitant deux emplacements au cimetière.

Minnoch, 41 ans, avait un poids estimé à quelque 800 livres lors de son décès à l'hôpital universitaire de Seattle.

« Nous l'avons transporté dans le lit où il a décédé directement dans la camionnette qui l'a mené au salon funéraire, » a indiqué un porte-parole de l'hôpital.

Le défunt a déjà figuré dans le Guinness au moment où il faisait osciller la balance à 1 400 livres il y a cinq ans.

Continuellement sous surveillance médicale, il avait réussi à abaisser son poids à 476 livres. Mais il repris du poids rapidement, à un point tel qu'il engraissa de 200 livres en sept jours.

(NUMÉRO 2)

Quoi de neuf chez Aquascutum?

POUR MONSIEUR

(a) Trois nouveaux "plaids" parmi ce que nous considérons notre plus belle collection de costumes de laine. À compter de 390$. (b) Chandails en poils de chameau faits en Angleterre, ras-le-cou, col roulé et cardigan, à compter de 135$.

POUR MADAME

(a) Manteau toutes saisons à doublure fixée par fermeture éclair, avec capuche. Brun ou bleu marine, 315$. (b) Nouvelle collection de chemisiers façon homme, à compter de 53$.

Aquascutum OF LONDON
PLACE VILLE MARIE
PRINCIPALES CARTES DE CRÉDIT ACCEPTÉES

Rabais 40%
Valises parois souples à nos plus bas prix de l'année!

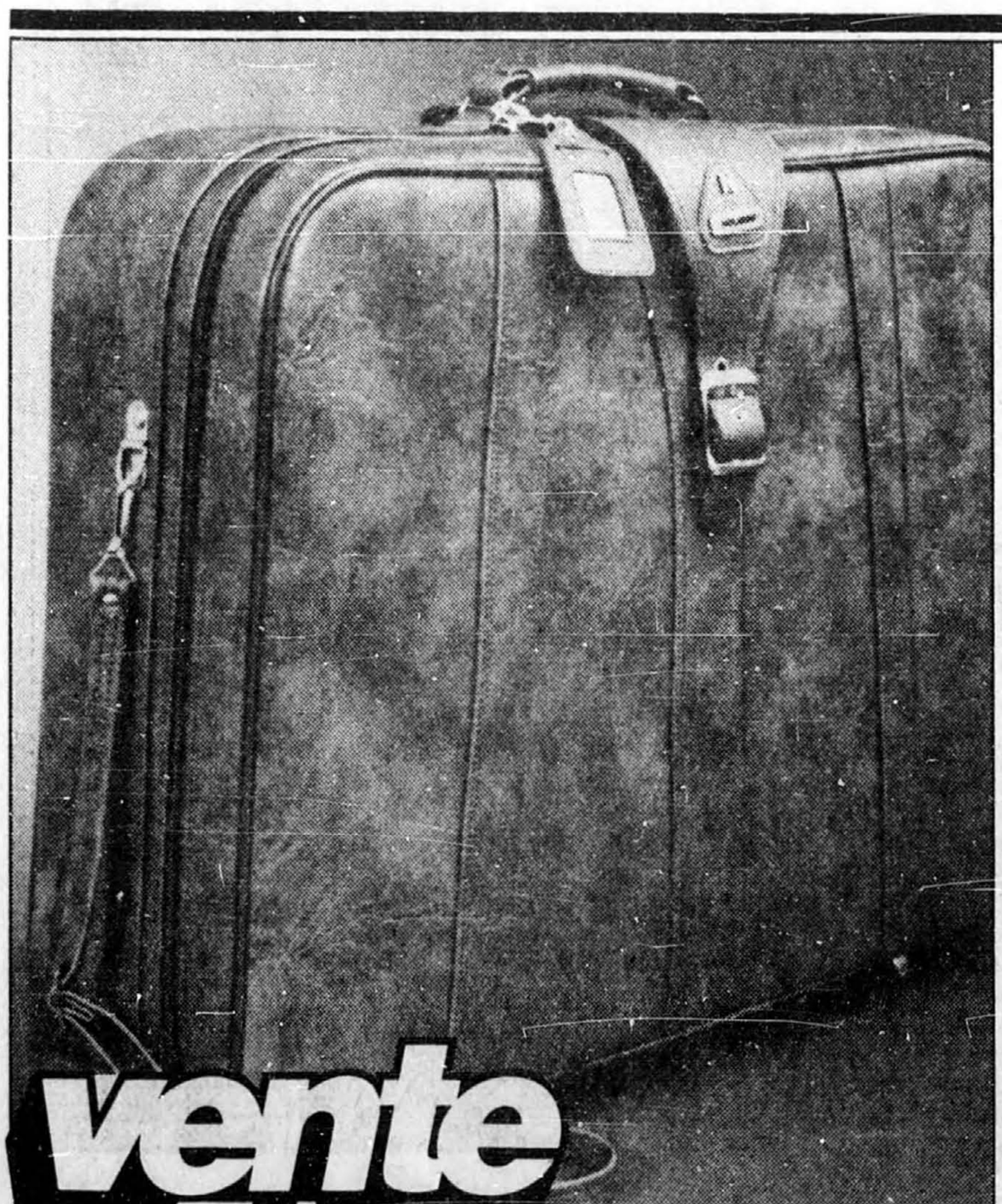

«Calypso 100» de «Holiday»... légères et robustes valises en vinyle rebelle aux marques. Glissières nylon à fonctionnement facile. Peuvent s'emboîter l'une dans l'autre pour espace de rangement accru. Tan ou vin.

vente 37.20 ($62)
1. PULLMAN sur roulettes. 68 x 50 x 19 cm.

vente 31.20 ($52)
1A. PULLMAN sur roulettes (non représenté). 62 x 40 x 16 cm.

vente 24.60 ($41)
1B. FIN DE SEMAINE (non représenté). 52 x 31 x 14 cm.

Les prix ordinaires de Simpsons sont entre parenthèses.

Rayon 436, valises, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

vente no 1 de l'année CHEZ SIMPSONS

maintenant en plein essor jusqu'au samedi 24 septembre.

Simpsons MD

Simpsons 1 123 456 789 0 | la Baie | VISA | American Express | MasterCard

Êtes-vous prêts pour la Celebración ?
IL Y A UN VOYAGE À GAGNER!

Êtes-vous sûr...

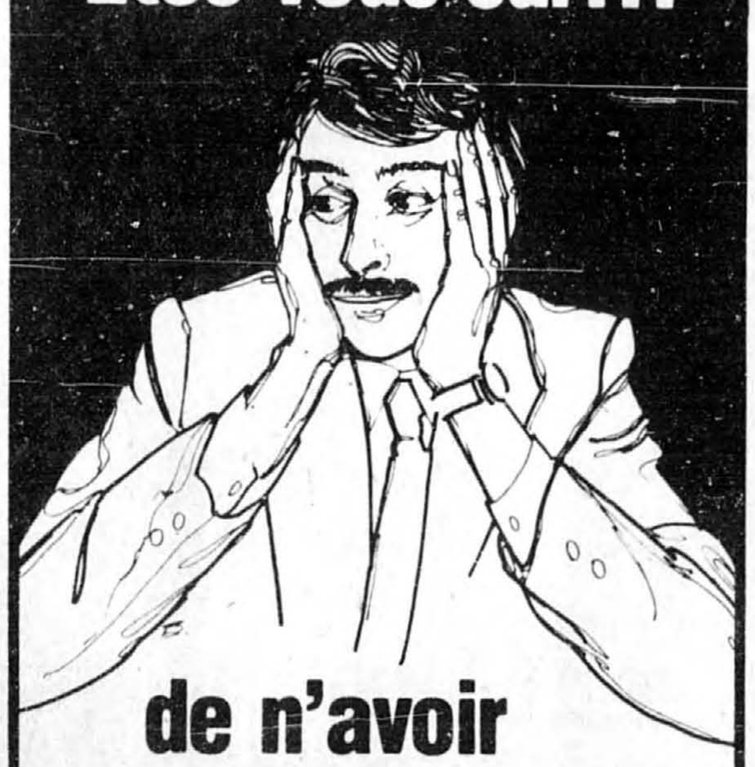

de n'avoir jamais besoin d'aide?

Cette année, **1 personne sur 5** souffrira d'une maladie mentale. Et si c'était vous?

FAITES UN DON (nous suggérons 35 $)

Votre chèque doit être fait à l'ordre de la Fondation pour la recherche sur les maladies mentales.

Découpez et retournez

Si vous désirez un reçu officiel (15 $ et plus), cochez ici ☐

Nom (majuscule) _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Retourner à

Fondation pour la recherche sur les maladies mentales

7401, Hochelaga
Montréal, P.Q.
H1N 3M5
Tél: (514) 253-8200

Rabais 25%

sur toutes les bottes* automne-hiver à prix ordinaires! Maintenant à nos plus bas prix de l'année!

VOILÀ VRAIMENT UNE OFFRE IRRÉSISTIBLE. Simpsons vous offre des bottes pour toute occasion avec un rabais de 25% sur les prix ordinaires indiqués. La collection comprend des modèles courts, à garniture, plissés, à revers ou à tige droite. Fabriqués en suède, cuir ou vinyle. Une vaste gamme de coloris mode qui s'agenceront à merveille avec toutes vos tenues automne-hiver. Hâtez-vous, ce rabais est en vigueur jusqu'au jeudi 22 septembre. Simpsons, c'est la solution! Pointures (avec ½) 6 à 10.

*Cette vente n'inclut pas les bottes du «Salon Vendôme», les bottes déjà à prix réduits et celles annoncées dans la circulaire «Vente no 1».

Rayon 276, chaussures pour dames, centre-ville. Aussi à Fairview, Anjou, Laval et St-Bruno.

Pour achat en personne seulement

vente no 1 de l'année CHEZ SIMPSONS

Vente no 1 chez Simpsons.

Notre plus grande vente de l'année... avec nos plus bas prix de l'année! Consultez le magnifique cahier de 32 pages «Vente no 1». Vêtements pour toute la famille et superbes accessoires pour votre foyer!

Simpsons MD

Lundi au mercredi 9h30 à 18h
Jeudi et vendredi 9h30 à 21h
Samedi 9h à 17h

COMPOSEZ: 842-7221

CENTRE-VILLE – Ste-Catherine et Metcalfe
FAIRVIEW – Pointe-Claire
GALERIES D'ANJOU – Ville d'Anjou
LE CARREFOUR LAVAL – Chomedey, Laval
LES PROMENADES ST-BRUNO – St-Bruno